

Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation  
Département Masso-Kinésithérapie

**Mémoire N°1968**

Mémoire d'initiation à la recherche en Masso-Kinésithérapie

Présenté pour l'obtention du

**Diplôme d'État en Masso-Kinésithérapie**

Par

**MAURER Julie**

**Développement Professionnel Continu chez les Masseurs-kinésithérapeute en  
France : Quels leviers ?**

**Continuing Professional Development for physiotherapists in France: what are the  
levers?**

Directeur de mémoire

**MADI Ayodélé**

**Année 2023-2024**

**Session 1**

Membres du jury

**CONDEMINE Chloé**

**DOUILLARD Vincent**



## CHARTRE ANTI-PLAGIAT DE LA DREETS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) délivre sous l'autorité du préfet de région les diplômes paramédicaux et du travail social.

C'est dans le but de garantir la valeur des diplômes qu'elle délivre, et la qualité des dispositifs de formation qu'elle évalue, que les directives suivantes sont formulées.

Elles concernent l'ensemble des candidats devant fournir un travail écrit dans le cadre de l'obtention d'un diplôme d'État, qu'il s'agisse de formation initiale ou de parcours VAE.

La présente charte définit les règles à respecter par tout candidat, dans l'ensemble des écrits servant de support aux épreuves de certification du diplôme préparé (mémoire, travail de fin d'études, livret2).

Il est rappelé que « le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, toute production littéraire ou graphique, ou des idées originales d'un auteur, sans lui en reconnaître la paternité, par des guillemets appropriés et par une indication bibliographique convenable »<sup>1</sup>.

**La contrefaçon** (le plagiat est, en droit, une contrefaçon) **est un délit** au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### **Article 1 :**

Le candidat au diplôme s'engage à encadrer par des guillemets tout texte ou partie de texte emprunté ; et à faire figurer explicitement dans l'ensemble de ses travaux les références des sources de cet emprunt. Ce référencement doit permettre au lecteur et correcteur de vérifier l'exactitude des informations rapportées par consultation des sources utilisées.

### **Article 2 :**

Le plagiaire s'expose à des procédures disciplinaires. De plus, en application du Code de l'éducation<sup>2</sup> et du Code de la propriété intellectuelle<sup>3</sup>, il s'expose également à des poursuites et peines pénales.

### **Article 3 :**

Tout candidat s'engage à faire figurer et à signer sur chacun de ses travaux, deuxième de couverture, cette charte dûment signée qui vaut engagement :

**Je soussigné(e) .....MAURER.....Julie.....**

**Atteste avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat élaborée par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes et de m'y être conformé(e)**

**Je certifie avoir rédigé personnellement le contenu du présent manuscrit en vue de l'obtention du Diplôme d'État en Masso-kinésithérapie.**

**Fait à : Lyon**

**Le : 5/04/2024.**

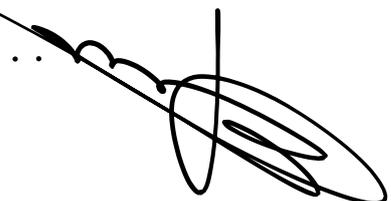
**Signature**

<sup>1</sup> Site Université de Nantes : <http://www.univ-nantes.fr/statuts-et-chartes-usagers/dossier-plagiat-784821.kjsp>

<sup>2</sup> Article L331-3 : « les fraudes commises dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat sont réprimées dans les conditions fixées par la loi du 23 décembre 1901 réprimant les fraudes dans les examens et concours publics »

<sup>3</sup> Article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle

**Z**ér 







Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation  
Département Masso-Kinésithérapie

**Mémoire N°1968**

Mémoire d'initiation à la recherche en Masso-Kinésithérapie

Présenté pour l'obtention du

**Diplôme d'État en Masso-Kinésithérapie**

Par

**MAURER Julie**

**Développement Professionnel Continu chez les Masseurs-kinésithérapeute en  
France : Quels leviers ?**

**Continuing Professional Development for physiotherapists in France: what are the  
levers?**

Directeur de mémoire

**MADI Ayodélé**

**Année 2023-2024**

**Session 1**

Membres du jury

**CONDEMINE Chloé**

**DOUILLARD Vincent**

# Université Claude Bernard Lyon 1

Président

**Frédéric FLEURY**

Vice-président CA

**REVEL Didier**

## **Secteur Santé**

Institut des Sciences et Techniques de  
Réadaptation

Directeur

**Jacques LUAUTE**

U.F.R. de Médecine Lyon Est

Directeur

**RODE Gilles**

U.F.R d'Odontologie

Directeur

**Jean Christophe MAURIN**

U.F.R de Médecine Lyon-Sud Charles Institut des Sciences Pharmaceutiques et  
Mérieux Biologiques

Directeur

Directeur

**PAPAREL Philippe**

**DUSSART Claude**

Département de Formation et Centre de Comité de Coordination des  
Recherche en Biologie Humaine Études Médicales (CCEM)

Directrice

**COCHAT Pierre**

**SCHOTT Anne-Marie**





# **Institut Sciences et Techniques de la Réadaptation**

## **Département MASSO-KINESITHERAPIE**

Directeur ISTR

**Jacques LUAUTE**

**Équipe de direction du département de Masso-kinésithérapie :**

Directeur de la formation

**Charles QUESADA**

Responsable des travaux de recherche

**Denis JAUDOIN**

Référents d'années

**Ilona BESANCON (MK3)**

**Edith COMEMALE (MK4)**

**Denis JAUDOIN (MK5)**

**Antoine YAZBECK (MK2)**

Référente de la formation clinique

**Ayodélé MADI**

Responsable de scolarité

**Rachel BOUTARD**

## Remerciements

Je commencerai par exprimer mes sincères remerciements à **Madame MADI Ayodélé** pour son rôle essentiel en tant que directrice de ce mémoire. Sa guidance experte et sa présence inébranlable ont été d'une importance capitale tout au long de ce travail. Madame MADI n'a jamais pris en considération le temps qu'elle a consacré à m'aider durant ce devoir, ni le temps qu'elle a investi au sein de la scolarité et auprès de tous les autres étudiants de l'ISTR. Je tiens à la remercier pour son dévouement et son soutien précieux.

Je ne pourrai jamais assez exprimer ma gratitude envers **Pascal MAURER** et **Louiza MAURER**, mes extraordinaires parents. Leur amour inconditionnel et leur soutien sans faille ont été les piliers de mes réussites académiques. Merci pour votre éducation qui m'a donné la force d'affronter les défis, notamment celui de la PACES. Vos encouragements constants ont été ma lumière dans les moments sombres. Je vous suis profondément reconnaissante pour les valeurs que vous m'avez inculquées et les sacrifices que vous avez consentis pour me faire arriver jusqu'à ce mémoire de fin d'études. Je vous serai éternellement reconnaissante pour avoir façonné ma vie de cette manière.

**Eliot FROMENT** et **Joffrey SAMBARDIER**, j'ai toujours été réconfortée par votre présence et je ne me suis jamais sentie autant moi-même qu'auprès de vous. Je suis heureuse de partager mon amitié avec les deux formidables personnes que vous êtes.

**Cantien LAPIERRE** et **Théo GARCIN**, en plus de vos amitiés sincères, vous m'avez ouvert vos portes, me permettant de séjourner chez vous sans limite et sans rien demander en retour. Votre générosité m'a permis de vivre ma vie étudiante de la meilleure des façons, à vos côtés, et de bénéficier de la colocation étudiante dont j'avais toujours rêvé.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à tous les autres formidables amis que j'ai rencontré durant ce cursus universitaire. Mon expérience de la vie étudiante n'aurait pas été la même sans vous.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers **Mattéo BOBET** pour avoir joué le rôle de soutien psychologique, non seulement pendant la dernière étape de ce devoir, mais aussi tout au long de mes moments de doute et d'incertitude. Je me sens tellement chanceuse de l'avoir dans ma vie.

Enfin, je veux remercier infiniment **Nordine TAHRI**, mon grand-oncle. Sa diligence à relire attentivement chaque ligne de mon travail et à corriger mes erreurs avec bienveillance témoigne de sa générosité. Son intelligence et sa patience sont des traits qui m'ont toujours impressionné et inspiré. Encore une fois, un immense merci.



## Liste des acronymes :

<b>Acronymes</b>	<b>Significations</b>
ANDPC	Agence Nationale du Développement Professionnel Continu
ARS	Agence Régional de Santé
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnel
CGECDPI	Chambre Disciplinaire de Première Instance
CFP	Contribution à la Formation Professionnelle
CGE	Concept Global d'Epaule
CPD	Continuing Professional Development
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
DPC	Développement Professionnel Continu
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
EBP	Evidence Based Practice
FIF-PL	Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et au Territoire
IFMK	Institut de Formation Masso-Kinésithérapie
IMC	Indice de Masse Corporelle

KPTEN	Centre de Formation
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MK	Masseur-Kinésithérapeute
MKDE	Masseur-Kinésithérapeute Diplômé d'Etat
OMK	Ordre des Masseurs- Kinésithérapies
ORL	Oto-rhino-laryngologie
PACES	Première Année Commune des Études de Santé
RPG	Rééducation Posturale Globale
SEAPH	Service pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
TC	Traumatisé Cérébral
TD	Travaux Dirigés
TGV	Train Grande Vitesse
TMO	Thérapie Manuelle Orthopédique

# Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1	SITUATION D'APPEL .....	1
1.2	DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU CHEZ LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES EN FRANCE.....	2
1.3	MOTIVATIONS.....	4
1.4	VALEURS PROFESSIONNELLES.....	8
1.5	PROFESSIONNALISATION.....	12
1.6	PROBLEMATISATION .....	15
<b>2</b>	<b>METHODE.....</b>	<b>16</b>
2.1	JUSTIFICATION DE LA METHODE .....	16
2.1.1	<i>Enquête préliminaire.....</i>	<i>16</i>
2.1.2	<i>Entretiens semi-directifs.....</i>	<i>16</i>
2.2	RECUEIL DES DONNEES .....	17
2.2.1	<i>Enquête préliminaire : Questionnaire .....</i>	<i>17</i>
2.2.2	<i>Entretiens semi-directifs.....</i>	<i>19</i>
2.2.3	<i>Construction du guide d'entretien.....</i>	<i>20</i>
2.2.4	<i>Déroulé de l'entretien .....</i>	<i>24</i>
<b>3</b>	<b>RESULTATS .....</b>	<b>24</b>
3.1	RESULTATS ENQUETE PRELIMINAIRE .....	24
3.2	POPULATIONS DES ENTRETIENS .....	28
3.3	ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS .....	30
3.3.1	<i>Données brutes .....</i>	<i>30</i>
3.3.1.1	<i>Entretien 1 : Madame A .....</i>	<i>30</i>
3.3.1.2	<i>Entretien 2 : Monsieur B .....</i>	<i>33</i>
3.3.1.3	<i>Entretien 3 : Monsieur C .....</i>	<i>36</i>
3.3.1.4	<i>Entretien 4 : Monsieur D .....</i>	<i>40</i>
<b>4</b>	<b>DISCUSSION.....</b>	<b>43</b>
4.1	REPONSES AUX HYPOTHESES ET A LA PROBLEMATIQUE .....	43
4.2	ANALYSE CROISEE .....	44
4.2.1.1	Représentations de la FC selon les Masseurs-kinésithérapeutes .....	44
4.2.1.2	Organismes et formateurs .....	45
4.2.1.3	Aspect financier.....	49
4.2.1.4	Projet de vie .....	50

4.2.1.5	Le temps.....	52
4.2.1.6	Logistique.....	54
4.2.1.7	Formations présentiels, e-learning et littérature.....	55
4.2.1.8	Les réseaux sociaux.....	57
4.2.1.9	Interprofessionnalité.....	59
4.2.1.10	Efficacité et légitimité.....	60
4.2.1.11	Expérience et légitimité.....	61
4.2.1.12	Impact de la formation initiale.....	62
4.2.1.13	La démarche EBP.....	64
4.2.1.14	Écoute active du patient.....	65
4.2.1.15	Plaisir dans la formation.....	66
4.2.1.16	Implication professionnelle.....	66
4.2.1.17	Diversification des pratiques.....	67
4.3	POINTS CLES DE L'ANALYSE.....	68
4.4	FORCES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	68
4.5	PERSPECTIVES ET OUVERTURE.....	69
<b>5</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>70</b>



## **Liste des tableaux**

Tableau I. Questionnaire enquête préliminaire

Tableau II. Grille entretien : Entretiens semi-directifs

Tableau III. Population des entretiens semi-directifs

## **Liste des figures**

Figure 1. Le continuum d'autodétermination Denis, 2006, p.41 1

Figure 2. Orientations et motifs d'engagement selon Philippe Carré

Figure 3. Modèle théorique des relations entre les dix valeurs de bases de Shalom H. Schwartz

Figure 4. Classification des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par genre

Figure 5. Classification des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par type d'exercice

Figure 6. Fréquence de formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par an

Figure 7. Fréquence de formation en lien avec la kinésithérapie des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés durant l'année 2023

Figure 8. Classification des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par type de formation

Figure 9. Préférence de formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par spécialités

Figure 10. Principaux freins à la réalisation de la formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés

Figure 11. Points clés de l'analyse



## **Résumé (350 mots) :**

Le développement professionnel continu est devenu obligatoire pour les Masseurs-kinésithérapeutes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ce processus exige des professionnels de la santé de réaliser, sur une période de trois ans, une action parmi celles proposées, validées ensuite par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu. Notre recherche visait à identifier les facteurs, tant intrinsèques qu'extrinsèques, qui ont un impact sur la réalisation du DPC en plus de son caractère obligatoire chez les MK.

Nous avons commencé par une enquête préliminaire qui a récolté 58 réponses sous forme de questionnaire. Puis, nous avons mené quatre entretiens semi-directifs auprès des Masseurs-kinésithérapeutes.

Les résultats bruts ont mis en lumière des obstacles rencontrés par les MK dans leur décision de se former, notamment le temps et l'argent nécessaires. Les interactions du kinésithérapeute avec les patients ainsi qu'avec les autres professionnels de santé semblent jouer un rôle extrinsèque dans la motivation à la formation. Par ailleurs, les valeurs du professionnel semblent avoir un impact intrinsèque sur cette volonté de se former.

La discussion a révélé l'importance d'autres éléments tels que le choix du formateur et l'organisme de formation par le MK. La localisation des formations est également un paramètre à considérer. Des préférences en termes de type de formation ont été exprimées, notamment en faveur du présentiel, présentant un levier de motivation supplémentaire. Toutefois, il existe des inégalités dans la répartition des formations présentiels et e-learning sur le territoire français. Les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans ce développement professionnel continu, en tant que plateforme d'échange interprofessionnel mais aussi comme outil de recherche de formation. Cependant, il est essentiel d'adopter un regard critique sur leur utilisation. Un sentiment de lacune chez les MK a été observé, notamment en raison d'une formation initiale parfois incomplète, les incitant à se former davantage pour combler des compétences manquantes. Le sentiment d'efficacité et de légitimité du MK joue un rôle dans sa motivation à se former, avec une volonté, guidée par les valeurs professionnelles, d'atteindre un maximum d'efficacité et de légitimité pour prodiguer les meilleurs soins au patient.

Bien que l'expérience professionnelle ait été brièvement abordée dans cette étude, elle nécessite des recherches supplémentaires quant à son impact sur la motivation des Masseurs-kinésithérapeutes à réaliser leur DPC.

**Mots clés :** Développement Professionnel Continu ; Kinésithérapeute ; Légitimité ; Motivation ; Valeurs professionnelles ;



## **Abstract (350 words)**

As of January 1, 2013, Continuing Professional Development (CPD) became mandatory for physical therapists. It requires healthcare professionals to engage in one of the listed actions, over the course of three years, that will further be validated by the National Development Agency. Our research aimed at identifying the factors, both intrinsic and extrinsic, that influence the completion of CPD in addition to its compulsory nature among physical therapists.

We began with a preliminary survey, gathering 58 responses in the form of replies to a questionnaire. We then conducted four semi-structured interviews with different physical therapists.

The collected data highlighted obstacles physical therapists have encountered when engaging in further training, including constraints such as required time and funds. However, the interactions with patients and other healthcare professionals appear to play an extrinsic role in their motivation for training. Personal values also seem to have an impact on their willingness to engage. The data also revealed the importance of other factors that these healthcare professionals have considered, notably their choice of trainer and training services and the location of the selected training courses. The participants have expressed preferences regarding the type of training, most being particularly in favor of on-site training (an additional motivational factor). Nonetheless, disparities exist in the distribution of on-site and online training opportunities across different French regions. Social networks play a crucial role in CPD, serving as a platform for interprofessional collaboration and as tools for finding training opportunities. Still, it is essential to critically examine their use.

We have also observed a state of deficiency among physical therapists. These are, oftentimes, linked to gaps in their initial training and prompt them seek further education to address skill deficiencies. Efficiency and legitimacy play a great role in a physical therapist's motivation to pursue training, as they stride, guided by professional values, to achieve efficiency, and legitimacy in providing the best possible patient care.

Although professional experience was briefly addressed in this study, it requires further research into its impact on a physical therapist's motivation to complete their CPD.

**Keywords :** Continued professional development ; Legitimacy ; Motivations ; Physiotherapist ; professional values





# I Introduction

## 1.1 Situation d'appel

Selon l'article 4 de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapie, des périodes de stage sont prévues dans la formation et sont fixées par le directeur de l'institut de formation (Légifrance, 2015). Mes premiers stages consistaient principalement en de l'observation. Progressivement, mes tuteurs m'ont impliquée dans la prise en charge des patients. Ils me permettaient de raisonner sur certains traitements, puis de pratiquer certaines techniques, parfois même de prendre en charge un patient seul pendant toute la séance. À mesure que cette expérience se répétait et que j'assumais plus de responsabilités, je commençais à douter de mon efficacité. Comment pouvais-je être sûre d'avoir le même impact sur mes patients que mes tuteurs, qui étaient diplômés depuis plusieurs années ? Cette réflexion soulève plusieurs questions : l'efficacité en kinésithérapie dépend-elle de l'expérience ? Durant ces stages, je ne me sentais pas légitime. Mais à quel moment acquiert-on cette légitimité ? J'ai également ressenti un manque d'expérience et de connaissances pendant ces périodes de stage. Certains acquis de ma première année semblaient déjà s'estomper. Mes tuteurs de stage m'ont ensuite assuré que la majorité de leurs connaissances et de leurs compétences avaient été acquises après l'obtention de leur diplôme. Cette acquisition post-diplôme de connaissances et de compétences permet-elle de se sentir plus efficace ? Plus légitime ?

La légitimité professionnelle se définit comme la reconnaissance, explicite ou implicite, par autrui, de la capacité d'une personne à accomplir une tâche, à assumer une fonction ou à exercer une mission. (Académie de Versailles, 2015). Pour être capable d'accomplir ces tâches, le professionnel doit disposer de connaissances fiables. En vertu du Code de déontologie des Masseurs-kinésithérapeutes, l'Article R.4321-80 stipule que le kinésithérapeute doit dispenser des soins « *fondés sur les données acquises de la science* » tandis que l'Article R.4321-81 précise qu'il doit recourir, dans la mesure du possible, aux "méthodes scientifiques les mieux adaptées" (Code de déontologie des Masseurs-kinésithérapeutes, 2024). Mon analyse de ces articles et ma réflexion m'avaient conduite à considérer qu'un kinésithérapeute serait légitime dans sa pratique dès lors que les techniques qu'il utilise seraient scientifiquement prouvées et les plus adaptées en l'état, afin

de garantir la pertinence des soins. Mais comment être sûr que la technique choisie, la prise en charge effectuée soit la plus pertinente ? Le soin pertinent selon la Haute autorité de Santé peut être retrouvé lorsque les bénéfices attendus pour la santé (tels que l'amélioration de l'espérance de vie, le soulagement de la douleur, la réduction de l'anxiété, ou l'amélioration des capacités fonctionnelles) surpassent de manière significative les conséquences négatives prévues (telles que la mortalité, la morbidité, l'anxiété, la douleur, ou la durée d'arrêt de travail), justifiant ainsi la mise en œuvre de la procédure, quel que soit son coût. (Haute Autorité de Santé, n.d) Pour y parvenir, le professionnel de santé doit constamment actualiser ses connaissances afin d'identifier les techniques les plus appropriées pour ses interventions. Cette actualisation des connaissances est liée à la démarche de formation continue.

Il semble primordial d'examiner de près la place de cette réactualisation continue des connaissances chez les kinésithérapeutes et d'analyser les facteurs qui interviennent dans cette démarche, ainsi que l'influence du besoin de se former sur le professionnel lui-même.

Après avoir dressé un tableau de la situation actuelle de la formation continue en France, nous explorerons dans la question de la motivation, un élément crucial qui influe sur la mise à jour des connaissances. Ensuite, nous explorerons la manière dont le professionnel se construit et ses valeurs personnelles, afin de saisir comment ces éléments influent sur le développement professionnel.

## **1.2 Développement professionnel continu chez les Masseurs kinésithérapeutes en France**

Les Masseurs Kinésithérapeutes (MK) sont tenus de suivre des formations continues après l'obtention de leur diplôme (Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes, n.d). Cette obligation vise à maintenir ou à développer les connaissances des professionnels de la santé afin qu'ils puissent pratiquer des interventions adaptées aux progrès scientifiques et techniques. La formation continue est ainsi un vecteur d'amélioration de la qualité des soins.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est « *un dispositif de formation instauré par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) en 2009* » (Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, Le Développement Professionnel Continu (DPC), qu'est ce que c'est?, 2022). Entrée en vigueur le 1er janvier 2013, cette loi est intégrée dans le code de déontologie kinésithérapique à l'article 4321-62. Conformément à cette loi, tous les professionnels de santé (au sens du chapitre IV du code de santé publique) sont tenus de suivre un parcours DPC sur une période de 3 ans, comprenant deux types d'actions parmi

trois possibles : approfondissement des connaissances, analyse de la pratique professionnelle et gestion des risques. Le non-respect de cette obligation expose le professionnel à des sanctions disciplinaires. L'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu (ANDPC) est chargée de valider les parcours DPC. Cette agence propose un moteur de recherche recensant les formations permettant de satisfaire aux exigences du DPC, dispensées par des organismes ou structures de formation agréés. Les professionnels libéraux financent ces formations via la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP), gérée par le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF-PL). Les formations certifiées QUALIOPi peuvent être partiellement ou totalement prises en charge, selon des critères spécifiques liés au thème et à la durée de la formation. Par exemple, pour une formation certifiée QUALIOPi relevant du cœur de métier, la prise en charge est plafonnée à 200€ par jour, avec un maximum de 600€ par an et par professionnel (Procédures de prise en charge | FIF-PL, s. d.). L'Ordre des kinésithérapeutes souligne cependant la possibilité de choisir des formations non prises en charge, en insistant sur leur conformité aux données scientifiques. (Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes, la formation continue, n.d).

En parallèle du Développement Professionnel Continu (DPC), un nouveau programme de certification périodique a été instauré le 1er janvier 2023. L'objectif de cette procédure est de « *favoriser l'actualisation et l'amélioration des connaissances et des compétences des professions de santé, ainsi que la promotion et le déploiement des bonnes pratiques* ». (Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes, La certification périodique des kinés dès 2023 pour accompagner l'actualisation des acquis professionnels, 2021). Sur une période de six ans, les professionnels de santé doivent remplir un programme minimum d'actions visant à actualiser leurs connaissances et compétences, améliorer la qualité de leurs pratiques professionnelles, renforcer leur relation avec les patients et prendre en compte leur santé personnelle. Les actions réalisées dans le cadre du DPC, de la formation continue et de l'accréditation sont prises en compte pour répondre à cette obligation de certification périodique.

Selon la HAS, le DPC comprend diverses actions qui doivent être menées selon des méthodes spécifiques. Parmi celles-ci, on trouve l'évaluation et l'amélioration des pratiques, la gestion des risques et la formation. Par exemple, l'évaluation des pratiques peut être réalisée à travers des audits cliniques visant « *à comparer la pratique réelle du professionnel à celle attendue ou recommandée.* » Concernant la gestion des risques, les méthodes incluent l'accréditation des médecins et des équipes médicales, la gestion des risques en

équipe et la revue de mortalité et de morbidité. Pour ce qui est de la formation, elle peut être dispensée en ligne ou en présentiel, et prendre différentes formes telles que l'encadrement de stages, les réunions de revue bibliographique ou la simulation en santé. (Haute Autorité de Santé, Démarches et Méthodes de DPC, n.d).

Les formations en ligne, ou e-learning, font partie des options à distance et peuvent être auto-dirigées ou supervisées par un facilitateur utilisant divers outils de communication synchrones ou asynchrones. Quant aux formations en présentiel, elles réunissent « *physiquement les professionnels de santé pour acquérir ou approfondir des connaissances et compétences* » (Haute Autorité de Santé, Formation présentielle, n.d). Ces formations permettent non seulement d'actualiser les connaissances en accord avec les données scientifiques, mais aussi de partager les expériences entre professionnels et de synthétiser les connaissances autour d'un sujet donné. La traçabilité du DPC est nécessaire pour attester de sa réalisation auprès de l'ordre professionnel, ce qui soulève des questions sur les facteurs favorisant ou entravant sa mise en œuvre.

La HAS souligne l'importance de la motivation dans le processus de formation continue, en précisant que « *la motivation pour une formation chez un adulte est déterminée par ses besoins et la nécessité d'agir* » et que « *l'expérience et le vécu professionnel sont des facteurs majeurs d'apprentissage* » (Haute Autorité de Santé, Formation présentielle, n.d).

Toutefois, il est essentiel de comprendre les différentes facettes de la motivation ainsi que les facteurs qui peuvent l'influencer sa variation pour comprendre son rôle crucial dans le processus de formation continue.

### **1.3 Motivations**

Selon l'HAS, la motivation influence l'engagement d'un individu dans sa formation, bien qu'elle ne fournisse pas de définition explicite de ce concept. Ainsi, pour définir cette notion complexe, nous nous appuyerons d'abord sur la théorie motivationnelle de Deci et Ryan (2002), connue sous le nom de théorie de l'autodétermination, qui fournit des bases assez larges pour notre compréhension de la motivation. Tout d'abord, ces auteurs postulent qu'il existe trois besoins psychologiques fondamentaux qui permettraient à l'individu d'atteindre un optimum à la fois en termes d'expérience comportementale, de développement personnel et d'expérience dans des situations spécifiques. Ils précisent que cet optimum ne peut être atteint que lorsque le cadre de l'environnement est favorable à l'épanouissement de ces paramètres. Dans ce contexte, il est pertinent de commencer par

aborder les besoins fondamentaux puisque ces derniers servent de fondement à la compréhension des différents types de motivation.

Le premier besoin est le besoin de compétence, qui fait référence à la sensation que ressent l'individu lorsqu'il interagit efficacement avec son environnement. L'auteur précise que cette recherche de compétence est permanente chez l'être humain et ne semble jamais être épuisée, c'est ce qu'il nomme « *la motivation d'effectance* ».

Le second besoin est le besoin de relations sociales qui représente la perception de l'affiliation et le sentiment d'être relié à des personnes qui sont importantes pour soi (Baumeister & Leary, 1995 ; Ryan, 1993).

Enfin le dernier besoin est celui d'autodétermination ou d'autonomie c'est-à-dire être à l'origine ou à la source de son propre comportement.

Deci et Ryan (1985, 2002) vont ensuite mettre en avant une théorie faisant intervenir trois formes motivationnelles :

- La première forme correspond à l'absence d'autorégulation ou de régulation du comportement. Il s'agit du cas où l'individu n'agit pas ou alors agit passivement, on parle d'amotivation. Cette amotivation découle de trois sources : L'individu perçoit une impossibilité d'atteindre le résultat souhaité ; il ressent un manque de compétence pour obtenir le résultat désiré ; le résultat n'a aucune valeur à ses yeux. Dans notre cas, nous pouvons envisager que certains masseurs-kinésithérapeutes ne verraient pas l'intérêt de se former en dehors de l'obligation annuelle. Il peut également s'agir de professionnels qui n'ont pas les moyens, notamment financiers, d'accéder à cette formation continue.
- La seconde forme motivationnelle correspond aux motivations extrinsèques. Les auteurs distinguent quatre types de régulation : l'individu agit pour satisfaire une demande externe ou une pression sociale, il s'agit de la régulation la moins déterminée. Cette première régulation peut faire référence à l'obligation légale d'effectuer la formation continue que nous avons évoquée ; la régulation introjectée qui ressemble à la régulation précédente mais cette fois-ci les pressions externes sont gérées de manière auto réglées par l'individu, le comportement est plus motivé par des incitations internes tel que le sentiment de culpabilité ou par des compliments qui vont valoriser son égo ; la motivation extrinsèque à régulation identifiée, le comportement est déclenché par l'individu qui correspond à quelque chose de valable et important pour lui, il ne relève plus d'une pression externe ; la motivation externe intégrée, l'individu intensifie l'identification en ajoutant d'autres aspects de sa nature profonde, d'autres valeurs personnelles. Ces trois dernières motivations externes sont à régulation autonome et constituent le plus haut degré de motivation après la motivation intrinsèque.

- La troisième forme motivationnelle correspond aux motivations intrinsèques : des comportements déclenchés de façon libre et déterminée par intérêt ou pour le plaisir de pratiquer l'activité en elle-même. Pour comprendre la différence entre les motivations intrinsèques et extrinsèques, les auteurs développent la notion de « self » qui fait référence à toutes les valeurs, les buts et les besoins qui ensemble définissent le sens de soi chez un individu (Figure 1.)

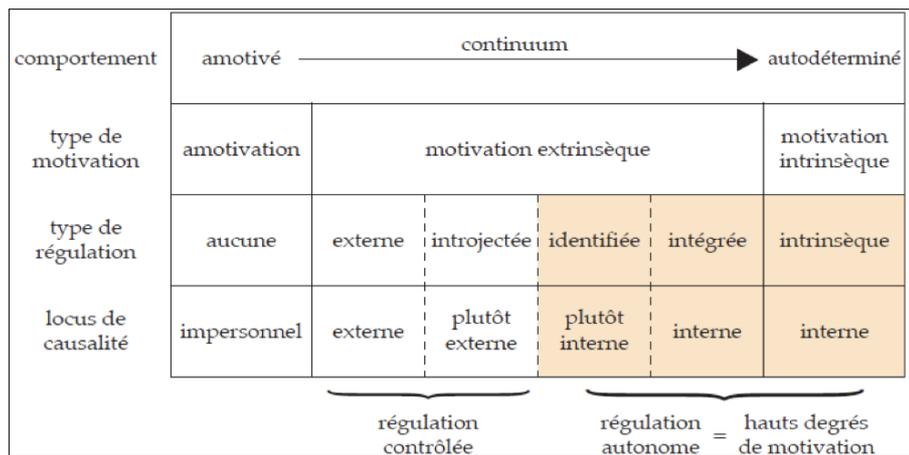


Figure 1. Le continuum d'autodétermination Denis, 2006, p.41 1

Pour mettre en lien cette théorie motivationnelle et les motivations des masseurs-kinésithérapeutes à réaliser leur formation continue, nous pouvons nous intéresser aux travaux de Philippe Carré, un auteur qui s'est intéressé aux motivations de l'engagement à la formation chez les adultes (Caspar & Carré, 2017). Suivant un plan cartésien, il illustre une typologie des motifs qui incitent quelqu'un à s'engager dans une formation. Sur la Figure n°2 ci-dessous, l'axe des abscisses répartit les motifs d'engagement selon qu'ils sont liés à des motifs externes à la formation (extrinsèques) ou intrinsèques à la formation. L'axe des ordonnées indique si le motif d'engagement vise l'acquisition d'un contenu de formation ou la participation au sein du groupe. À partir de ces quatre orientations motivationnelles, P. Carré relève dix motifs d'engagement en formation : trois intrinsèques et sept extrinsèques. Les motifs développés par l'auteur sont les suivants (Figure 2.):

- Le motif épistémique qui signifie apprendre pour le plaisir d'apprendre, la formation est une source de plaisir en soi, la recherche de connaissance est un plaisir en lui-même qui est un motif intrinsèque.
- Le motif socio-affectif, la formation pour bénéficier de contacts sociaux, d'échanges, et dans le but de communiquer avec autrui et d'établir des liens sociaux. Il s'agit d'un motif intrinsèque.

- Le motif hédonique qui est lié aux conditions pratiques du déroulement de la formation, à l'ambiance de la formation de façon relativement indépendante du contenu de la formation. Ce motif est intrinsèque.
- Le motif économique, la formation permettra à l'individu d'obtenir des avantages économiques directs (par exemple les allocations au chômage) ou indirects par le biais d'avantages matériels suite à la formation. Il s'agit d'un motif extrinsèque.
- Le motif prescrit, l'individu entre en formation sur pression ou conseil de la hiérarchie ou d'autrui, cela peut se faire sous des formes discrètes ou explicites.
- Le motif dérivatif, la formation pour éviter des situations ou des activités désagréables (mauvaise ambiance, un manque d'intérêt au travail, des problèmes familiaux...). Ce motif est extrinsèque.
- Le motif opératoire professionnel, se former pour acquérir des compétences nécessaires pour le travail, des habilités et des attitudes perçues comme nécessaires à la réalisation d'activités spécifiques sur le champ du travail avec un objectif de performance précis. Ce motif est extrinsèque.
- Le motif opératoire personnel, se former dans le but d'acquérir des compétences en dehors du travail comme pour des loisirs, pour la vie familiale encore dans un but d'action bien identifié. Il fait partie des motifs extrinsèques.
- Le motif identitaire, la formation comme reconnaissance de l'environnement et de l'image de soi en dehors de tout motif économique. Il est inclus dans les motifs extrinsèques.
- Le motif vocationnel, la formation permet d'acquérir des compétences dans une vision d'orientation professionnelle, de gestion de carrière ou de recherche d'emploi. Ce motif est extrinsèque.

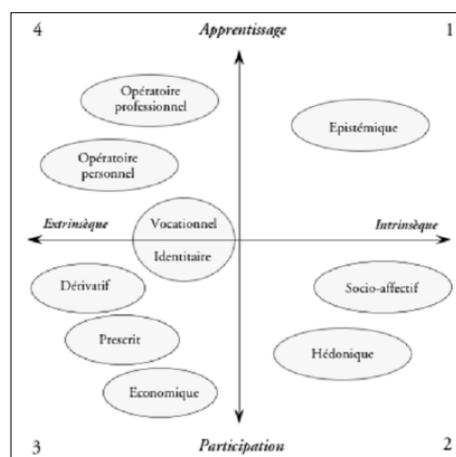


Figure 2. Orientations et motifs d'engagement selon Philippe Carré

Comme mentionné précédemment, pour distinguer les motivations intrinsèques des motivations extrinsèques, le concept de "self", qui englobe les valeurs, les objectifs et les besoins individuels, est essentiel. Il représente l'essence intérieure d'un individu, définissant ainsi son identité. Afin de pouvoir comprendre les motivations d'un kinésithérapeute à se former, il est crucial de comprendre le professionnel qu'il aspire à être et ainsi de comprendre ses valeurs notamment professionnelles.

## 1.4 Valeurs professionnelles

La notion de valeur peut être définie dans divers contextes, notamment sociologique et psychologique, où elle est décrite comme « *des façons d'être et d'agir qu'un individu ou qu'un groupe d'individus reconnaît comme idéales et qui rendent estimables les êtres ou les conduites auxquelles elles sont attribuées* » (Péoc'h & Ceaux, 2012). Ce concept englobe des valeurs morales et éthiques telles que le respect, des valeurs idéologiques comme la politique et des valeurs spirituelles comme la religion. Pour définir le plus largement possible les valeurs qui peuvent constituer un individu, nous nous baserons dans un premier temps sur la théorie de Shalom H. Schwartz qui identifie dix valeurs de base auxquelles il attribue six caractéristiques principales (Schwartz, Shalom, 2006).

Premièrement, les valeurs sont des croyances étroitement liées aux émotions, elles sont imbriquées dans les sentiments. Deuxièmement, elles sont associées à des objectifs désirables qui motivent l'action. Ce deuxième critère peut être directement lié à notre sujet en imaginant que certaines valeurs majoreraient la réalisation du DPC par le Masseuse-kinésithérapeute. Troisièmement, les valeurs transcendent les situations et les actions spécifiques, ce qui signifie que certaines valeurs peuvent être plus pertinentes que d'autres selon le contexte (par exemple, au travail ou dans la pratique d'un sport). Quatrièmement, les valeurs servent de critère pour décider ce qui est bon ou mauvais, ce qui mérite d'être réalisé ou évité en fonction des conséquences possibles pour les valeurs qui nous sont chères. Cinquièmement, les valeurs sont hiérarchisées par ordre d'importance chez un individu, reflétant ainsi la spécificité de chaque personne. Enfin, l'importance relative de plusieurs valeurs guide notre comportement, chaque attitude ou action étant influencée par plusieurs valeurs. Ces six caractéristiques s'appliquent à toutes les valeurs, et ce qui distingue une valeur d'une autre est le type d'objectif ou de motivation qu'elle exprime. Voici les dix valeurs de base identifiées par Schwartz (avec certains exemples d'items pour illustrer chaque valeur). Ces items peuvent être associés à plusieurs valeurs de base (Figure 3.) :

- L'autonomie ou autodétermination que nous avons déjà abordée précédemment. Elle reflète la volonté d'indépendance de la pensée et de l'action. (Liberté, curiosité, créativité).
- Les valeurs de stimulation qui découlent du besoin vital de variété, elles permettent de maintenir un niveau d'activité optimal et positif. Elles reflètent l'enthousiasme, la nouveauté et les défis à relever dans la vie. (Une vie variée/passionnante).
- Les valeurs d'hédonisme qui renvoient aux besoins vitaux de l'être humain et au plaisir associé à leurs satisfactions. (Aimer la vie, se faire plaisir).
- Les valeurs de réussite qui concernent principalement le fait d'être performant au regard des normes culturelles dominantes et donc d'obtenir l'approbation sociale. (Ambitieux, ayant du succès).
- Les valeurs de pouvoir, qui comme les valeurs de réussite, visent la reconnaissance sociale, cependant, les valeurs de pouvoir concernent plutôt le fait d'atteindre ou de conserver une position dominante à l'intérieur d'un système social. (Autorité, richesse, pouvoir social).
- Les valeurs de sécurité qui sont de deux sortes : l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. (Être en bonne santé, sécurité familiale, réciprocité des services rendus).
- Les valeurs de conformité, elles renvoient à un processus de modération des goûts, des préférences pour ne pas entraver le bon fonctionnement d'un groupe. (Obéissant, auto-discipliné, politesse).
- Les valeurs de tradition qui font référence aux pratiques, symboles, idées et croyances qui représentent une expérience commune d'un groupe et qui deviennent ainsi des coutumes et des traditions du groupe qui leur accordent beaucoup de valeur. (Religieux, respect de la tradition, humble).
- Les valeurs de bienveillance renvoient à la préservation et à l'amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles on se trouve. (Indulgent, honnête).
- Les valeurs universalistes qui font référence à la compréhension, l'estime, la tolérance et la protection du bien-être de tous et de la nature. (Large d'esprit, justice sociale, sagesse)

Toutes ces valeurs orientent l'action en donnant un but au sujet ainsi que des idéaux.

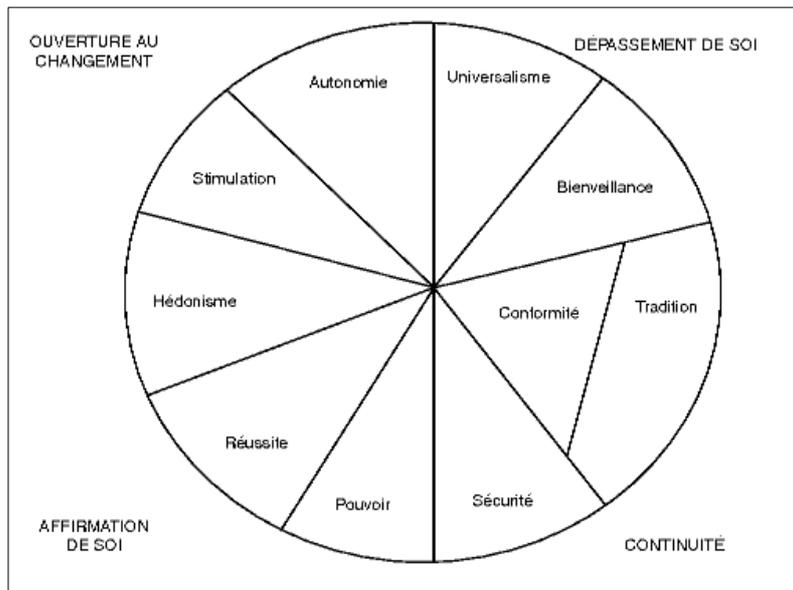


Figure 3. Modèle théorique des relations entre les dix valeurs de bases de Shalom H. Schwartz

La plupart du temps, elles permettent à l'individu de se soumettre à une morale de l'action afin qu'il puisse juger ses actes et ainsi se construire une éthique personnelle.

Une étude ethnologique (Vial, 2005) s'intéresse plus particulièrement aux valeurs professionnelles et en décrit plusieurs : le respect de l'autre et de soi, l'efficacité et le dynamisme, l'autonomie et la motivation, la qualité et le bien-être, le changement permanent et la plasticité du sujet. L'efficacité et le dynamisme évoquent l'idée que le sujet ne se contente pas simplement de bien faire, mais vise à faire mieux qu'auparavant, notamment en améliorant sa pratique. Cette valeur pourrait être une source de motivation, car l'amélioration de sa pratique est un élément crucial du développement professionnel continu. La qualité et le bien-être font référence à la faculté du praticien à se questionner sur ses pratiques et les évaluer. La qualité et le bien-être ne se réduisent pas à la sécurité mais bien « *au désir de confort* » évoquant le « *bien-être au travail* » et la notion d'être « *toujours en forme* » afin de se rendre « *disponible* » et de pouvoir « *questionner ses pratiques* » et les « *évaluer* ». L'autonomie et la motivation poussent le sujet à faire par lui-même et à s'autoriser à entreprendre des actions. L'étude définit cette autonomie comme la « *faculté de se donner des règles pour agir mieux.* ». Ces dernières valeurs peuvent aussi être mises en lien avec le développement professionnel continu. L'autoévaluation est une méthode présentée par l'HAS et reflète la notion de « *questionner ses pratiques* » et de les « *évaluer* » concernant les valeurs de qualité et de bien-être.

Les Masseurs-kinésithérapeutes sont soumis à leur Code de déontologie. Celui-ci est selon l'Ordre « le ciment de l'exercice professionnel qui réunit les masseurs-kinésithérapeutes et leurs patients ainsi que les masseurs-kinésithérapeutes entre eux. »

Cette déontologie porterait « les valeurs fondamentales d'éthique envers les malades et de confraternité entre professionnels. » (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, La déontologie des Masseurs-Kinésithérapeutes, n.d). Dans l'extrait du livre blanc « *Nos valeurs éthiques* » (n.p, 2009) les théories de T.L Beauchamp et J. Childress sont reprises et décrivent les grandes valeurs et principes éthiques suivants:

- le respect de l'autonomie, la bienfaisance, la non malveillance et l'équité,
- le respect de l'autonomie en faisant participer le patient au processus décisionnel,
- la bienfaisance en lui apportant un bien qu'il puisse reconnaître comme tel,
- la non-malfaisance en lui épargnant des souffrances ou des préjudices qui ne feraient pas sens pour lui (« avant tout ne pas nuire » ) et l'équité par le partage entre tous les patients des ressources disponibles.

Nadia Péoc'h et Christine Ceaux cherchent à comprendre l'impact des valeurs professionnelles sur l'implication dans ses activités professionnelles. (Péoc'h & Ceaux, 2015).

En effet, une forte implication professionnelle peut servir de moteur à la motivation des MK à suivre une formation continue. Un kinésithérapeute engagé dans sa profession est plus enclin à chercher des opportunités de développement professionnel par volonté d'améliorer ses compétences et sa pratique. L'étude de Péoc'h et Ceaux rappelle la définition de l'implication selon Thévenet et Neveu (2000) qui est une notion qui traduit et explicite la relation entre la personne et son univers de travail. (Péoc'h & Ceaux, 2015) Ils divisent cette implication en deux : l'implication professionnelle et l'implication organisationnelle.

L'implication professionnelle comme étant « *un attachement affectif ou émotionnel envers l'organisation tel qu'un individu fortement impliqué s'identifie, s'engage et prend plaisir à être membre de l'organisation qui l'emploie.* » (Péoc'h & Ceaux, 2015) Concernant l'implication organisationnelle, les auteurs distinguent différents attributs : l'implication affective, le sujet reste dans l'organisation par volonté. L'implication calculée, fait référence à la perception qu'a le sujet des coûts liés à son départ de l'organisation. L'implication normative, le sujet reste dans l'organisation par obligation en termes de loyauté, de devoir moral. Cette implication organisationnelle présente des variables comme les valeurs, la motivation et l'engagement. Ces différentes variables vont interagir entre elles et créer des comportements et des attitudes propres à chaque sujet. Les résultats de l'étude de Péoc'h et Ceaux ont permis d'articuler les valeurs professionnelles autour de plusieurs axes : concernant les aides-soignants interrogés on retrouvait des valeurs centrées sur « *la question du soin* » notamment l'écoute et le respect, des valeurs centrées sur la « *cohésion d'équipe* » comme l'esprit d'équipe et l'échange, des valeurs centrées sur la «

*reconnaissance de l'identité sociale de l'acteur de santé »* avec comme valeur centrale la reconnaissance qui est ressentie sous la forme d'un manque. Du côté des infirmiers interrogés : des valeurs « *centrées sur le don du soin et sa temporalité* » comme le respect notamment porté à l'autre, des valeurs centrées sur « *la cohésion d'équipe* » tels que l'organisation et l'esprit d'équipe. Ces valeurs se rapprochent plus spécifiquement de ce que l'on peut retrouver chez les professionnels de santé.

Les valeurs professionnelles fournissent les bases éthiques et morales nécessaires à la construction d'un professionnel. En effet, pour qu'une profession se développe et soit reconnue comme telle, il est essentiel que ses praticiens adhèrent à des valeurs professionnelles communes. Ces valeurs servent de fondement à la définition des normes de conduite et de compétence professionnelle donc les valeurs professionnelles et le processus de professionnalisation sont étroitement liés.

## **1.5 Professionnalisation**

« *Travailler les valeurs, c'est travailler le processus de professionnalisation [...] se professionnaliser indique forcément un travail sur soi.* » (Vial, 2005) La professionnalisation est définie comme « *un processus de construction et d'acquisition de savoirs professionnels, qui implique une mise en mouvement et une dynamique de transformation et de développement des individus par l'action.* » (Péoc'h & Ceaux, 2015). Cette définition souligne le lien étroit entre la professionnalisation et la démarche de développement continu, dont l'objectif a pour vocation de maintenir ou de développer les connaissances des professionnels de la santé pour qu'ils puissent pratiquer des interventions adaptées aux progrès scientifiques et techniques. Tout comme les théories motivationnelles, la professionnalisation a été étudiée sous tous ses angles par différents auteurs. Nous nous intéresserons plus spécifiquement à la théorie de Richard Wittorski qui différencie deux types de professionnalisation : la professionnalisation « *mise en mouvement* » et la professionnalisation « *fabrication* » (Wittorski, 2008). La première professionnalisation est relative à l'efficacité du travail et à l'intention organisationnelle d'accompagner la flexibilité du travail (la flexibilité du travail étant la modification continue des compétences en lien avec l'évolution des situations de travail). Le deuxième type de professionnalisation renvoie à la « *fabrication* » d'un professionnel par la formation. Concernant cette professionnalisation de « *fabrication* », Wittorski parle de l'importance de l'utilisation du terme « *professionnalisation* » dans les lieux de formation. En effet, les enjeux de la formation ont évolué et ne se

contentent plus « *de transmettre de façon déductive des contenus pratico-théoriques* » mais bien « *d'intégrer dans un même mouvement l'action au travail, l'analyse de la pratique professionnelle et l'expérimentation de nouvelles façons de travailler* » (Wittorski, 2008). Il ajoute que les lieux de formation utilisent ce critère professionnalisant de leurs contenus pour développer une efficacité perçue et gagner en légitimité vis-à-vis des clients. Ces deux formes de professionnalisation sont étroitement liées au processus de développement professionnel continu. La « *flexibilité du travail* » est associée à la nécessité de maintenir à jour ses connaissances. De plus, le concept de « *façonnement* » d'un professionnel nous rappelle que devenir Masseur-kinésithérapeute ne se limite pas à l'acquisition de connaissances, mais implique également le développement de compétences pratiques et d'aptitudes personnelles, notamment en ce qui concerne l'adoption des valeurs professionnelles propres au métier de MK.

Richard Wittorski (2008) différencie « *apprentissage* » et « *développement* ». Pour lui ; l'apprentissage présenterait un caractère spatio-temporel local lié à une situation précise et un instant particulier alors que le développement présente une temporalité plus longue qui renvoie à la construction du sujet dans la durée. La formation réalisée par des organismes pourrait être davantage associée à l'idée d'"*apprentissage*", tandis que l'application des concepts appris et leur structuration dans la pratique professionnelle pourraient être assimilées au "*développement*" du Masseur-kinésithérapeute.

De cet apprentissage-développement professionnel à partir d'une activité, Richard Wittorski détaille six points : Premièrement, il faut une variété de situations pour permettre le développement d'un individu, par exemple réaliser des autoformations accompagnées ou des situations de partage de pratique. Selon lui, « *l'itinéraire de professionnalisation d'un individu correspond à la rencontre de situations variées.* » Pour illustrer ces différentes situations il parle de « *l'autoformation accompagnée, les situations de travail simulées, les situations de travail accompagnées, les retours d'expérience, les situations en partage de pratiques, les voyages d'études, la rédaction de mémoires, les rencontres professionnelles.* ». Ces « *variétés de situations* » sont en lien avec les méthodes recommandées par l'HAS pour la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu (DPC), telles qu'expliquées précédemment. Le deuxième point stipule que le développement professionnel se réalise par une incorporation croissante des compétences à l'action et par leurs hiérarchisations. Anderson ([1981], cité par Leplat, 2001) explique qu'à mesure que l'action progresse, nous réorganisons l'activité et nous incorporons de plus en plus les compétences à l'action ce qui entraîne un allègement de la charge de travail. Ensuite, ce développement passe par celui de l'expérience. L'expérience pouvant être définie comme

une construction subjective de l'individu à partir des actions qu'il réalise, elle constitue le patrimoine du sujet. Elle fait référence à un acquis mais également à un mode d'acquisition qui relève de deux registres : le faire et le connaître. Richard Wittorski poursuit en expliquant que le développement professionnel passe par un apprentissage par le contact avec nous même, les autres et notre environnement matériel.

Concernant cette thèse, Carré et al (1997) soulignent que le développement par soi, les autres et les choses n'est pas automatique et qu'il dépend du sentiment d'efficacité que ressent l'individu. Bandura (2017) a étudié cette notion de sentiment d'autoefficacité et selon sa théorie, une personne s'engage plus ou moins facilement dans une activité particulière en fonction du système d'attente et de l'image de soi que la personne s'est construite. Dans ce système d'attente il distingue les attentes relatives au sentiment de compétence (c'est-à-dire le degré de conviction d'une personne concernant sa capacité à exécuter avec succès un comportement déterminé) et les attentes relatives aux résultats de l'action (c'est-à-dire la conviction que ce comportement permettra d'atteindre les résultats visés). Concernant l'apprentissage avec les autres et notre environnement, Carré et Charbonnier (2003) se sont intéressés aux apprentissages informels à partir d'une enquête ethnologique. Les auteurs montrent que ce type d'apprentissages « [...] s'observe certes lors de dysfonctionnements, aux moments de pause ou entre deux activités, mais également à l'occasion des échanges entre jeunes et anciens (rapports intergénérationnels), dans les « tiers temps » ou les « tiers espaces » (les situations d'ajustement), au moment de l'entrée dans une fonction (idée d'épreuve et de mise à l'épreuve) ». Ces apprentissages informels sont aussi favorisés par la motivation des individus à apprendre et par une disposition favorable envers l'apprentissage formel. Plus largement, les auteurs rajoutent que les situations quotidiennes sont propices à l'autoformation (bricoler, jardiner).

La cinquième thèse de Richard Wittorski énonce que le développement se réalise à la faveur d'une codétermination et d'une co-transformation activité-acteur. Pour lui, l'étude du couple acteur et situation est importante pour comprendre les mécanismes de développement des personnes « l'agent, l'activité et le monde se constituent chacun réciproquement » (Lave et Wenger, 1993, p. 33). Un exemple met en lumière cette notion en utilisant le cas des ingénieurs travaillant dans une centrale nucléaire. Ils apprennent en formation un modèle A de l'installation, mais une fois sur le terrain, ils rencontrent des dysfonctionnements et des lacunes nécessitant le développement d'un modèle B. Cette nécessité d'adaptation aux différentes situations est très présente dans le domaine des soins, en particulier en kinésithérapie. La formation initiale nous fournit des bases théoriques que nous devons ensuite ajuster à chaque patient en fonction de ses besoins spécifiques. Pour finir, l'auteur énonce que se professionnaliser passe par devenir un praticien réflexif. En effet, selon ce

modèle, professionnaliser un individu c'est faire en sorte qu'il prenne de la distance par rapport à son action. De nombreux modèles de formation reposent sur un recours à une « *activité réflexive* » par des individus à propos de leurs pratiques professionnelles. Le sujet doit être capable de développer un regard sur ses pratiques pour qu'il s'adapte plus rapidement à des contextes de travail différents et changeants. En étude de Masso-kinésithérapie, cela s'apparente souvent à l'acquisition d'un raisonnement clinique.

Nous l'avons vu plus haut, la fabrication d'un professionnel passe par l'acquisition de valeurs professionnelles. Yves Clot (2000) énonce également que cela passe par l'acquisition d'un genre et d'un style professionnel. Selon l'auteur, le genre de l'activité professionnelle peut se définir comme l'ensemble des manières de faire et de dire d'un milieu professionnel ; c'est la manière dont un collectif de travail a traduit les prescriptions pour les adapter aux conditions réelles de travail. Ce sont les obligations que se donne un groupe de travail pour pouvoir fonctionner. Le genre professionnel permet à l'individu d'être en harmonie avec son métier, tandis que le style professionnel lui permet de s'en distinguer. Le style professionnel est « *une manifestations subjective, une appropriation du genre qui évite à l'activité d'être rigide. Il permet d'interpréter le genre et de l'ajuster à sa situation précise* ». (Clot, 2008).

Les valeurs professionnelles définissent l'engagement des professionnels envers la qualité des soins, l'implication dans la profession mais elles reflètent également l'idéal professionnel auquel le kinésithérapeute aspire. Ces valeurs peuvent jouer un rôle significatif dans la motivation du MK à améliorer sa pratique et donc à se former.

## **1.6 Problématisation**

Le processus de développement professionnel continu, bien qu'il soit une obligation déontologique, n'est pas uniquement motivé par cette exigence. Les Masseurs-kinésithérapeutes se forment aussi en fonction de motivations qui peuvent être plus ou moins internalisées, et qui sont étroitement liées aux valeurs professionnelles qu'ils incarnent en tant que professionnels de la santé. Ces facteurs subjectifs influencent la professionnalisation du Masseur-kinésithérapeute et ont un impact sur sa formation.

Nous nous demanderons alors : Quels sont les éléments intrinsèques et extrinsèques qui influencent le développement professionnel continu chez les Masseurs-kinésithérapeutes libéraux en France ?

Nous supposons que les éléments extrinsèques influençant la réactualisation des connaissances des MKDE français comprennent l'aspect financier nécessaire à la participation aux formations réalisées par des organismes. De plus, le temps et l'organisation requis pour suivre ces formations sont deux autres facteurs extrinsèques qui pourraient impacter leur engagement dans le développement professionnel continu (DPC). Nous supposons que les facteurs intrinsèques qui contribuent à l'engagement dans le Développement Professionnel Continu (DPC) incluent les valeurs professionnelles des masseurs-kinésithérapeutes (MK), en particulier celles qui favorisent l'amélioration continue de leur pratique. Nous supposons que le plaisir dans l'exercice de leur métier jouerait également un rôle dans leur volonté de s'impliquer dans le DPC. Nous suggérons que les kinésithérapeutes les moins motivés à se former sont peut-être ceux qui ont une plus grande expérience, donc qui sont plus âgés, et qui pourraient moins ressentir le besoin de formation, ce qui pourrait être également associé à des facteurs intrinsèques.

## **2 Méthode**

### **2.1 Justification de la méthode**

#### **2.1.1 Enquête préliminaire**

Une enquête préliminaire sous forme de questionnaire a été effectuée en premier lieu sur cette étude. Ce questionnaire avait pour but d'inclure des chiffres « descriptifs » dans cette étude qui nous ont permis de « sonder » les notions importantes de notre question de recherche. (Singly, 2020). Ce questionnaire est un sondage permettant « d'établir des pourcentages sur les opinions, les habitudes et les comportements d'une population donnée. » (LE ROY & PIERRETTE, 2012).

Ce questionnaire a eu un second intérêt notamment lors de la conception du guide d'entretien et de la préparation des entretiens semi-directifs. Celui-ci a permis, notamment par l'intermédiaire des questions ouvertes, de faire ressortir les thématiques jugées « importantes » à aborder durant les entretiens semi-directifs. Ces dernières permettent de répondre « essentiellement à des enjeux exploratoires permettant d'obtenir des informations plus qualitatives sur un phénomène. » (LE ROY & PIERRETTE, 2012).

#### **2.1.2 Entretiens semi-directifs**

Après avoir réalisé notre questionnaire préliminaire, nous avons effectué des entretiens semi-directif qui nous ont permis « un traitement approfondi du sujet de recherche auprès d'un nombre limité de personnes. (LE ROY & PIERRETTE, 2012)

Les entretiens ont été réalisés dans le but d'évaluer les motivations des Masseurs-Kinésithérapeutes diplômés d'État à poursuivre leur formation continue après l'obtention de leur diplôme. Pour se faire, les entretiens ont été menés auprès de masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'État de différents âges et ayant suivi des parcours de formation variés. Il s'agit d'une étude qualitative non interventionnelle impliquant des individus, ne présentant aucun risque ni aucune contrainte pour les professionnels de santé participants.

La méthode qualitative semble pertinente pour cette question de recherche, car nous cherchons à comprendre les motivations, les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sont liés à des données subjectives. De plus, l'entretien individuel semi-directif permet aux participants d'exprimer pleinement ces facteurs subjectifs sans contraintes de temps, tout en restant centré sur la question de recherche. (Lebeau, Aubin-Auger, Cadwallader, & De La Londe, 2021).

L'entretien semi-directif a été réalisé à l'aide d'un guide d'entretien. Il se distingue ainsi du questionnaire dans la mesure où « il structure l'interrogatoire mais ne dirige pas le discours. » (Blanchet & Gotman, 2015). Ce guide permet de cibler certaines thématiques tout en laissant place à un échange libre avec la personne interrogée. Étant commun aux trois entretiens, il permettra également de comparer les échanges. (Lebeau, Aubin-Auger, Cadwallader, & De La Londe, 2021)

## **2.2 Recueil des données**

### **2.2.1 Enquête préliminaire : Questionnaire**

L'échantillonnage a été réalisé de manière « empirique » car obtenu de manière « non probabiliste » et « non représentatif » de la population. Notre technique d'échantillonnage est « volontaire ». Cette technique d'échantillonnage est observée lorsque « les personnes décident d'elle mêmes de participer à une enquête. Les questionnaires peuvent être mis à disposition en libre accès » (LE ROY & PIERRETTE, 2012). Le questionnaire a été soumis à différents groupes de Kinésithérapie de toutes régions sur les réseaux sociaux, y compris Facebook. Il a également été envoyé à des centres hospitaliers et à des centres de kinésithérapeutes libéraux. Notre questionnaire a été mis à disposition

du 6/11/2023 au 6/12/2023. La dernière réponse au questionnaire a été enregistré le 12/11/2023.

Selon les rapports démographiques de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de 2020, 83 196 kinésithérapeutes sont inscrits dans le collège libéral et mixte. (Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, 2023). Ayant obtenu 58 réponses, qui constitue ainsi notre échantillon, pour un niveau de confiance à 95% notre marge d'erreur concernant notre résultat est de 13%.

Le questionnaire comprenait onze questions, la plupart étant délibérément des questions ouvertes. Les premières questions concernaient les déterminants sociaux, portant sur l'âge et le genre (Annexe 10). Une question concernant l'année de diplomation visait à évaluer le nombre d'années d'expérience professionnelle des interrogés ainsi que d'établir le nombre de kinésithérapeutes interrogés ayant obtenu leur diplôme avant la réforme des études du 2 septembre 2015. La question sur le type d'exercice permettait de recueillir des informations sur le contexte professionnel des participants. Les questions de fin de questionnaire portaient sur la formation proprement dite : leur fréquence, leur nature, ainsi que les éventuels obstacles à leur participation. A la fin du questionnaire, deux questions étaient prévues pour que les participants puissent laisser leurs coordonnées pour un entretien individuel ainsi que d'éventuelles remarques.

**Tableau I. Questionnaire enquête préliminaire**

<b>Quel âge avez-vous?</b>
Réponse ouverte
<b>De quel genre êtes-vous?</b>
Homme
Femme
Autre
<b>En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme ?</b>
Réponse ouverte
<b>Quel type d'exercice réalisez-vous?</b>
Libéral
Salarial
Mixte

Autre
<b>A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ?</b>
0
1 par an
2 par an
3 par an
Plus de 3 par an
<b>Combien de formations en lien avec la kinésithérapie avez-vous réalisé durant l'année 2023?</b>
Réponse ouverte
<b>Quel type de formation réalisez-vous?</b>
e-learning
pratique
mixte
Parcours long
Parcours court
Autre
<b>Dans quels domaines/spécialités réalisez-vous des formations ?</b>
Réponse ouverte
<b>Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue?</b>
Réponse ouverte
<b>Si vous êtes intéressé pour répondre à d'autres questions lors d'un entretien merci de laisser votre mail/ numéro de téléphone :</b>
Réponse ouverte
<b>Avez-vous des remarques ?</b>
Réponse ouverte

## 2.2.2 Entretiens semi-directifs

L'échantillonnage choisi est raisonné pour assurer une variation maximale. Nous avons porté notre attention sur les kinésithérapeutes diplômés d'État. Comme mentionné

précédemment, nous avons effectué une enquête préliminaire sous forme de questionnaire à réponses ouvertes. La dernière question proposait aux répondants de laisser une adresse e-mail ou un numéro de téléphone s'ils étaient intéressés pour participer à un entretien individuel. Les kinésithérapeutes ont été contacté à partir de cette liste (Annexe 5).

Les critères d'inclusion dans les entretiens semi-directifs sont définis comme suit : être Masseur-kinésithérapeute diplômé d'État exerçant en France. Les critères d'exclusion sont les suivants : aucun. Parmi les kinésithérapeutes qui avaient répondu positivement à la possibilité de réaliser un entretien individuel, 10 ont été contacté et 4 réponses positives ont finalement été obtenues.

### 2.2.3 Construction du guide d'entretien

Comme mentionné précédemment, une enquête préliminaire sous forme de questionnaire a été réalisée avant de construire le guide d'entretien afin d'élargir la vision de la thématique de recherche. La grille d'entretien a ensuite été élaborée à partir des recherches effectuées sur le cadre conceptuel de la question de recherche et des réponses obtenues lors de l'enquête préliminaire.

Le guide d'entretien débute par une question "brise-glace" simple et contextuelle qui permet d'instaurer un climat propice à ce type d'entretien individuel et semi-directif, tout en ancrant le participant dans l'entretien. (Lebeau, Aubin-Auger, Cadwallader, & De La Londe, 2021)

**Tableau II. Grille entretien : entretiens semi-directifs**

QUESTION PRINCIPALE	QUESTIONS DE RELANCES	NOTIONS ATTENDUES
Est-ce la première fois que vous participez à un entretien dans le cadre d'une question de recherche?		Brise-glace
Pouvez-vous vous présenter et m'expliquer votre parcours professionnel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme?</li> <li>• Quel type d'exercice réalisez-vous?</li> <li>• Quelle est votre</li> </ul>	Cadre (famille/ enfant/ horaire/ lieu/ âge/ année de pratique/type d'exercice/ plage horaire)

	<p>situation familiale?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel est votre lieu de travail?</li> <li>• Pouvez-vous me donner l'organisation d'une de vos journées type au travail ?</li> <li>• Quelles sont les spécialités que vous avez investies dans votre carrière?</li> <li>• Quels sont/quelle est votre spécialité actuelle?</li> </ul>	<p>Remarques :</p>
<p><b>Que pouvez-vous me dire sur la formation continue ?</b></p>	<p><b><i>Reformulation possible :</i></b>  <b><i>Qu'est-ce que vous évoque la formation continue dans le cadre de votre exercice ?</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous me donner une définition de ce qu'est la formation continue pour vous?</li> <li>• Pouvez-vous me parler de vos connaissances concernant la formation continue?</li> <li>• Où commence la formation continue pour vous?</li> <li>• Pouvez-vous me parler du cadre juridique qui encadre la formation continue?</li> <li>• Expliquez-moi votre démarche lors d'une recherche de formation</li> <li>• Pouvez-vous me développer les méthodes que vous utilisez pour réaliser votre formation continue ?</li> <li>• Pouvez-vous me parler de votre auto-évaluation concernant votre pratique?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• définition</li> <li>• obligation</li> <li>• organismes</li> <li>• méthodes</li> </ul> <p>Remarques :</p>

<p>Comment intégrez-vous la formation continue dans votre pratique quotidienne?</p>	<p><b>Reformulation possible :</b></p> <p><b><i>Quel lien faites-vous entre la formation continue et votre pratique quotidienne de la kinésithérapie ?</i></b></p> <p>Quel place prend la formation continue dans votre pratique professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Combien de temps consacrez-vous à la formation continue dans une journée?</li> <li>• Que recherchez-vous lorsque vous effectuez une formation?</li> <li>• Quels bénéfices retirez-vous lors de la réalisation de votre formation continue?</li> <li>• Quels sont les leviers/paramètres qui jouent en faveur de la réalisation de votre formation continue?</li> <li>• Quels éléments vous freinent lors de la réalisation de votre formation continue?</li> <li>• Pouvez-vous me parler de l'impact des prix/ de vos revenus financiers sur la réalisation de votre formation continue?</li> <li>• Pouvez-vous me parler de l'impact de la localisation de votre exercice sur la réalisation de votre formation continue ?</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• temps</li> <li>• l'argent</li> <li>• logistique/lieu</li> <li>• besoin / but de compétence ou pas</li> <li>• but de performance</li> <li>• efficacité et dynamisme</li> <li>• autonomie</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet ( évolution pro?)</li> <li>• hiérarchie ( obligation?)</li> </ul> <p>Remarques :</p>
---	---	---

<p><b>Quels éléments vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pouvez-vous me définir ce qu'est un "Bon kinésithérapeute" selon vous ?</li> <li>• Quelles valeurs incarnent le " bon" professionnel de santé selon vous?</li> <li>• Pouvez-vous me citer les valeurs que vous incarnez en tant que MK?</li> <li>• Comment vous appropriez-vous la casquette de MK?</li> <li>• Comment personnalisez-vous votre pratique ?</li> <li>• Quel est l'impact de votre expérience professionnelle sur votre pratique pro?</li> <li>• Quel est l'impact de votre expérience professionnelle sur votre vision du métier ?</li> <li>• Quel est l'impact de votre expérience sur votre évolution personnelle en tant que MK?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• valeurs morale/éthique ( qualité et bien être)</li> <li>• valeurs idéologiques</li> <li>• valeurs spirituelles</li> <li>• valeurs professionnelles</li> <li>• genre pro</li> <li>• style pro</li> <li>• expérience?</li> </ul> <p>Remarques :</p>
<p><b>Avez-vous des remarques supplémentaires ?</b></p>		

Les premières questions sont les plus "simples" et "évidentes" pour les personnes interrogées. Elles permettent à la personne de se présenter, et par la suite, ces données identitaires serviront à établir des liens entre les participants. La deuxième partie du questionnaire concerne les questions les plus personnelles et abordent des thèmes subjectifs qui touchent des notions intimes vis-à-vis des participants. La question finale permet à l'interviewé de s'exprimer librement sur des éléments qu'il n'a potentiellement pas eu le temps d'aborder aux questions précédentes.

#### **2.2.4 Déroulé de l'entretien**

Avant leur participation, les interrogés recevaient un e-mail comportant les informations suivantes : une brève présentation du sujet de recherche, la durée minimale de l'entretien, ainsi que l'assurance que les données seraient anonymisées et que la participation ne comporterait aucun risque.

Les entretiens ont principalement eu lieu en vidéoconférence, à l'exception de celui avec Monsieur B, où la visioconférence n'a pas fonctionné. En effet, ayant sélectionné les participants à mon étude à partir d'un questionnaire partagé sur des plateformes touchant des kinésithérapeutes dans toute la France, il m'a été impossible d'organiser des rencontres en présentiel en raison de contraintes de planning et de logistique inadaptées.

Les entretiens ont été enregistrés au dictaphone, puis retranscrits intégralement à la main et anonymisés.

L'entretien 1 de Madame A a été réalisé par visio-conférence le 7/12/2023. L'entretien de Monsieur B a été réalisé par appel téléphonique le 7/12/2023. L'entretien de Monsieur C a été réalisé en visio-conférence le 24/01/2024. L'entretien de Monsieur D a été réalisé le 26/01/2024 en visio-conférence.

### **3 Résultats**

#### **3.1 Résultats enquête préliminaire**

A la fin de la période d'exposition du questionnaire, 58 réponses ont été enregistrées. Le détail des réponses est disponible en Annexe. Les réponses ont été rassemblées selon les Figures ci-après.

Parmi les répondants de notre enquête préliminaire, 47 étaient des femmes, 9 étaient des hommes et 2 personnes étaient « Autre ». (Figure 4)

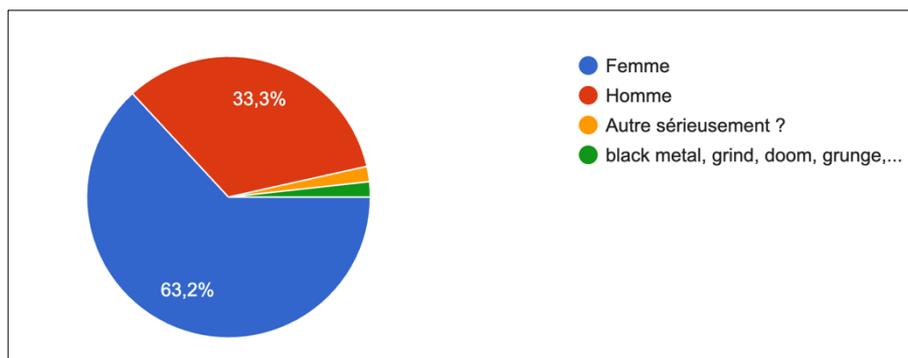


Figure 4. Classification des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par genre

Concernant leur mode d'exercice, 50 personnes exerçaient en libéral, 3 personnes étaient salariés et 5 personnes réalisaient une activité mixte. (Figure 5)

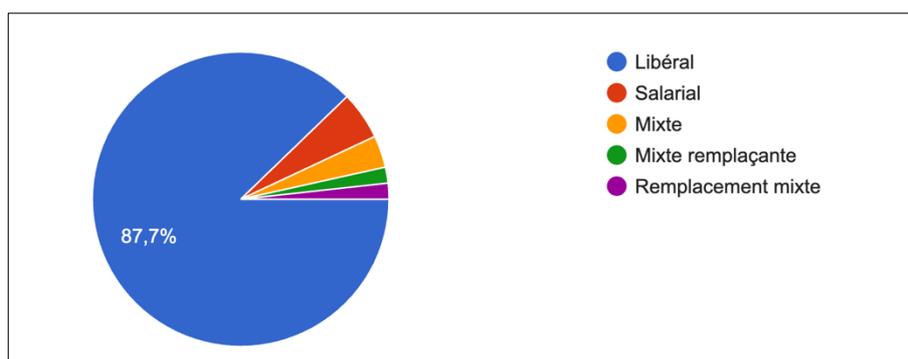


Figure 5. Classification des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par type d'exercice

Concernant l'année du diplôme, celui-ci était compris entre 1978 et 2023. L'âge des répondants était compris entre 23 et 67 ans avec une répartition telle que : 31 personnes étaient comprises entre 20 et 40 ans, 25 personnes comprises entre 40 et 60 et 1 personne avait plus de 60 ans.

Concernant la fréquence de formation tout au long de la carrière, 3 personnes ont déclaré ne pas s'être formées, 22 personnes ont réalisé 1 formation par an, 16 personnes ont réalisé 2 formations par an, 11 personnes ont réalisé 3 formations et 5 personnes ont réalisé plus de 3 formations. (Figure 6)

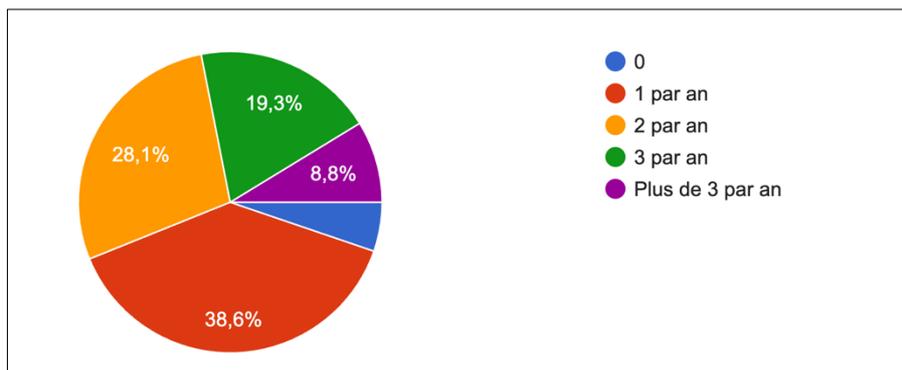


Figure 6. Fréquence de formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par an

Durant l'année 2023, la majorité des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés ont suivi une ou deux formations en lien avec la kinésithérapie. (Figure 7)

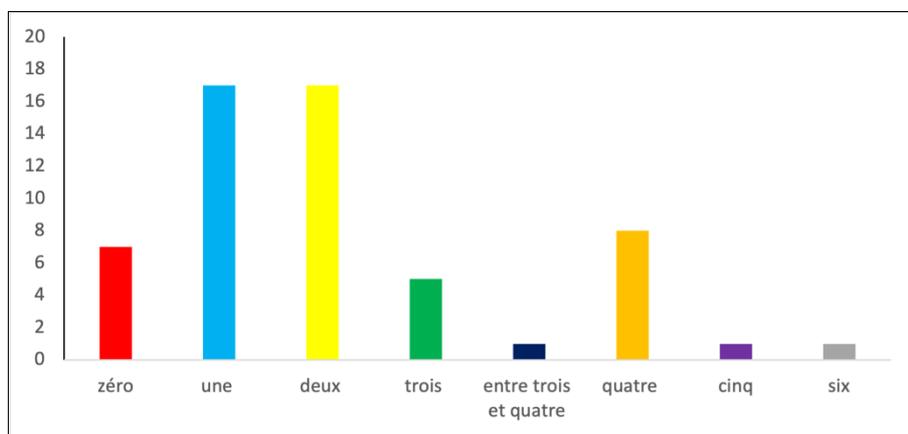


Figure 7. Fréquence de formation en lien avec la kinésithérapie des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés durant l'année 2023

Les Masseurs kinésithérapeutes interrogés ont principalement suivi des formations pratiques. Le type de parcours utilisé était préférentiellement de courte durée. (Figure 8.)

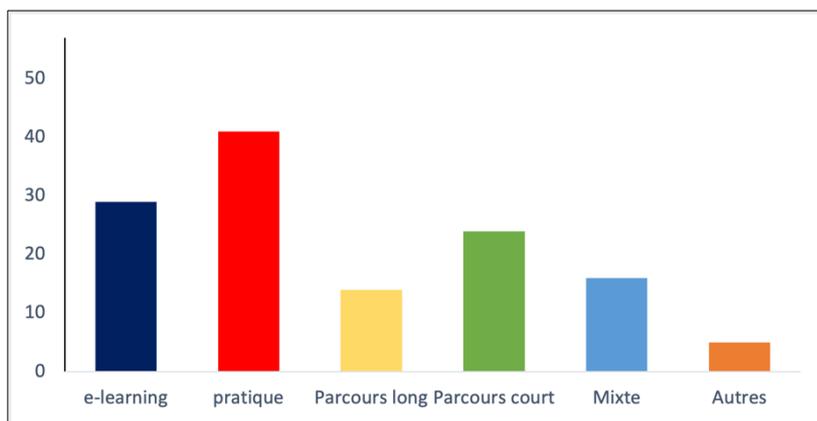


Figure 8. Classification des Masseurs-Kinésithérapeutes interrogés par type de formation

Les kinésithérapeutes ont principalement suivi des formations dans le domaine de l'orthopédie-traumatologie-rhumatologie avec une mise en avant des formations sur l'épaule, représentant 5 réponses sur l'ensemble. Les spécialités de sénologie et de prise en charge post-cancer, ainsi que le domaine du sport et de la périnéologie se positionnent en tant que deuxième domaine privilégié pour la formation des MK. D'autres spécialités telles que la neurologie, la kinésithérapie viscérale, la maxillo-faciale ainsi que la kinésithérapie respiratoire et vestibulaire sont également des domaines de formation parmi les professionnels interrogés. Il est à noter qu'aucun des kinésithérapeutes interrogés n'a indiqué avoir suivi une formation en kinésithérapie cardio-vasculaire. Parmi les autres formations abordées, la communication, la douleur ont été évoquées. (Annexe 6, Figure 9.)

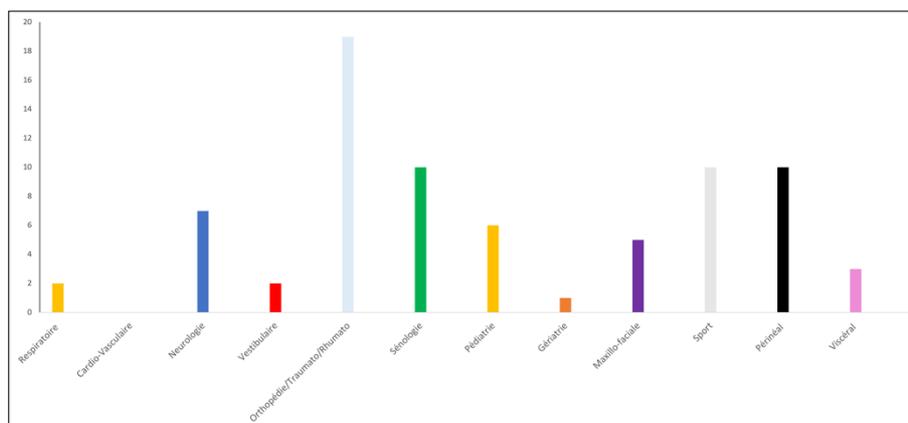


Figure 9. Préférence de formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés par spécialités

Les Masseurs-kinésithérapeutes interrogés ont indiqué avoir été principalement freinés par le coût des formations dans la réalisation de celles-ci, avec l'exemple de l'absence de prise en charge de ces formations pour trois des répondants. Le temps a été mentionné comme deuxième obstacle retrouvé dans la réalisation de la formation des kinésithérapeutes. En troisième position, la contrainte liée au lieu et plus généralement à la logistique a mis en difficulté les MK pour partir en formation. Les autres freins à la formation mentionnaient la vie familiale, des problématiques d'inscription aux formations, un manque de preuve et de fiabilités sur les formations proposés et des retours de confrères négatifs. (Annexe 7, Figure 10.)

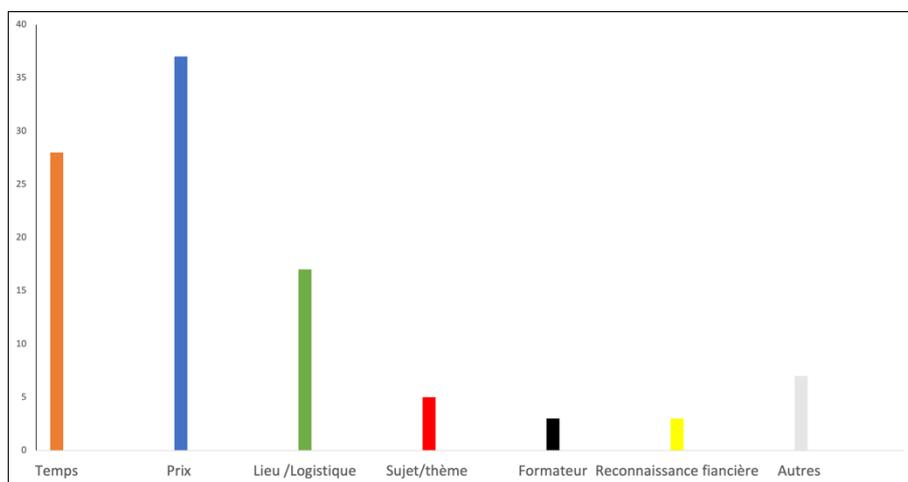


Figure 10. Principaux freins à la réalisation de la formation des Masseurs-kinésithérapeutes interrogés

### 3.2 Populations des entretiens

Tableau III. Population des entretiens semi-directifs

Numéro et âge	Durée de l'entretien	Lieu et date de l'entretien	Année de diplôme	Exercice actuel

Madame A 54 ans	44 minutes 56 secondes	Visio- conférence au domicile 7/12/2023	1992	Elle est kinésithérapeute en cabinet libéral en milieu rural. Ses horaires habituels sont 9H-21H sans pause le midi. Elle a 3 enfants adultes. Son mari est également kiné dans le même cabinet libéral. Elle se forme plusieurs fois par an.
Monsieur B 68 ans	40 minutes 32 secondes	Appel téléphonique au domicile 7/12/2023	1978	Il est kinésithérapeute retraité, il continue à enseigner dans 3 IFMK et à proposer des expertises judiciaires. Il a deux enfants, un de 40 ans et le second de 38 ans. Il s'est toujours formé depuis l'obtention de son diplôme.
Monsieur C 48 ans	39 minutes et 12 secondes	Visio- conférence au domicile 24/01/2024	1998	Il est kinésithérapeute en cabinet libéral en campagne. il a deux enfants en bas âge et marié. Il travaille en 35 heures par semaine. Ses horaires sont généralement 8h30- 18h30 sur une semaine de quatre jours et demi. Il est spécialisé en maxillo ce qui représente 85% de son activité. Il est également sophrologue, il pratique hors convention cette spécialité.
Monsieur D 38 ans	52 minutes et 25 secondes	Visio- conférence au domicile 26/01/2024	2009	Il est kinésithérapeute en cabinet libéral la plupart du temps et intervient deux demi-journées par semaine dans un centre d'enfants polyhandicapés. Ses horaires sont généralement 9h-18h30 sans pause le midi. Il est marié et a une fille de quatre ans et une seconde fille de 18 mois. Sa femme est kiné.

## 3.3 Entretiens semi-directifs

### 3.3.1 Données brutes

#### 3.3.1.1 *Entretien 1 : Madame A*

Madame A (Annexe 1), âgée de 54 ans, est diplômée depuis 1992 et a trois enfants adultes. Elle partage sa vie avec son mari, également kinésithérapeute. Après avoir débuté par des remplacements, elle a ensuite exercé en tant qu'assistante. Lorsqu'elle est devenue mère, Madame A est passée à un temps partiel. Elle affirme suivre des formations chaque année depuis l'obtention de son diplôme, et même "plusieurs fois par an" désormais. Ses horaires habituels vont de 9 heures du matin à 21 heures le soir du lundi au vendredi, sans pause le midi. Elle travaille également "pas mal le samedi matin". Elle exerce en milieu rural, dans une ville qu'elle décrit comme étant en "sous-effectif" de kinésithérapeutes. Ils sont trois dans le cabinet, elle, son mari et une collaboratrice.

Interrogée sur la formation continue, Madame A a répondu qu'elle en faisait "beaucoup, beaucoup, beaucoup". Elle utilise sa FIF-PL et son DPC chaque année avec son mari et se base sur les retours de formation des réseaux sociaux des autres kinés. Elle a suivi des formations en présentiel et en e-learning. Concernant les autres méthodes de formation continue, notamment les échanges entre collègues, Madame A trouve que parler entre confrères est "formateur". Elle indique qu'elle échange beaucoup avec ses collègues, même sur les réseaux sociaux, mais estime que cela "a ses limites". Elle préfère échanger avec des collègues qui suivent régulièrement des formations. Pour elle, la formation continue n'a pas de moment précis car "on apprend tous les jours dans notre métier". Madame A consulte aussi la littérature, surtout via les réseaux sociaux, ainsi que des articles et des ouvrages car elle "aime bien apprendre".

En ce qui concerne l'autoévaluation comme moyen de réaliser la formation continue, Madame A dit qu'elle réalise une autoévaluation "inconsciemment" et se fie aussi au "retour du patient". Elle organise également des réunions pour discuter avec des collègues locaux. Madame A préfère les formations en présentiel aux formations en e-learning car elle "adore vraiment rencontrer les gens". Elle estime que lors des pauses, elle apprend beaucoup en discutant avec d'autres collègues sur leur façon de travailler et leur matériel.

Dans sa réponse à la question "Comment intégrez-vous la formation continue dans votre

pratique quotidienne ?", Madame A partage son approche en matière de recherche lorsqu'elle manque de connaissances sur un sujet : "Et moi je peux passer des fois beaucoup de temps à chercher des trucs en fait [...] en maxillo beaucoup. Mais là fin par rapport à certaines pathologies, des fois je vais chercher beaucoup beaucoup et des articles et des bouquins et acheter des bouquins d'occaz." Elle exprime également son intérêt pour l'apprentissage de nouvelles techniques dans sa vie quotidienne : "dans ma vie quotidienne aussi, j'adore apprendre les nouvelles techniques." Pour elle, les formations sont comme "des vacances annuelles", et elle apprécie particulièrement "rencontrer les gens" lors des formations en présentiel.

Madame A répond positivement à la question "être pertinent, ça fait partie d'une de vos sources de motivation pour à la formation ?". Elle partage son expérience d'une formation où elle a approfondi la communication avec le patient, ce qu'elle n'a pas appris lors de sa formation initiale : "dans la communication parce que je ne sais pas maintenant dans les écoles de kiné mais nous à notre époque, la communication en fait, c'était le kiné, il savait tout, le patient, il ne savait rien, c'était très descendant."

Elle mentionne également qu'elle a parfois suivi des formations en fonction des retours de ses patients sur les prises en charge d'autres kinésithérapeutes, sur des techniques qu'elle ne connaissait pas : "des fois j'avais des dames qui disaient en uro, 'mais la kiné elle m'a fait travailler ça ' et je me disais 'mais de quoi elle me parle ? ' [...] et je disais à mon mari 'Il faut que je refasse le stage de base parce que y a des nouveaux trucs.'"

Enfin, Madame A reconnaît que certaines formations qu'elle a suivies n'ont pas été utiles : "Effectivement, je n'avais rien appris".

Nous évoquons les obstacles à la participation à des formations lors d'une question de suivi, et Madame A mentionne son sentiment de ne pas être « [...] hyper sportive », ce qui la freine lorsqu'il est nécessaire de l'être un minimum pour certaines formations. Elle affirme « [...] non j'ai pas beaucoup de freins. » pour suivre des formations. En réponse à la relance « Pouvez-vous me parler de l'impact des prix et de la localisation sur la réalisation de vos formations ? », Madame A répond « [...] si on veut faire une formation avec un formateur particulier, on traversera la France, ce n'est pas un problème. » Elle explique également qu'elle réalise la plupart de ses formations à Paris car c'est plus pratique pour elle. Elle se rappelle avoir suivi une formation à Bordeaux qui n'était pas du tout pratique en termes de logistique, mais elle a choisi cette option car « [...] je voulais faire avec ce formateur là et le concept de cette formation là. ».

Madame A décrit les formations comme étant « [...] fatigantes [...] intellectuellement et physiquement [...] ». Il lui arrive de ne pas avoir de journée de repos entre la formation et

son retour au cabinet : « Et en plus c'est jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Et nous, souvent, on enchaîne directement sur la semaine. » Elle note que suivre des formations « [...] ça te coupe de ton train-train habituel [...] ». Pour ce qui est de ses patients, Madame A a appris à s'organiser lorsqu'elle est absente : « On leur donne une fiche d'exercices, on leur dit ce qu'ils doivent faire. Maintenant qu'on a notre collaboratrice, on trouve des remplaçants [...] ». Elle ajoute « On informe nos patients de notre départ en formation, c'est aussi un peu plus pour eux. »

A la question de relance « Et concernant le choix de vos formations, est-ce que vous pouvez m'expliquer comment vous procédez? » Madame A a répondu qu'elle utilisait le « bouche à oreille » et qu'elle a déjà réalisé des formations qu'elle n'aurait jamais faites si on ne lui avait pas conseillées. Madame A parle également de l'importance pour elle de la « qualité de l'organisme. » et « il y a aussi dans l'organisation du cabinet des choses dont on a envie. » qui jouent dans son choix de formation. Madame A nous parle aussi d'un moment de sa carrière où elle a directement été influencée par les besoins d'une patiente « j'ai une patiente qui m'expliquait...Tu vois, par rapport au post-partum, comme on est vraiment isolé, y a rien pour les femmes enceintes dans le secteur. Elle m'a dit "ça serait vraiment bien des groupes de gym. " ». Madame A évoque aussi que son « mari il a fait vestibulaire parce qu'effectivement dans le secteur y avait pas et que les gens ils font beaucoup de kilomètres pour ça ». Madame A rencontre aussi parfois des patients où elle n'a « pas les armes pour ça parce que ce n'était pas ta formation initiale. » et qu'elle réalise par la suite des formations pour compléter ses manquants. Madame A parle également de l'importance du choix du formateur, et qu'elle change de formateur sur une même thématique pour avoir différents points de vue « je me dis j'irais bien voir ce que raconte un autre formateur. Parce que après il y a le formateur qui est important. ». Madame A parle aussi du fait que l'expérience peut jouer sur ses choix « alors c'est là où l'expérience joue, c'est qu'on voit bien que notre profession est en train de changer [...] Il nous reste une grosse quinzaine d'années à travailler si tu veux. Il faut aussi que ce soit confortable, agréable et puis que financièrement on s'y retrouve [...] ». Elle aborde des notions démographiques avec l'idée que même à la campagne « la densité de kiné [...] tend à augmenter exponentiellement. Donc il faut que notre cabinet continue à tourner. [...] L'idée c'est ça, c'est de faire vivre notre cabinet pour assurer notre fin de carrière aussi. »

Dès le début de l'entretien, Madame A nous dit qu'elle « aime être pertinent[e]. ». A la question de relance « Est-ce que vous pouvez me définir ce que signifie pour vous d'être pertinent dans votre pratique ? » Madame A a répondu que cela signifie « déjà apporter un

mieux-être au patient [...] essayer d'améliorer son problème. » Elle parle également de « aussi savoir se mettre à l'écoute de la personne et de ce qu'elle veut ». Madame A parle du fait de réorienter quand on ne pense pas être la solution au problème du patient ou quand lui-même n'est pas satisfait de ce qu'on lui propose. Madame A dit ne pas beaucoup garder ses patients et qu'elle se met comme objectif « qu'ils partent vite. » et c'est pour ces raisons qu'elle « essaye de trouver la solution qui va être la plus rapide ».

A la question de relance « Quelles valeurs professionnelles vous pensez incarner en tant que kinésithérapeute? » Madame A a répondu « être à l'écoute du patient. » et être honnête avec les patients vis-à-vis de leurs pathologies et de leurs évolutions. Madame A dit être « assez disponible » pour les patients. Elle « essaie d'être assez respectueuse de ça et de les arranger. » et pour ça qu'elle a travaillé « pas mal de samedis matin [...] parce qu'il y a un moment où les gens, ils ont aussi besoin de soins. ». Madame A nous dit qu'il est important pour elle que ses patients lui rendent et qu'ils soient ponctuels. A la question de relance sur l'impact de l'expérience sur la vision du métier et l'évolution de la pratique quotidienne, Madame A a répondu que « l'expérience, je vais dire elle ne veut pas dire grand-chose, c'est-à-dire que c'est plutôt les formations qui font que l'on va être plus pertinent. ». Pour Madame A, ce qui change la pratique ce n'est pas l'expérience mais les formations réalisées par la suite « c'est pas tant l'expérience, moi je vais dire c'est vraiment les dernières formations qu'on fait, qui vont faire qu'on est meilleur kiné, que celui l'on était avant [...] » et qu'« il faut garder l'expérience des cinq dernières années par exemple ». Madame A parle également du « comportement des gens » qui « évolue beaucoup. ». Lorsque Madame A confie ses patients à ses confrères, elle souligne qu'il faut « faire confiance à ses collègues. » et « être humble. ».

### 3.3.1.2 *Entretien 2 : Monsieur B*

Monsieur B (Annexe 2), kinésithérapeute à la retraite, enseignant et expert en expertise judiciaire, est âgé de 68 ans et a été diplômé en 1978. Il est marié et a deux enfants âgés de 38 et 40 ans, l'un d'eux exerçant également en tant que kinésithérapeute. Après quelques remplacements en début de carrière, il est devenu assistant en cabinet libéral. Sur une période de sa carrière, il a également exercé une activité mixte en intervenant dans un centre pour enfants handicapés. En moyenne, ses activités en cabinet, d'enseignement et d'expertise représentaient 15 heures de travail par jour sur une semaine complète. En 2022, pour « un choix d'organisation de journée », Monsieur B a décidé de cesser d'exercer en pratique et de se consacrer uniquement à l'enseignement et à l'expertise, pour environ 4 à 5

heures par jour. Cette décision lui permet de « profiter de mon épouse [...] profiter de mes petits-enfants ». Il siège également en chambre disciplinaire nationale. Actuellement, il dispense des cours de législation et de déontologie dans deux IFMK. En ce qui concerne l'expertise judiciaire, il est spécialisé dans trois domaines : le dommage corporel, l'évaluation du handicap et les accidents de travail ainsi que les plaintes de la sécurité sociale. Il a validé un master dans le domaine de l'expertise. Monsieur B nous confie qu'il a toujours cherché à se former régulièrement à la suite de l'obtention de son diplôme, effectuant « au moins 2 formations par an ».

À la question « Que pouvez-vous me dire sur la formation continue ? » Monsieur B a répondu que pour lui, « la formation continue c'est quelque chose d'essentiel ». Il aborde son obligation ainsi que les types de formations qu'il connaît : « qui est obligatoire tous les trois ans par le DPC [...] alors il y a deux sortes de formations continues [...] le DPC c'est autour de besoin de la sécurité sociale des ARS et tout ça. Alors que j'ai que l'autre formation continue c'est fonction des besoins de nos patients. » Il ajoute également que pour lui le DPC est la formation « la moins intéressante ». Pour Monsieur B, la formation continue débute dès lors que l'on obtient notre diplôme d'état : « Dès qu'on a notre DE tout ce qu'on fait après c'est de la formation continue ». Selon lui, elle peut prendre différentes formes : « Il y a la formation pour progresser. Moi, par exemple, j'ai constaté qu'il y a des choses qu'on ne nous a pas enseignées à nous et qu'on vous apprend, par exemple la rééducation du périnée. » « Et puis il y a aussi la formation continue parce que nos connaissances s'émoussent. » Pour Monsieur B, la formation initiale qu'il a eue n'était pas « non suffisante » mais « elle était bien pour l'époque ». Il poursuit en disant que notre manière de pratiquer aujourd'hui ne sera pas la même que notre manière de pratiquer dans 40 ans. Monsieur B s'est formé lorsqu'il ressentait des « manques » dans sa pratique quotidienne ou des choses qu'il avait « oubliées ». Monsieur B parle également de patients qui « arrivent avec des prescriptions sur des choses qu'on ne connaît pas » pour lui « on a soit la curiosité de vouloir les connaître soit pas ». Monsieur B évoque également le fait qu'avant, le code de déontologie n'imposait pas l'obligation à la formation continue : « j'ai des copains qui ne sont jamais formés dans toute leur carrière. Parce que c'était possible avant, maintenant cela ne devrait plus être possible parce que tous les trois ans, on est obligé de faire une formation. C'est le code de déontologie ».

À la question de relance « par rapport à cette formation, quels éléments étaient un frein à votre formation ? » Monsieur B aborde le temps et l'aspect financier : « Le temps qu'il faut [...] il y a aussi l'aspect financier, c'est-à-dire que ça coûte cher et d'autre part, le temps

qu'on passe à se former, on le perd au travail ». Monsieur B évoque « l'intérêt de la profession et la curiosité ». Lui a découvert l'expertise par l'intermédiaire d'un confrère et cela l'a intéressé : « Ensuite, j'ai suivi des cours parce que je ne sais pas, je dois être malade dans ma tête, j'ai voulu m'améliorer ». Il parle également de « pôles d'intérêt » concernant ses formations sur l'expertise juridique. Monsieur B parle également de l'impact du « bouche-à-oreille » sur certains choix de formation : « la rééducation du périnée, par exemple, oui, et c'est un collègue qui m'a poussé à le faire. Je ne voulais pas trop le faire, mais il m'a convaincu de le faire ». À la question de relance sur l'impact de la localisation sur la réalisation de formation, Monsieur B a répondu que cela ne lui a jamais posé de problème étant donné qu'il vit en banlieue parisienne : « Peut-être parce que je suis sur Paris, c'est central. Pour se déplacer, c'était plus facile ». À la question de relance « Et est-ce que par ailleurs, le choix des formateurs est important pour vous? » Monsieur B souligne qu'il « peut y avoir un formateur qui a d'énormes connaissances, mais qui ne soit pas très pédagogue », mais pour lui ce qui est « surtout important, c'est l'organisme de formation, il y a les organismes qui sont sérieux, puis d'autres organismes qui ne le sont pas ». Il ajoute « Maintenant c'est plus facile parce qu'avec le Conseil de l'Ordre, on a les possibilités de savoir si les organismes sont assez fiables ou pas. Mais avant [...] il y a des formations où je me suis bien fait avoir ». Concernant l'autoévaluation dans sa pratique quotidienne, Monsieur B ne « la fait pas en tant que telle », mais plutôt « sans s'en apercevoir ». Il souligne ne pas penser en termes d'autoévaluation mais « on pense en termes de « j'en ai besoin, je n'en ai pas besoin ». Et là « je ne me sens pas bien », « ça il faut que je le fasse ». Moi c'est comme ça que je le sens ». Lorsque je reformule les réponses de Monsieur B en indiquant que « c'était plus un but de compétence, du coup, lorsque vous vouliez vous former », Monsieur B répond positivement. Par ailleurs, rester enseignant l'oblige à se poser des questions et l'oblige « à réfléchir » et « à rester au courant ».

À la question de relance « Est-ce que vous pouvez me développer les valeurs professionnelles que vous incarnez, vous, en tant que kiné et qui vous semblent importantes pour être un bon professionnel de santé? » Monsieur B parle de « l'écoute des patients », d'être « techniquement au point » avec des « bonnes bases théoriques et des bonnes bases pratiques ». Il souligne aussi qu'il se veut « empathique ». Pour Monsieur B, on doit « le mieux possible » au patient. Il parle aussi de l'importance qu'il trouve à l'implication dans la profession : « qu'il faut être impliqué dans la profession pour la faire évoluer et pour la faire bouger [...] il ne faut pas l'attendre des autres. » Car pour lui le métier de kinésithérapeute est « un métier passionnant ». Monsieur B aborde aussi la notion de secret professionnel notamment dans son intervention en expertise juridique : « on m'a proposé deux sortes d'affaires. La première que j'ai refusée c'est celle d'un kiné qui a manipulé quelqu'un qui a eu

des problèmes neurologiques à la suite de ça. Alors je l'ai refusé parce que le kiné était un de mes élèves. ».

À la question « Quels éléments vous permettent de vous sentir légitime aujourd'hui dans votre pratique ? » Monsieur B a répondu « l'expérience » et « les connaissances ». Lorsque nous l'interrogeons sur cette expérience et sur l'impact de celle-ci sur son évolution professionnelle, Monsieur B explique qu'il a développé une « rapidité de compréhension du problème de la personne » mais « qu'on a tendance peut-être à s'appuyer dessus et réussir à faire des âneries parfois. » Selon Monsieur B, l'expérience ne peut se développer « qu'à partir d'une théorie donc d'une base pratique », et cette expérience « va se développer à partir de nos connaissances en formation ». Les formations de Monsieur B lui ont permis de changer sa pratique mais ont aussi eu un impact sur lui-même : « même la formation d'expertise m'a complètement changé ».

### *3.3.1.3 Entretien 3 : Monsieur C*

Monsieur C (Annexe 3), âgé de 48 ans, a été diplômé en 1998. Il a entamé sa carrière en tant que kinésithérapeute libéral en tant qu'assistant dès le début, sans avoir été remplaçant. Ses débuts se sont déroulés dans un cabinet généraliste, orienté plutôt vers le sport. Il a également pratiqué en domicile et en maison de retraite. Après avoir été assistant, il est devenu titulaire d'un cabinet, qu'il a ensuite cédé. Par la suite, il a ouvert un autre cabinet, se spécialisant désormais en maxillo-faciale, qui représente 85 % de son activité. Il travaille avec deux collaborateurs dans son cabinet, situé entre Marseille et Aix-Provence. Marié et père de deux enfants lycéens, sa femme travaille dans le domaine des grands axes routiers.

Ses journées commencent à 8h30 pour se terminer vers 18h30-19h, avec un patient toutes les demi-heures. Il pratique sur des semaines de quatre jours et demi, gardant le mercredi après-midi disponible pour s'occuper de ses enfants et pour « développer d'autres activités ». Il anime des « groupes de prévention de gymnastique », proposant notamment des ateliers sur le dos et la posture. En dehors de cela, il est également sophrologue non conventionné. Actuellement, il suit une « formation de formateur » afin de pouvoir enseigner, notamment en sophrologie.

Interrogé sur ce que lui évoque la formation continue, Monsieur C a souligné qu'elle « peut prendre plusieurs formes ». Pour lui, c'est « nécessaire, indispensable », afin de se tenir à jour et de garder de la curiosité pour le métier, évitant ainsi la routine. Il reste à jour en lisant

la presse spécialisée en kinésithérapie et utilise fréquemment Internet pour accéder à une variété de ressources, y compris les pratiques des physiothérapeutes à l'étranger. Il tire également profit des réseaux sociaux pour échanger avec des confrères et découvrir de nouveaux outils. En raison de sa spécialisation en maxillo-faciale, il effectue des recherches dans d'autres disciplines, notamment dentaires, orthodontiques, ORL et pneumologie. Bien qu'il ait suivi de nombreuses formations qu'il n'a que rarement utilisées, il estime qu'elles lui ont apporté des connaissances utiles pour sa pratique.

Concernant ses choix de formation, Monsieur C a débuté par des formations « très très larges ». Il précise également : « Globalement, j'essaie de me concentrer sur des petits thèmes, des sujets plus généralistes, et toujours sur des sujets intéressants ». Pour lui, « On apprend pas mal de choses, ne serait-ce qu'en cherchant des réponses ». Il suit des formations « e-learning », mais il avoue ne pas vraiment accrocher, car il a « beaucoup de mal à rester attentif derrière un écran, surtout si ce sont des vidéos qu'il faut visionner pendant ses temps libres ». Il participe également à des formations en visioconférence, mais il « essaie de privilégier le présentiel ».

En ce qui concerne la fréquence de ses formations, il explique en faire au moins une par an. Il ajoute : « Il y a peu d'années où je ne me suis pas formé », avec des formations plus ou moins longues. Par exemple, « la formation en sophrologie, cela m'a pris quatre ans et demi, et cela représentait un investissement en termes de temps et d'argent [...] je n'ai pas suivi d'autres formations pendant cette période ». Sa fréquence de formation n'est pas fixe : « Parfois, ce sont juste deux jours, car c'est une obligation annuelle, et d'autres fois, ce sont des cycles plus longs ».

Monsieur C évoque également un type de formation qu'il qualifie de « compagnonnage ». Lorsqu'il rencontre des patients pour lesquels il ne sait pas comment les prendre en charge, il se tourne vers des collègues : « Parfois, des patients viennent pour des problèmes que je ne sais pas traiter, mais ils viennent me voir parce qu'ils me connaissent, et il m'arrive d'appeler quelqu'un qui est spécialisé ». Il utilise la formation continue pour se mettre à jour, notamment concernant sa spécialité : « Les techniques ont évolué, ainsi que les prises en charge, surtout en ce qui concerne le champ d'intervention. Au début, c'était principalement articulaire, mais maintenant, nous sommes beaucoup plus axés sur le fonctionnel, ce qui est beaucoup plus intéressant. Donc oui, c'est une forme de formation ».

En ce qui concerne les formateurs, Monsieur C mentionne souvent leur relative jeunesse par rapport à lui : « Il arrive souvent que je sois plus âgé que le formateur [...] Il y a des personnes qui ont travaillé deux ou trois ans, qui sont jeunes diplômés, qui ont une approche différente, avec des pratiques différentes, ce qui me sort un peu de ma routine ». Concernant ces jeunes formateurs, il ajoute : « Il ne faut pas les sous-estimer en se disant : "Ce sont des jeunes qui manquent d'expérience" ». Au contraire, pour lui, former les autres est aussi une façon de se former : « C'est également une manière d'apprendre en s'obligeant... nous sommes contraints d'apprendre pour pouvoir transmettre correctement ». Monsieur C ajoute que « Si se former est important, essayer de prendre parfois une posture de formateur, de tester et d'accueillir des stagiaires est tout aussi crucial ». Il explique avoir lui-même expérimenté cette approche, et que cela lui a été très bénéfique.

Concernant son choix de s'orienter vers la spécialité maxillo-faciale, il explique : « C'est pour ça que je me suis orienté vers cette spécialité. C'est quelque chose où l'on peut encore apporter une valeur ajoutée en tant que kiné, qui n'est pas trop concurrencée par d'autres professions, et qui est reconnue pour cela ». Il justifie son choix de se spécialiser par rapport au quota d'installation : « Parce que c'est l'une des seules raisons pour lesquelles on peut passer outre les quotas d'installations [...] si la spécialité n'est pas trop représentée dans la zone, on peut quand même s'installer ». De plus, Monsieur C explique que ce choix de spécialité lui garantit une fin de carrière confortable : « et après, en deuxième partie de carrière aussi, c'est moins lourd. C'est vrai qu'en termes de physique et d'interaction avec les gens, c'est beaucoup moins exigeant. On voit les patients moins souvent ». La formation a aussi permis à Monsieur C de faire reconnaître sa spécialité à l'Ordre : « la maxillo- j'ai repris un cycle complet parce que l'Ordre ne reconnaissait pas ce que j'avais fait, parce que ce n'était pas condensé. Maintenant, il y a une charte pour pouvoir inscrire la spécialité ».

À la question de relance concernant les éléments qui pouvaient freiner Monsieur C dans sa formation continue, celui-ci a répondu : « C'est surtout le temps, car le budget, si on cherche bien et qu'on planifie, on arrive à trouver, même si effectivement ça coûte un peu cher ». Par ailleurs, son orientation de spécialisation découle d'un enjeu budgétaire : « il y a des pratiques qui auraient pu m'intéresser, moi je voulais faire du vestibulaire. Et ce qui m'a freiné, c'est l'investissement derrière alors pas la formation parce que la formation est courte [...] Mais c'était l'investissement machine ». Concernant le financement des formations, il explique : « le financier ce n'est pas spécialement un frein dans la mesure où là franchement, depuis qu'il y a le DPC il y a pas mal de prise en charge, on a deux jours, si on fait DPC FIF-PL ». Pour lui, tout est une question d'organisation : « on se débrouille pour se faire héberger chez des copains, acheter les billets d'avion ou de train à l'avance ou trouver

des formations pas trop loin de là où on habite, ce n'est pas si cher que ça, ça rentre dans un budget je veux dire ». Pour Monsieur C, le véritable frein à sa formation, c'est le temps : « Non, le frein principal, c'est le temps [...] c'est souvent le week-end et bah c'est du temps qu'on ne passe pas avec la famille [...] Et puis quand on enchaînait une semaine au cabinet après deux ou trois jours en formation puis une semaine, ça pique un peu [...] Donc c'est plutôt l'énergie et le temps ». Concernant la localisation, Monsieur C explique qu'il est sur « l'axe Paris-Lyon-Marseille », ce qui justifie le peu de difficulté qu'il rencontre pour aller se former. « Il y a pas mal de formations qui viennent à Lyon, c'est très facile à 1 h 15 de train ». Monsieur C aime rester « immergé dedans » et préférerait donc « aller me former à Lyon [...] je vais dormir sur place, je me poserai et resterai immergé dedans. Si je vais à Marseille, je vais me taper deux heures de bouchons et devenir fou et perdre toute l'ambiance de la formation ». Ce n'est pas forcément la proximité qui arrange Monsieur C, mais plutôt que ce soit « pratique ».

A la question « Aujourd'hui, quels éléments vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique de la kinésithérapie? » Monsieur C a répondu « De ne pas me sentir trop légitime non plus quoi. De savoir me remettre en question », il ajoute « D'accepter qu'on peut se tromper. Donc oui, la formation, l'échange avec les confrères et un peu d'humilité avec une passion ». Pour Monsieur C, il est important de « remettre en question [...] pas à chaque séance, mais souvent le traitement ».

A la question de relance « quelle valeur professionnelle il faut incarner pour être, entre guillemets, un bon kinésithérapeute? » Monsieur C a répondu « Ma valeur première à moi, c'est la liberté », pour lui il est important de « laisser les gens choisir ». Lorsqu'il parle de liberté, il inclut la sienne, puisqu'il poursuit « et garder la mienne aussi hein. Liberté d'expression, tout ça mais pas imposer mes vues ». Pour lui, le masseur-kinésithérapeute doit savoir être un « compagnon du patient », être un « rééducateur » mais surtout un « éducateur » pour « informer le patient, vérifier qu'il a bien compris ». Monsieur C ajoute que son expérience ne doit pas influencer sa remise en question « savoir rester à ma place, ce n'est pas parce que je fais plein de formations, que j'ai 25 ans d'expérience que je vais mieux savoir que les autres ». Pour Monsieur C, dans la prise en charge, le patient est au centre « c'est le patient qui a en premier la connaissance de ce qu'il a », il justifie ce choix par « la triade EBP ». Concernant son efficacité, Monsieur C explique qu'il n'a « jamais dit à quelqu'un "je ne sais pas faire" », car pour lui la priorité est d'établir un bilan « Parce qu'un bilan kiné, on sait faire ». Suite à quoi, lorsqu'il ne connaît pas la pathologie, il « ouvre un livre, j'ouvre internet, j'appelle les collègues ». Il justifie ce choix par « Personne ne m'a

demandé d'être efficace en une séance ». Monsieur C se base avant tout sur son raisonnement clinique. Il admet avoir tout de même des « gros a priori » et des « typologies de patients [...] je préfère ne pas les avoir » et d'autres pathologies avec lesquelles il ne se sent « pas à l'aise du tout ».

#### 3.3.1.4 Entretien 4 : Monsieur D

Monsieur D (Annexe 4), âgé de 38 ans, est marié et a deux enfants. Sa femme est kinésithérapeute. Sa première fille a quatre ans et sa seconde a 18 mois. Il a obtenu son diplôme en 2009 et a ensuite « quasiment toujours travaillé en libéral ». Il a tout de même une expérience salariale, ayant travaillé un mois et demi à l'hôpital. Parmi les grosses formations qu'il a effectuées dans sa carrière, il me parle de la « micro kinésithérapie », qu'il a rapidement abandonnée, et également de la formation « Kiné sport ». Il mentionne également une formation « TMO » issue d'un « système canadien ». Il travaille depuis 2021 dans un cabinet libéral orienté généraliste qu'il a lui-même créé en campagne. Parmi sa patientèle, il évoque « beaucoup de retraités » et « des personnes âgées dépendantes ». Monsieur D prend en charge « très peu de sportifs », mais « beaucoup de personnes actives ». Il répartit son activité telle que « On va dire deux cinquièmes à domicile, deux cinquièmes au cabinet et un cinquième dans un centre pour les enfants polyhandicapés ». Concernant ce centre, il s'y rend deux demi-journées par semaine. Pour des raisons de santé, il prévoit d'arrêter à moyen terme de travailler en libéral et de passer en exercice salarial. En tout, il travaille 35 heures par semaine sur quatre jours, avec un début de journée avoisinant les 9 heures du matin pour finir vers 18h30-19h le soir. Il ne prend pas de pause le midi pour manger. Concernant son lieu d'exercice, il se situe à 1 heure de route de Rennes. Dans la semaine, il donne un cours « d'activité physique » dans une association.

A la question « Si maintenant je vous parle de formation continue, que pouvez-vous me dire, lorsque je vous dis formation continue? À quoi ça vous fait penser ? » Monsieur D répond : « Ça me fait penser à plein de choses », il précise « penser à améliorer sa pratique [...] à mettre à jour mes connaissances [...] pour augmenter la pertinence des soins, l'efficacité des soins ». Monsieur D parle aussi de la formation comme « un moment où l'on sort un peu de la routine ». C'est un moment « agréable » et « plutôt chouette » pour Monsieur D d'aller en formation.

A la question de relance « Est-ce qu'il y a d'autres méthodes que vous utilisez dans votre quotidien qui vous permettent de vous former constamment? Est-ce que vous utilisez

d'autres moyens? », Monsieur D a répondu : « Il y a une époque, avant que j'aie des enfants, je regardais un peu régulièrement des petites choses ». Il consultait les réseaux sociaux et notamment « quelques petites publications sur Facebook de l'agence EBP ». Il explique qu'il n'y va plus depuis plusieurs années et qu'il a donc « perdu cette source d'information là ». Il a par ailleurs déjà été abonné à un magazine qui lui envoyait des résumés de la littérature tous les mois. Il participait également à des « veilles de la littérature » avec certains organismes formateurs. Monsieur D se servait également d'internet pour regarder des « conférences » sur YouTube. Pour lui, cela équivaut à « une formation, entre guillemets, en e-learning ».

Cependant, Monsieur D remet en question toutes ces sources d'informations : « Il y a trop de littérature [...] On ne fait pas une découverte sur la cervicalgie ou sur la prise en charge d'un syndrome fémoro-patellaire ou d'une lombalgie tous les mois ». Il ajoute : « Il y a beaucoup d'immédiateté dans ce truc-là. Et ce n'est pas un papier, juste une étude. Si c'est une méta-analyse, une grosse revue de littérature qui montre vraiment un truc pertinent ». Aujourd'hui, avec sa vie de famille, il a moins de temps à consacrer à ses recherches : « Je n'ai pas le temps, je pense », et il remet en question la pertinence de ces recherches : « Je me demande si c'est vraiment pertinent. On est chercheur, c'est une chose, mais en tant que praticien... ». Monsieur D accorde de l'importance à la personne qui réalise la formation : « Quelqu'un qui fasse une synthèse en formation un jour, quelqu'un qui est vraiment hyper calé sur le sujet, là, ça va me permettre de changer ma pratique ». Il précise : « Alors, le premier critère, oui, c'est l'intervenant. Si l'intervenant, je vois que c'est quelqu'un, que c'est un chercheur [...] quelqu'un qui a un diplôme universitaire, qui est rattaché à un laboratoire, enfin qui produit de la littérature scientifique [...] c'est un gage de qualité ». L'autre critère important pour Monsieur D, c'est l'organisme : « La deuxième chose, c'est l'organisme qui propose [...] J'en ai quelques-uns qui, pour moi, sont crédibles ». Monsieur D favorise les « formations EBP ». Pour trouver le type de formation qui l'intéresse, Monsieur D se renseigne via les réseaux sociaux : « Je cherche cet aspect-là et j'avais déjà posé deux, trois fois des questions comme ça sur les réseaux sociaux ». Monsieur D recherche des intervenants hors de France : « Il n'y a peut-être pas beaucoup d'enseignants-chercheurs aussi dans le coin quoi. La production de savoirs scientifiques en France est très faible comparée à d'autres pays ».

Monsieur D évoque sa difficulté à allier vie familiale et formation « C'est contraignant d'un point de vue familial ». Il donne l'exemple de sa femme, elle-même kinésithérapeute « Elle, ça fait 18 mois qu'elle n'a pas été en formation parce que elle peut pas avec l'allaitement de

la deuxième. Donc voilà, ce que ça peut amener comme contrainte d'être en famille pour une femme. ». De plus, Monsieur D expose un autre frein concernant sa formation « . Est ce qu'on peut se le permettre financièrement aussi ». Il parle également des prises en charge des formations par la FIF-PL et le DPC, qu'il remet en question « ça a quand même un coût ces choses-là et qui sont pas toujours.. qui ne sont pas toujours aidé non plus quoi. Et la plupart du temps, les formations que je vise elles sont pas forcément DPC. Elles peuvent être FIF-PL quoi mais pas forcément DPC [...]ne pas subventionner des formations qui pourraient être données par des personnes qui sont des ponts dans leur domaine universitaire, qui sont reconnues au niveau mondial, au niveau universitaire et que ça ne soit pas disponible en DPC. Je ne comprends pas quoi. »

A la question « Aujourd'hui, quels éléments vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique? » Monsieur D a répondu que pour lui il était nécessaire d'avoir un minimum de connaissance sur le sujet « Il vous faut des connaissances sur le sujet, en tout cas sur ... sur les potentiels... sur ce qu'il faut chercher. » il justifie « je ne peux pas être pertinent si quelqu'un vient me dire, parle d'un truc et que je ne sais pas par où commencer quoi. ». Cette connaissance de base il l'obtient grâce à ses « formations et la littérature » il faut utiliser également son « retour d'expérience ».

A la question de relance concernant l'impact de l'expérience de Monsieur D sur sa pratique quotidienne, celui-ci répond « En fait, il y a des choses que moi j'ai remarquées mais que l'on ne m'a pas forcément enseignées, mais à force de chercher... Et d'essayer. Il y a des fois on se plante et puis il y a des fois on comprend quelque chose quoi. ». Monsieur D parle également de sa pertinence et de sa légitimité concernant son début de carrière « . Ce qui n'est peut-être pas évident de se dire si on est pertinent ou pas au début, on ne peut pas trop se poser la question. Moi personnellement, quand je suis sorti des études, je ne savais pas trop, je ne savais pas que je savais pas. ». Ce qui a permis à Monsieur D de « pouvoir être pertinent » c'est de développer un « raisonnement clinique » qu'il dit avoir obtenu grâce à certaines de ses formations « après ce que j'ai appris en TMO, la manière de faire du raisonnement clinique. ». Il aborde également ce qu'il appelle « la courbe d'apprentissage » « vous commencez... un sujet, vous avez l'impression que vous savez que dalle. Et puis au bout de quelques temps, vous avez l'impression que vous savez tout et très vite, vous vous rendez compte que vous savez rien en fait. Et au fur et à mesure, vous savez exactement ce que vous savez ». De plus, Monsieur D me dit que être pertinent « C'est une question de confiance en soi j'ai l'impression aussi ». Lorsqu'il m'interroge sur mes motivations à effectuer cette question de recherche et que je lui réponds que j'aimerais savoir à partir de quel moment on peut se sentir légitime en tant que néo-diplômée il me répond « A partir du

moment où vous aurez votre DE, je pense que vous serez légitime, parce que vous aurez un diplôme de soignant. ». Monsieur D me parle également de la « disparité profonde dans la profession sur la manière de soigner » notamment par l'intermédiaire d'un de ses collègues proches qui « s'est beaucoup formé » dans sa carrière et qui souhaite récupérer ce temps d'investissement sur sa prise en charge actuelle avec ses patients « Lui le copain il a un gros bagage, il est certifié en dry-needling. Il avait fait un DU sur la douleur enfin c'est quelqu'un qui.. ne s'est pas du tout tourné les pouces, et là il ouvre son cabinet [...] c'est des séances de 20 minutes. Et il est hyper organisé [...] Il n'a pas envie de bosser pour la gloire et donc ouais tout ce qu'il a investi comme temps et comme argent dans l'amélioration de sa pratique et pour qu'elle soit, plus efficace bah il a envie d'en récupérer un peu les fruits quoi. »

## **4 Discussion**

### **4.1 Réponses aux hypothèses et à la problématique**

D'après les résultats bruts, les éléments extrinsèques qui impactent le développement professionnel continu chez les Masseurs-kinésithérapeutes semblent être le temps et les dépenses financières liées à la décision de se former. De plus, le choix du formateur et de l'organisme semble également jouer un rôle important dans cette dynamique. Les patients, en tant qu'acteurs centraux de la relation thérapeutique et de la qualité des soins qu'ils reçoivent, sont aussi un élément extrinsèque qui joue en faveur de la formation continue. Les interactions avec d'autres professionnels de santé et notamment via les réseaux sociaux sont aussi un paramètre qui influence la formation continue des MKDE.

D'autre part, les valeurs du professionnel semblent être un facteur intrinsèque qui influence l'engagement des Masseurs-kinésithérapeutes dans la réalisation du DPC. Le sentiment de lacune en matière de connaissances favoriserait également la formation, de même que l'absence de sentiment d'efficacité et de pertinence dans les soins prodigués après la formation initiale impacteraient de manière intrinsèque la volonté des MKDE à se former.

A la lumière de ces résultats nous confirmons l'hypothèse selon laquelle le temps et le coût consacrés à la réalisation de la formation constituent des facteurs extrinsèques limitants pour les masseurs-kinésithérapeutes. En revanche, nous ne confirmons pas pleinement l'hypothèse concernant l'organisation nécessaire pour suivre les formations en tant que

facteur extrinsèque limitant. Nous confirmons l'hypothèse selon laquelle les valeurs professionnelles sont considérées comme des leviers intrinsèques pour la réalisation du DPC, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la pratique professionnelle. En revanche, nous ne confirmons pas l'hypothèse selon laquelle l'expérience et l'âge représentent deux facteurs intrinsèques associés à une formation moins régulière.

## 4.2 Analyse croisée

### 4.2.1.1 Représentations de la FC selon les Masseurs-kinésithérapeutes

Pour tous les quatre kinésithérapeutes, la notion de « formation continue » est un sujet vaste. Pour Monsieur B et Monsieur C cette formation est « nécessaire, indispensable » et « essentiel[le] ». Pour les quatre interviewés, cela passe par la mise à jour des connaissances « nécessaire pour bien se tenir à jour » ( Monsieur C) « mettre à jour mes connaissances. » (Monsieur D). Monsieur B décrit deux types de formation pour cette mise à jour, la « formation pour progresser » comparable à la professionnalisation de « mise en mouvement » de Wittorski et la formation lorsque les « connaissances s'émeussent » que nous pouvons mettre en lien avec la notion de « fabrication d'un professionnel » de ce même auteur. (Wittorski, 2008) En effet, cette professionnalisation est liée « à l'efficacité du travail et à l'intention organisationnelle d'accompagner la flexibilité du travail (la flexibilité du travail étant la modification continue des compétences en lien avec l'évolution des situations de travail). » (Wittorski, 2008). Madame A, Monsieur B et Monsieur C mentionnent explicitement son caractère obligatoire. Madame A, Monsieur C et Monsieur D abordent également la notion de remboursement des formations par les organismes tels que « FIF-PL » et « DPC ». Ces résultats sont en adéquation avec la définition de l'Ordre qui stipule que la formation continue vise à « maintenir les connaissances des professionnels de santé à niveau. » ou « d'en acquérir de nouvelles. »

La définition que se font les MKDE sur ce que représente pour eux la formation continue n'est pas aussi « réglementée » que ce que définit l'Ordre. Bien que les trois types d'actions (l'approfondissement des connaissances, l'analyse de la pratique professionnelle et la gestion des risques) ne soient pas explicitement mentionnés par les kinésithérapeutes, nous pouvons retrouver totalement ou partiellement ces actions dans les discours de chacun. Les professionnels entretenus, bien qu'ils connaissent le caractère obligatoire de la

formation, semblent s'être détachés de l'aspect contraignant sur le plan juridique de celle-ci et ont plutôt intégré cette formation à leur pratique quotidienne.

Il semble subsister des professionnels de santé ne prenant pas le temps de se former d'après notre enquête préliminaire. A la question « A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ? » (Figure 6) 3 personnes ont répondu « 0 ». Sur ces trois réponses, le premier répondant semble être un jeune kiné récemment diplômé de 22 ans n'ayant pas encore eu l'occasion de se former. Le second est un kinésithérapeute de 43 ans et a également répondu « la mienne » à la question « quel type de formation réalisez-vous ? » (Annexe 9). Il ajoute à la question suivante « la mienne c'est-à-dire sur le terrain et en ce qui me concerne plutôt neurologie à domicile ». De plus il ajoute à la question « quels éléments peuvent-vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue ? » qu'un de ses freins est « l'intérêt quelconque de la formation » mais également « les formateurs » qu'il ne souhaite pas « engraisser ». D'après Deci et Ryan (2002), lorsque « l'individu n'agit pas » cela fait référence à la notion « d'amotivation » que l'on peut retrouver lorsque « le résultat [de l'action] n'a aucune valeur » aux yeux de l'individu, ce qui est le cas ici.

Le choix du formateur et son impact sur la motivation des masseurs-kinésithérapeutes à se former ont été identifiés chez d'autres participants de cette étude.

#### *4.2.1.2 Organismes et formateurs*

Concernant les choix de formation, tous les kinésithérapeutes de nos entretiens semi-directifs abordent l'importance du formateur et de l'organisme de formation. Selon la Charte éthique du DPC, les formations se doivent de suivre une conformité de leurs sessions et notamment de préciser lors du dépôt de l'action de DPC sur le site de l'Agence les « noms et qualités des intervenants ». (Agence du Développement Professionnel Continu, 2018). L'Ordre des MK mentionne également dans une charte à destination des organismes de formation, qu'une formation, hors champ de formation interprofessionnelle, doit-être « réalisée par un ou des kinésithérapeutes – formateurs remplissant les conditions légales et réglementaires d'exercice de la profession pouvant être assisté par d'autres professionnels en raison de leur expertise dans un champ disciplinaire ou scientifique particulier. » (Ordre des Masseurs kinésithérapeutes, 2023). « L'expertise pédagogique, scientifique ou méthodologique des intervenants est portée à la connaissance des participants. » selon la « Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre » validée par le Collège le 13 juillet 2022 décrite par l'HAS. (Haute Autorité de santé, 2022).

Ces trois formulations conduisent à conclure qu'aucune obligation de diplôme, excepté le diplôme de MKDE pour l'Ordre, ou de qualification scientifique du formateur ne sont obligatoires pour intervenir lors de formation. Cependant, les compétences et le niveau d'expertise dans le domaine dans lequel le formateur intervient doivent être accessibles aux participants, ce qui, comme nous l'avons constaté, influence les choix de formation des MK.

Nous pouvons supposer que le formateur représente un critère de qualité tout d'abord car il a le rôle central de transmettre les connaissances et les compétences aux kinésithérapeutes apprenants, pour cela une « expertise clinique » lui donnant la capacité de « développer un raisonnement clinique performant dans les situations habituelles mais également dans le situation difficile » est nécessaire. (Chamberland & Hivon, 2005). C'est ce que recherche par exemple Monsieur D lorsqu'il sélectionne un intervenant « le premier critère, oui, c'est l'intervenant. Si l'intervenant, je vois que c'est quelqu'un, que c'est un chercheur [...] c'est quelqu'un qui a un diplôme universitaire, qui est rattaché à un laboratoire, enfin qui produit de la littérature scientifique [...] c'est un gage de qualité. ».

De plus les « habiletés d'enseignant » sont essentielles pour impliquer activement les apprenants et leurs donner un « feedback spécifique et en profondeur » et pour communiquer efficacement avec eux, garantissant ainsi une meilleure mémorisation des techniques enseignées. (Chamberland & Hivon, 2005) Monsieur B mentionne l'importance de ces caractéristiques d'enseignement que doit, pour lui, posséder l'intervenant « Parce qu'il peut y avoir un formateur qui a d'énormes connaissances, mais qui soit pas très pédagogue ». Enfin les « qualités personnelles » du formateur sont importantes pour obtenir un échange optimal avec les apprenants. (Chamberland & Hivon, 2005). Monsieur C n'évoque pas ces critères lorsqu'il choisit son formateur. En effet, il s'intéresse aux intervenants de tout âge et ne prête pas de jugement aux intervenants « jeunes » qui lui donnent une vision différente de prise en charge. Ce souhait d'avoir une autre vision de la prise en charge par rapport aux formateurs précédents, Madame A l'aborde également dans ses choix d'intervenant « là je me dis j'irais bien voir ce que raconte un autre formateur. ».

De plus, nous pouvons supposer que ces caractéristiques permettraient de rendre l'expérience de formation plus agréable et enrichissante pour les participants augmentant vraisemblablement la réputation de l'organisme.

L'organisme qui propose la formation est un point important abordé « il y a aussi la qualité de l'organisme » ( Madame A) « ce qui est surtout important c'est l'organisme de formation, il y a les organismes qui sont sérieux, puis d'autres organismes qui ne le sont pas » (Monsieur B) « . La deuxième chose, c'est l'organisme qui propose. J'en ai quelques-uns qui pour moi sont crédibles. » (Monsieur D).

Un des moyens disponible pour la gestion de la qualité de l'organisme est l'accréditation. Nous avons mentionné l'accréditation QUALIOPI dans notre introduction, permettant la possible prise en charge du financement de la formation (FIF PL , 2023). Cette certification QUALIOPI a pour objectif premier d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des connaissances. Cette certification respecte 7 critères dont : les conditions d'information du public ; l'adéquation des moyens pédagogiques ou encore la qualification et le développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations. (Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion , 2024).

La charte de l'Ordre, relative aux organismes de formation, permet également une accréditation pour une période de 5 ans par l'Ordre des MK. Cette accréditation permettrait de « faire valoir une ou plusieurs spécificités d'exercice » aux kinésithérapeutes ayant validé la formation correspondante (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, Charte de l'Ordre relative aux organismes de formation).

L'accréditation DPC représente également un critère de qualité puisque la demande requiert une complétude des dossiers d'enregistrement. Ces dossiers comprennent des pièces justificatives permettant de vérifier une « Validité du contenu scientifique des actions », les « Modalités d'évaluation des actions et mise en œuvre d'une procédure d'amélioration de la qualité » et l' « Indépendance du déclarant ».

Ces accréditations, directement accessibles via les pages officielles des organismes de formation, peuvent représenter un critère de validité des formations pour les participants et influencer leur choix de formation.

Ces trois chartes semblent s'accorder sur un troisième critère recherché chez les Masseurs-kinésithérapeutes voulant réaliser une formation continue : un contenu de formation validé scientifiquement :

- « Une formation conforme au modèle de la pratique fondée sur les preuves et traitant de savoirs disciplinaires et de savoir-faire associés basés sur les données acquises de la science et utilisés selon un mode de raisonnement critique. » (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, Charte de l'Ordre relative aux organismes de formation)
- « Les actions de DPC [...] exposent des thérapeutiques conformes aux connaissances avérées, dont l'efficacité est reconnue et qui garantissent la meilleure sécurité du patient. » (Agence du Développement Professionnel Continu;, 2018)
- « Les supports utilisés pour les formations [...] doivent [...] utiliser des références scientifiques identifiées, des articles répondant aux critères de qualité des publications scientifiques ». (Haute Autorité de santé, 2022).

Ces trois critères (le formateur, l'organisme de formation, le contenu du programme de formation) sont retrouvés dans les résultats de l'enquête préliminaire aux questions ouvertes, notamment à la question « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue? » : les Masseurs-kinésithérapeutes ont répondu « Sinon les "formateurs" que je ne souhaite pas engraisser », « Éléments incohérents / non validés dans le programme », « manque de preuves d'efficacité des techniques enseignées (très commercial) », « L'intervenant » ,« programme de la formation non détaillé ».

Nous pouvons ainsi dire que l'organisme de formation, l'intervenant de la formation ainsi que le contenu du programme de formation sont des leviers extrinsèques qui influencent la motivation des MK à se former, en raison de questionnement de « validité » et de « qualité » de ces trois paramètres.

Bien que les accréditations visent à certifier la qualité des organismes de formation, des fraudes ont été constatées dans les organismes ayant validé les critères d'éligibilité. L'Agence du Développement Professionnel Continu a publié en 2024 un article encourageant les professionnels de santé victime à signaler toute fraude susceptible d'entraîner des « désenregistrements des organismes fraudeurs. ». (Agence de Développement Professionnel Continu, 2024). Ce mouvement avait déjà été initié par une publication du 1<sup>er</sup> septembre 2022 , qui garantissait une analyse renforcée des demandes d'enregistrement des organismes par l'ADPC. (Agence du Développement Professionnel Continu, Une analyse renforcée des demandes d'enregistrement des organismes, 2022).

Cette démarche peut être retrouvée dans les chiffres clés de l'Agence avec un nombre d'actions DPC évaluées en 2023 de 938, soit un ralentissement de 17,4% par rapport à 2022 au cours de laquelle 1136 actions avaient été évaluées. (Agence du Développement Professionnel Continu, 2023). Le nombre d'actions rejetées et désactivées a augmenté sur un an durant l'année 2023 avec 5331 actions rejetées ou désactivées au 31 décembre contre 2817 actions rejetées ou désactivées au 31 mars 2023. Elles regroupent 1909 formations présentielles contre 299 actions e-learning. Les 40 dernières formations sont des « Blended-Learning ». (FIF PL, 2024)

Même si les instances du DPC soutiennent la certification et les formations de qualité, certaines « fraudes » persistent. Par conséquent, des incertitudes subsistent quant aux formations admissibles au financement par le FIF-PL et le DPC. Ces incertitudes ont été relevées dans notre enquête préliminaire, incluant également la remise en question des modalités de financement : « L'absence de prise en charge par les aides telles que le DPC et FIF-PL alors que certaines formations ont une approche basée sur les preuves et dont la qualité n'est plus à démontrer. Alors que dans le même temps, d'autres formations très

discutables quant à leurs références et leur plus-value pour les participants, sont éligibles à ces mêmes aides. », « Non prise en charge par les mécanismes DPC / FIF-PL », « Étant remplaçante (depuis 7 ans), je n'ai plus le droit aux aides du DPC ». Cette remise en question est partagée par Monsieur D « Par exemple, ne pas subventionner des formations qui pourraient être données par des personnes qui sont des pontes dans leur dans domaine universitaire ».

La manière dont les subventions des formations sont attribuées exerce une influence significative sur la motivation des kinésithérapeutes à se former. Cela s'explique par l'importance de l'aspect financier, notamment du coût des formations, qui peut constituer un obstacle pour les MK dans leur volonté de réaliser leur DPC.

#### *4.2.1.3 Aspect financier*

Dans notre enquête préliminaire, une réponse d'un Masseur-kinésithérapeute a fait ressortir une interrogation concernant l'aspect financier qui gravite autour des formations : « me former pour être pertinent dans mes soins , mais à quel coût? ».

Premièrement, l'aspect financier qu'entraîne la formation semble être un facteur extrinsèque limitant les MK. En effet, lors de nos entretiens semi-directifs, Monsieur B explique : « il y a aussi l'aspect financier, c'est-à-dire un ça coûte cher et de deux le temps qu'on passe à se former on le perd au travail ». Monsieur D se demande : « Est ce qu'on peut se le permettre financièrement aussi? [...] ça a quand même un coût ces choses-là [...] qui ne sont pas toujours aidé non plus quoi. ». En revanche, Monsieur C ne prend pas l'aspect financier comme un frein à sa formation car pour lui : « le budget, si on cherche bien et qu'on planifie, on arrive à trouver, même si effectivement ça coûte un peu cher ». Pour lui, tout n'est qu'une question de priorité : « je sors plus facilement la carte pour faire une formation que pour acheter une machine qui va prendre la poussière ». Le « prix » des formations est un mot fréquemment employé pour répondre à la question « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue? » de notre enquête préliminaire : « Prix », « Le prix », « Le prix trop élevé (je n'ai pas le dpc) », « Prix des formations », « En priorité: le prix », « Prix trop élevé », « le coût élevé », « prix ; trésorerie ».

Pour rappel, les plafonds de « prise en charge sur fonds à gérer de la profession » des formations Masso-kinésithérapiques certifiées QUALIOPi par le FIF-PL s'élèvent à 200€ par jour dans la limite de 600€ par an et par professionnel. (FIF PL , 2023) . Le plafond de « prise en charge sur fonds spécifiques » lui est de 70% du coût réel de la formation, limité à 2500€ par professionnel avec un minimum d'heure obligatoire de 100 heures et une prise en charge possible une fois tous les 3 ans. (FIF PL , 2023).

Lorsque l'on consulte le catalogue du FIF-PL référencant les formations possiblement prise en charge par l'organisme (FIF PL, 2024), le prix des formations semble très variable, dépendant du temps de formation, de la modalité de la formation et de la spécialité enseignée. En supposant qu'un kinésithérapeute s'intéresse à une formation certifiée EBP et mentionnant la « pertinence des soins en Masso-kinésithérapie (BDK, pratique selon la démarche EBP, Méthodologie de recherche, raisonnement clinique, repérage des drapeaux rouges) » afin de respecter les préconisations de l'Ordre dont nous parlerons dans la partie « 4.2.1.13 La démarche EBP », le prix d'une de ces formations, à titre d'exemple, s'élève à 5400€ sur 27 jours soit 180 heures. (FIF PL, 2024). La prise en charge étant plafonnée à 2500€ par professionnel, puisque cette formation rentre dans les modalités de fonds spécifiques, le reste à charge s'élèverait à 2900€. Le DPC pourrait possiblement aider la prise en charge de cette formation à hauteur de 54€ de frais pédagogiques reversés directement à l'organisme de formation et 41€ d'indemnisation du professionnel, remboursant théoriquement sa journée de travail manquée. Cependant, en pratique, cela ne se produit pas ou de manière insuffisante pour les MK. La prise en charge DPC est plafonnée à 21 heures en 2024, avec des montants versés dépendant du type d'action effectuée. Ainsi, la part à charge du professionnel après prise en charge de ces instances est non négligeable, et peut constituer une source de démotivation pour les MK.

Cependant, la question suivante se pose : est-ce qu'un avantage financier découlant de l'activité résultante de la formation pourrait compenser l'inconvénient du coût de celle-ci ?

L'idée que se former permet un avantage financier est indirectement mentionné chez Monsieur D en présentant le cas d'un de ses collègues « Lui le copain il a un gros bagage [...] voilà il aime un peu l'argent quand même [...] tout ce qu'il a investi comme temps et comme argent dans l'amélioration de sa pratique [...] il a envie d'en récupérer un peu les fruits ».

Cet avantage financier que pourrait apporter la formation fait référence au motif économique de P. Carré, défini comme une motivation visant à obtenir des avantages économiques. (Caspar & Carré, 2017) . Ces avantages économiques peuvent être directs, comme l'ont souligné Monsieur D et également Madame A « que financièrement on s'y retrouve » ou indirects, comme l'aborde Monsieur C avec les avantages qu'il retrouve dans la spécialisation.

#### *4.2.1.4 Projet de vie*

Plusieurs kinésithérapeutes ont abordé leurs projets professionnels et personnels comme source de motivation à leur formation continue. Par exemple, la formation permet

d'accéder à la spécialisation. Depuis le 20 et 21 septembre 2023, la charte du Conseil National qui permettait de faire valider une spécialité si le professionnel avait suivi une formation dans un organisme ayant signé cette charte « a été abrogée » (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, Charte de l'Ordre relative aux organismes de formation). Désormais, pour faire valoir une spécialité il faut soit être titulaire d'un diplôme délivré par l'université ou « avoir suivi une formation en rapport avec l'une des spécificités d'exercices reconnues par le Conseil de l'Ordre auprès d'un organisme de formation continue, sur une durée de 4 ans maximum » avec un « minimum de 80 heures. ».

Cette spécialisation est source de motivation notamment de motif vocationnel selon P. Carré qui a pour objectif d'obtenir des compétences en vue d'une « vision d'orientation de carrière ». (Caspar & Carré, 2017) De plus, la spécialisation possède des avantages, notamment au niveau des quotas d'installation comme le mentionne Monsieur C « C'est pour ça que je me suis amené vers cette spécialité [...] Parce que c'est une des seules raisons pour lesquelles on peut passer outre les quotas d'installations pour entrer dans les zones surdotées si on a une spé. ». En effet, l'avenant 5 à la convention destinée à organiser les rapports entre Masseurs-kinésithérapeutes libéraux et l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie décrit une « dérogation au principe de régulation liée à une offre de soins spécifiques » qui stipule « le conventionnement peut aussi être accordé à titre exceptionnel , en l'absence de départ préalable d'un confrère conventionné dans la zone « surdotée » » si le MK justifie dans la zone une des activités spécifiques comprenant : la réhabilitation respiratoire ; la kinésithérapie périnéosphinctérienne, la rééducation vestibulaire ; la kinésithérapie pédiatrique ; la rééducation maxillo-faciale.» (Ministère des Solidarités de la Santé, 2017). Pour bénéficier de la dérogation, le MK « doit justifier de sa pratique particulière, 50% d'actes correspondant à l'activité spécifique pour laquelle le conventionnement lui a été accordé. » (Ministère des Solidarités de la Santé, 2017). A la suite de quoi, la caisse « procèdera annuellement à l'analyse de l'activité du masseur-kinésithérapeute afin de vérifier le respect de cet engagement. ». L'avenant 7 publié le 21 août 2023 complète cette dérogation avec les dispositions suivantes : « Dans le cas où le professionnel ne peut pas justifier de sa pratique à hauteur de 50 % d'actes spécifiques [...] le professionnel peut dans ce cas apporter aux membres de la CPD tous les documents apparaissant comme susceptibles d'attester de sa pratique spécifique (exemples : attestation de son employeur, diplômes complémentaires, attestations de stage, etc.). » (Légifrance, 2023). Madame A évoque ce choix de spécialisation mais plutôt motivé par l'orientation future qu'elle souhaite donner à son cabinet. Elle rajoute que ce choix de spécialisation lui garantit un avenir « confortable, agréable » (Madame A). Monsieur C rejoint cette idée d'avenir confortable « et après en deuxième partie de carrière aussi, c'est moins

lourd ». Monsieur C mentionne ici une adaptation possible de son emploi du temps grâce à la formation.

En effet, les emplois du temps des MK sont fluctuants au cours de leurs carrières, puisqu'ils sont sujets à une fatigue physique pouvant s'installer au fil des années de pratique. Ainsi, se pose la question suivante : Dans ces trains de vie effrénés, les kinésithérapeutes ont-ils réellement le temps de se former ?

#### 4.2.1.5 *Le temps*

En ce qui concerne les freins à la réalisation de la formation continue, à l'exception de Madame A, les kinésithérapeutes ayant participé aux entretiens semi-directifs semblent être d'accord pour dire que le principal facteur extrinsèque qui diminue leur motivation à se former est le temps. Selon Monsieur B, "le temps qu'on passe à se former, on les perd au travail". Monsieur C exprime également cette idée en affirmant que "le frein principal, c'est le temps disponible [...] Mais avant c'était beaucoup en week-end [...] Et puis quand on enchaînait une semaine au cabinet après deux ou trois jours en formation puis une semaine, ça pique un peu [...] Donc c'est plutôt l'énergie et le temps." Monsieur D partage cette opinion en déclarant simplement : « je n'ai pas le temps je pense ». Les résultats de notre enquête préliminaire confirment l'idée que le temps constitue un frein principal à la formation chez les MK, notamment à la suite des réponses à la question « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue? » certains MK ont répondu « manque de temps », « Manque de temps », « Temps », « le temps », « Le temps consacré; souvent plusieurs week end par an voire jeudi vendredi inclus. ».

Ce « temps » peut être interprété comme un manque de disponibilité pour réaliser les formations, et pouvant être expliqué par les horaires des différents kinésithérapeutes et également par leurs obligations familiales. Les Masseurs-kinésithérapeutes entretenus nous exposent leurs horaires, comme Monsieur B « Donc entre le cabinet, les cours, la préparation des cours, les formations, ça me prenait douze à quinze heures par jour. » Monsieur C décrit également son emploi du temps « je commence à 8 h 30 [...] je vais finir en général le dernier patient entre 18h30 et 19h00. Je travaille sur une semaine de quatre jours, quatre jours et demi. » De même, Monsieur D détaille ses horaires « je fais 35 heures par semaine, sur quatre jours. Avec une journée où je fais 9 h - 18 h 30/ 19 h. ». Cependant, il est notable que Madame A, qui travaille de 9h à 21h et également le samedi matin, ne considère pas le temps comme un frein. Elle explique qu'elle s'organise avec les patients « Donc du coup, on a pris l'habitude de s'organiser par rapport à nos post-op et tout ça. On

va donner une fiche d'exercice [...] maintenant on a notre collaboratrice, on trouve des remplaçants. » .

En supposant que l'acte moyen est payé 18,27 euros d'après les cotations de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes (Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, Honoraires des kinésithérapeutes, 2024) et que le montant des recettes encaissées est d'environ 80 000 euros par an pour un kinésithérapeute libéral en France (Orisha Healthcare, 2022) nous pouvons supposer que le total d'heures travaillées par semaine gravite autour de 45 heures. Les obligations personnelles sont aussi à prendre en compte dans ce calcul et notamment les obligations familiales comme c'est le cas de Monsieur C « le mercredi après-midi je suis indispo pour autre chose enfin autre chose... Essentiellement m'occuper des enfants. » Monsieur D exprime également cette contrainte en disant « C'est contraignant d'un point de vue familial. Aujourd'hui j'ai des enfants [...] J'ai mon épouse qui est kinésithérapeute. Elle, ça fait 18 mois qu'elle n'a pas été en formation parce qu'elle ne peut pas avec l'allaitement de la deuxième. ». Madame A confirme cette idée puisque « maintenant » les obligations familiales ne sont plus contraignantes pour elle car « [Ses] enfants sont grands [...] nous on fait comme on veut aussi. ». Certains répondants à notre enquête préliminaire confirment cette perspective : « temps ( impact familial). », « la vie de famille est prioritaire », « Temps perso du weekend supprimé les jours de formations ».

L'accumulation de ces contraintes peut justifier un sentiment de manque temps disponible ressenti par les kinésithérapeutes pour réaliser leurs formations continues, représentant ainsi un élément extrinsèque impactant la motivation de MK.

De plus, le temps consacré à se former est du temps perdu au travail pour certains professionnels, comme l'explique Monsieur D « ça fait moins de 15 € net de l'heure, 14 € net de l'heure même. [...] Avec un niveau d'étude et d'investissement [...] Parce que si vous en plus vous investissez correctement régulièrement, ben c'est du temps que vous y passez, c'est des discussions. ». Cette perte de temps, entraînant potentiellement une perte d'argent, est mise en lumière dans les résultats de notre enquête préliminaire à la question « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue? » : « Temps de présence au cabinet diminué, pas assez compensé financièrement », « puis rémunération du temps manquant au cabinet », « le manque à gagner (jours non travaillés) », « le peu de valorisation des formations ». En effet, à l'exception des formations qui mènent à des spécialisations, les honoraires des kinésithérapeutes ne varient pas en fonction des formations qu'ils suivent. Pour rappel, le DPC propose une compensation des journées travail perdues pendant la réalisation de formation. (Agence du Développement Professionnel Continu, 2024)

Nous l'avons vu, la formation demande du temps, de l'argent, mais également une certaine organisation, notamment au niveau de la logistique requise. En effet, si certaines formations proposées par le catalogue du FIF-PL sont à distance, la plupart sont dispensées en présentiel.

#### 4.2.1.6 Logistique

La localisation des formations ne représente pas un élément extrinsèque freinant la réalisation du DPC pour les quatre interviewés de nos entretiens semi-directifs. Monsieur B le justifie ainsi : « Je suis né en banlieue parisienne. Oui, c'est facile pour aller à Paris, mais je me suis formé aussi à Toulouse. Je me suis formé dans l'Ariège, je suis allé à Montpellier. Je suis allé où est-ce que je suis allé ? En Belgique? À Namur. Peut-être parce que je suis sur Paris, c'est central. Pour se déplacer, c'était plus facile. » Madame A confirme cette opinion en affirmant que même si être près de Paris facilite les déplacements, cela ne l'a pas empêchée de se former plus loin : « Alors nous, comme on est à 2 h de Paris, on va souvent à Paris quand même. Mais en fait si on veut faire une formation avec un formateur particulier, on traversera la France, ce n'est pas un problème. » Monsieur C confirme également : « Moi ça ne m'a jamais posé problème, mais probablement parce que je suis sur l'axe Paris-Lyon-Marseille ». Monsieur D ne mentionne pas explicitement que la localisation des formations lui pose un problème, même si dans l'ensemble, il trouve les formations « contraignantes d'un point de vue familial ». Monsieur C justifie de cette manière que même pour des kinésithérapeutes assez excentrés, le e-learning aide « où y a des gens qui viennent assez loin, des régions du centre, c'est un peu plus compliqué. Après y a beaucoup de formations en hybride avec e-learning ».

Sur 2257 formations proposées dans le catalogue du FIF-PL, 1921 sont en présentiels contre 297 en e-learning. Cette répartition nous amène à dire que les choix de formation en e-learning sont restreints, source d'inégalité potentielle chez les MK influençant possiblement leur motivation à se former. (FIF PL, 2024)

Ces résultats sont à mettre en contradiction avec nos réponses à la question « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue? » de notre enquête préliminaire. En effet, de nombreux répondants ont affirmé que la logistique liée à la formation et notamment la localisation constituait un frein : « les lieux de formation », « le lieu », « trop lointain », « DISTANCE », « la logistique (transport, garde d'enfant, repas, logement, pas de proposition de remplacement...) », « Le lieux (difficultés d'accès en train ) », « localisation », « Lieu de formation ». En revanche, nous ne possédons pas d'information sur le lieu de travail des répondants de notre enquête.

A titre d'exemple concernant la répartition des lieux de formation, le FIF-PL présente 2257 formations dans son catalogue concernant les MK. (FIF PL, 2024). Selon le rapport démographique de 2022 de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, les plus grands effectifs de kinésithérapeutes en 2022 sont retrouvés dans les départements des Bouches-du-Rhône avec 4389 kinés, du Nord avec 4338 kinés et du département parisien avec 4243 kinés (Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, Rapport 2022 sur la démographie, 2023). La région parisienne décompte 328 formations pouvant être prises en charge par le FIF-PL contre 86 formations dans le Nord, alors que ce département possède le plus grand effectif de MK d'après les chiffres de l'OMK. Nous pouvons ainsi dire que la répartition des organismes de formations n'est pas homogène en France, ce qui peut présenter un levier extrinsèque majeur impactant la motivation de certains Masseurs-kinésithérapeutes à se former.

#### *4.2.1.7 Formations présentielles, e-learning et littérature*

Nous avons commencé à l'aborder en cherchant à comprendre les représentations de la formation continue selon les MKDE mais également lors des difficultés logistiques rencontrées par certains kinésithérapeutes pour se former, les méthodes de formation sont un élément impactant la réalisation du DPC. Nous pouvons nous interroger sur la méthode pédagogique qui attire le plus les Masseurs-kinésithérapeutes pour se former.

Excepté pour Monsieur B, la consultation de la littérature est abordée par les kinésithérapeutes dans nos entretiens semi-directifs, et est également ressortie durant notre enquête préliminaire. Cette consultation est faite de manière récurrente par l'intermédiaire des réseaux sociaux et plus généralement d'internet. La littérature sous format papier est aussi un moyen qui a été abordé par Madame A, Monsieur C et Monsieur D « des fois je vais chercher beaucoup beaucoup et des articles et des bouquins et acheter des bouquins d'occas » (Madame A) « Avant c'était de la presse papier. Maintenant sur internet, on a accès à tout » (Monsieur C) « j'ai déjà été abonné à kinésithérapie la revue » (Monsieur D).

Lors de notre enquête préliminaire, un des kinésithérapeutes qui avait répondu ne pas se former aux questions « A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ? » et « Combien de formations en lien avec la kinésithérapie avez-vous réalisées durant l'année 2023? » avait également répondu « Il n'y a pas une semaine sans que je fasse des recherches, biblio etc. Sur des pratiques des recommandations. ». Les recherches bibliographiques, la lecture de la littérature ont été clairement décelées comme des méthodes retrouvées chez les MKDE pour se former de

manière continue. Par ailleurs, lorsqu'on lui a posé la question « Avez-vous des remarques ? » (Annexe 8), ce troisième répondant a souligné que des « formations condensées seraient intéressantes. ». On peut alors envisager que l'une des raisons pour lesquelles ce kinésithérapeute hésite à suivre des formations est leur durée et le temps nécessaire, un obstacle que nous avons identifié plus tôt dans cette analyse. Ainsi, la consultation de la littérature pourrait constituer pour ce praticien un moyen de se tenir au courant de l'évolution des pratiques et des recommandations tout en économisant du temps. Néanmoins, se contenter de lire quelques articles est-il suffisant par rapport aux initiatives de formation proposées par le DPC ? Au vu de l'obligation triennale, comment justifier cette méthode auprès de L'Ordre ? En effet la traçabilité des actions suivies est réalisée via le « document de traçabilité mise à disposition sur le site de l'agence ». (Agence du Développement Professionnel Continu, 2023). Cette formation qu'on pourrait appeler « autonome » ne fait pas partie des actions justifiables auprès de l'Ordre bien qu'elles contribuent fortement à l' « action d'approfondissement de connaissance » des Masseurs-kinésithérapeute. (Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes, Le Développement Professionnel Continu (DPC), qu'est ce que c'est?, 2022). Monsieur D illustre cette interrogation et remet en question la pertinence de la consultation de la littérature « y'a beaucoup d'immédiateté dans ce truc-là. Et c'est pas un papier, juste une étude.. [...] Il y a trop de littérature ». Il pourrait être intéressant de chercher à comprendre plus spécifiquement le pourcentage de Masseurs-kinésithérapeutes qui consultent la littérature scientifique et l'impact que cela a sur leur pratique quotidienne.

Concernant les méthodes pédagogiques évoquées lors des entretiens semi-directifs, les quatre kinésithérapeutes abordent les formations e-learning et présentielles financées. En ce qui concerne ces formations e-learning et présentielles, des préférences en termes de méthode et de type de formation, notamment en faveur des formations en présentiel, ont pu être observées. Les formations e-learning semblent être les moins appréciées chez les kinésithérapeutes entretenus « est ce qu'on aurait fait un e-learning? Pas sûr. On aimait bien être en présentiel » (Madame A) « De la formation e-learning et j'avoue que j'accroche pas du tout. J'ai beaucoup de mal à rester attentif derrière un écran » (Monsieur C). Les kinésithérapeutes justifient leur préférence pour la formation en présentiel par leur appréciation du contact avec les autres que permettent ces formations. Le motif socio-affectif de P. Carré est un facteur intrinsèque qui reflète cette idée du professionnel qui se forme pour « bénéficier des contacts sociaux ». (Caspar & Carré, 2017). Cette préférence pour les formations présentielles est confirmée par notre enquête préliminaire avec 31,8% des réponses « pratique » à la question « Quel type de formation réalisez-vous ? », 22,5% des réponses « e-learning » et 12,4 % « mixte (Figure 8). De plus, à la question « Quels

éléments peuvent-vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue ? » un répondant mentionne « Le e learning. ».

D'après les chiffres clés de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu datant du 31 décembre 2023, sur les 28 293 Masseurs-kinésithérapeutes inscrits aux programmes de DPC, 41,3% des kinés seraient inscrits à des formations « Mixtes », 33,7% à des formations présentielles et 25,8 % à des formations non présentielles dont 2,1 % à des « classes virtuelles ». (Agence du Développement Professionnel Continu, 2023). Ces chiffres confirment une préférence du « présentiel » sur le « distanciel » chez les Masseurs-kinésithérapeutes. La majeure partie des inscriptions des MKDE en « formation mixte » n'est pas retrouvée dans notre enquête. Cette différence peut être expliquée par le fait que notre échantillon n'était pas représentatif de la population. Même si les formations distancielles semblent présenter des avantages, notamment en termes de coût comme l'a mentionné Madame A « Et pendant le confinement, ils ont donc mis les e-learning en visio tout ça, bah moitié moins cher » la profession ne peut pas se passer de pratique. Les formations exclusivement e-learning ne sont possibles, selon une réponse sur le forum de l'Agence du DPC, que dans la mesure où « elle n'aborde pas l'apprentissage de gestes techniques ou ne nécessite pas des débriefings collectifs ». (Agence du Développement Professionnel Continu, Une action de formation continue en e-learning exclusif est-elle possible ? , 2024). Nous pouvons émettre l'idée que les Masseurs-kinésithérapeutes réalisent davantage de formations présentielles car il leur semble nécessaire d'acquérir des compétences techniques impliquant le sens du toucher. Cette notion est à remettre en perspective avec une idée que se font certains MK, dont Monsieur C, que la place du toucher dans notre pratique est en évolution, avec une tendance croissante vers une approche « Hands-off » où l'interaction physique avec les patients est moins fréquente « maintenant on est beaucoup basé Hands off [...] où on touche plus les patients. ». Cette évolution de la pratique pourrait justifier une préférence pour des formations mixtes.

En somme, la méthode de formation est un levier extrinsèque impactant la motivation des Masseurs-kinésithérapeutes à réaliser leur DPC.

#### *4.2.1.8 Les réseaux sociaux*

Les réseaux sociaux (RS) ont été abordés précédemment comme outil permettant la consultation de la littérature scientifique. Leurs usages fréquents sont retrouvés chez d'autres professionnels de la santé, notamment dans le domaine infirmier, avec l'exemple

d'une étude menée par questionnaire recherchant « l'influence du numérique dans la formation professionnelle dans le champ des sciences infirmières » (Ladage, 2023). De cette étude ressort que les réseaux sociaux sont une source de formation « la littérature scientifique témoigne clairement des effets d'apprentissages repérés dans des degrés divers et selon les types d'usage qui sont faits des RS ». Dans cette étude, nous retrouvons une prédominance d'utilisation pour la « lecture » des réseaux-sociaux (RS) ainsi que pour des échanges dans les fils de discussions. Ces échanges interprofessionnels par l'intermédiaire des RS sont retrouvés dans nos résultats d'entretien semi-directifs notamment pour Madame A, Monsieur D et Monsieur C « on échange beaucoup avec nos collègues même sur les réseaux sociaux » (Madame A) « qu'on apprend en échangeant avec des confrères et des outils dont Facebook » (Monsieur C). « J'avais déjà posé deux trois fois des questions comme ça sur les réseaux sociaux. » (Monsieur D). L'étude de Lucas Victor-Pujebet concernant « La kinésithérapie et réseau social Instagram » confirme également cette utilisation des réseaux sociaux comme « moyen d'enrichir sa pratique professionnelle » sous forme de « table ronde » et par l'intermédiaire « d'échange avec les confrères » (Victor-Pujebet, 2021).

De plus certains étudiants MK interrogés dans l'étude de Victor-Pujebet utilisaient les réseaux sociaux pour « trouver l'inspiration dans les nombreux exercices publiés, afin d'en créer de nouveaux pour les patients » pouvant s'apparenter un moyen de développement professionnel. Cet impact sur la pratique professionnelle est retrouvé dans les résultats des questionnaires des infirmiers interrogés durant l'étude « Les réseaux sociaux numériques comme milieu pour le développement professionnel ? » qui ont mis en avant que les RS contribuaient à « une connaissance plus large du métier » et qu'ils avaient également un impact sur la « pratique professionnelle que ce soit en termes de questionnements ou de changements » des professionnels interrogés. (Ladage, 2023). Ces constats nous amènent à considérer les réseaux sociaux comme source et un contributeur à la formation continue chez les professionnels de santé. Les échanges interprofessionnels et la consultation de la littérature et des ressources disponibles sur ces plateformes ont favorisé la mise à jour des connaissances et à l'acquisition de nouvelles compétences. Ces RS ont également permis de comparer les pratiques de différents praticiens du monde entier entre eux, encourageant ainsi une remise en question et une amélioration de sa pratique.

Cette ouverture sur le monde est retrouvée chez Monsieur C et Monsieur D, pour qui les réseaux sociaux et internet permettent d'aller faire des recherches dans les pays étrangers et notamment anglosaxons qui sont, pour eux, plus avancés sur les recherches scientifiques « Maintenant sur internet, on a accès à tout, y compris aux pratiques des physio à l'étranger, du monde anglosaxon et autres [...] notamment des professions qui existent pas

en France mais qui sont représentées au Canada par exemple» ( Monsieur C) « La production de savoirs scientifiques en France est très faible comparée à d'autres pays qui sont dans un système universitaire depuis des années. » (Monsieur D). Cette « accessibilité de l'information », nous la retrouvons comme avantage des RS dans l'étude de Lucas Victor-Pujebet puisqu'ils permettraient de « dépasser les limites géographiques » et ainsi être « acteur potentiel de la Santé Publique de demain. » (Victor-Pujebet, 2021).

Les réseaux sociaux semblent être un outil majeur impactant la réalisation de la formation continue notamment comme facteur extrinsèque jouant positivement sur la motivation des MK à réaliser leur formation continue.

Il reste important de noter que même si « la qualité de l'information s'améliore de manière croissante » sur ces médias, il subsiste des dérives et des publications comportant de fausses informations. (Victor-Pujebet, 2021) Le kinésithérapeute se doit de garder un regard critique sur ce qu'il lit, et ainsi construire sa pratique à partir d'informations valides et de qualité.

#### *4.2.1.9 Interprofessionnalité*

L'environnement entourant les masseurs-kinésithérapeutes influence leur motivation à se former. Les autres professionnels qui composent cet environnement sont un levier à considérer, notamment lors des échanges interprofessionnels que nous avons commencé à aborder. L'échange avec les autres professionnels de santé était récurrent auprès de Madame A et Monsieur C « on fait quand même pas mal de réunions [...] discuter aussi avec tes collègues locaux » (Madame A) « ça m'arrive d'appeler quelqu'un qui est spécialisé. [...] c'est de la formation par apprentissage par euh par compagnonnage. » (Monsieur C). Cet échange entre confrère est beaucoup réalisé pendant les formations continues en présentiel pour Madame A « enfin pas autant de choses que pendant le cours, mais tu sais aux pauses café. Moi je trouve que c'est quelque chose d'hyper enrichissant aux pauses repas, parce que tu discutes de comment les gens ils bossent, de leur matos, qu'est-ce qu'ils ont acheté. ». Cette communication est également réalisée via les réseaux sociaux comme nous l'avons vu précédemment. Cette méthode de formation est relative à la formation informelle abordée par Carré et Charbonnier (2003). Les auteurs expliquent que ce type d'apprentissage est encouragé par la motivation des individus à apprendre et « par une attitude favorable de l'apprentissage formel ».

Une autre vision de l'interprofessionnalité a été abordée par Monsieur C, celle de devenir lui-même formateur, une autre façon pour lui de se former aussi « c'est intéressant de faire du tutorat ou de prendre des stagiaires. [...] Parce que ça créé une obligation de

regard extérieur, de recul sur sa pratique et d'essayer de conceptualiser sa pratique différemment si on doit l'expliquer à quelqu'un. ». Cette méthode est décrite dans les recommandations de la HAS concernant le DPC, notamment dans les méthodes de formation et dans la section intitulée "Encadrement de stages : la maîtrise de stage/le tutorat".

L'étude « Développer son modèle de rôle en formation pratique : la contribution d'une communauté de pratique de cliniciens enseignants. » a montré que la « supervision clinique » était considérée comme formatrice pour le professionnel aillant le rôle de modèle. En effet, l'article explique « Quels que soient les modèles ou approches de supervision clinique présentés dans la littérature, un consensus se dégage : une supervision de qualité [...] inclut l'art d'échanger de la rétroaction constructive et de favoriser la pratique réflexive, c'est-à-dire la réflexion sur sa propre manière d'agir, dans une perspective critique et évolutive. » (COTE , PERRY, & CLOUTIER, 2013).

En somme, l'interaction du Masseur-kinésithérapeute avec son environnement et notamment avec les autres professionnels de santé est un levier intrinsèque qui contribue à la réalisation de la formation continue. De plus, les interactions avec les autres MK jouent un rôle crucial dans la recherche de reconnaissance du kinésithérapeute par ses pairs, ce qui influence son sentiment de légitimité et influence le besoin de se former que ressent le Masseur-kinésithérapeute.

#### *4.2.1.10 Efficacité et légitimité*

Les autres intervenants dans l'environnement du kinésithérapeute, qu'il s'agisse d'autres kinésithérapeutes ou même des patients, occupent une place centrale dans la quête de légitimité du professionnel. En effet, le praticien ne peut se sentir légitime qu'à travers la « reconnaissance » de l'autre. Pour rappel, nous avons défini la légitimité professionnelle comme « la reconnaissance, par d'autres personnes, explicite ou non, de la capacité d'une personne à réaliser une tâche, à remplir une fonction ou à exercer une mission. » (Académie de Versailles, 2015). Cette notion de reconnaissance est retrouvée dans la définition de la légitimité de Brigitte Bouquet (Bouquet, 2014) mais également dans le discours de Madame A et Monsieur C qui cherchent cette reconnaissance également à travers leurs confrères « Et puis après la communication et les collègues » (Madame A) « l'échange avec les confrères » (Monsieur C).

Brigitte Bouquet réunit également le sentiment de légitimité avec la notion « d'efficacité » lorsqu'elle définit la légitimité professionnelle en décrivant une « légitimité

d'action » engageant « l'efficacité de l'agir ». (Bouquet, 2014). Elle ajoute que cette légitimité est un idéal qui découle « des lois, règles et contrats qui déterminent les conditions juridiques » et que cette légitimité « s'appuie sur des savoirs, des savoir-faire, des compétences, des principes éthiques ». Cette définition montre l'importance de l'apprentissage de connaissances et de compétences ancrées dans un processus de professionnalisation pour permettre aux masseurs-kinésithérapeutes d'acquérir leur légitimité professionnelle en suivant également les normes éthiques et juridiques définis par l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes et le Code de déontologie. Ces normes juridiques qui encadrent ce sentiment de légitimité sont abordées par Monsieur D « À partir du moment où vous aurez votre DE, je pense que vous serez légitime, parce que vous aurez un diplôme de soignant ». De plus, pour Madame A, Monsieur B et Monsieur C, la formation contribue à ce sentiment de légitimité ce qui confirme l'importance des acquisitions des « savoirs ». (Bouquet, 2014).

En somme, le sentiment de légitimité du Masseur-kinésithérapeute se construit progressivement tout au long de sa carrière à travers les interactions avec son environnement, en particulier avec les patients et les autres professionnels de santé. Les retours positifs des patients peuvent renforcer ce sentiment en témoignant de l'efficacité de sa pratique. De même, l'expérience acquise dans la pratique quotidienne permet au professionnel de gagner en confiance dans ses techniques, ce qui contribue à accroître son sentiment de légitimité lors de ses prises en charge. La formation continue, permettant par exemple de se spécialiser, offre l'accès à de nouvelles compétences et à d'autres diplômes, ce qui peut également renforcer le sentiment de légitimité du MK, tant auprès des patients que des autres professionnels de santé. Nous pouvons dire que la quête de la légitimité professionnelle motive intrinsèquement les Masseurs-kinésithérapeutes à se former, celle-ci étant influencée par les patients mais également par les autres professionnels de santé.

#### *4.2.1.11 Expérience et légitimité*

Il convient d'établir un lien entre l'expérience accumulée par le MK et le niveau de confiance qu'il ressent dans l'efficacité de ses techniques de prise en charge. Pour Vincens, l'expérience professionnelle est « soumise à trois facteurs de relativisation : l'individu lui-même, le milieu de travail et le système de formation. ». (Vincens, 2001) Il ajoute également que toute activité contribue à « améliorer plus ou moins les compétences de l'individu » et donc améliorer son « efficacité personnelle ». Comme abordé précédemment, l'amélioration de l'efficacité professionnelle permet au praticien de développer un sentiment de légitimité.

Ainsi l'expérience des kinésithérapeutes leur permet d'accroître leur efficacité au fil de la pratique, renforçant ainsi leur légitimité professionnelle. Ce lien entre expérience, efficacité et légitimité est retrouvée chez Monsieur B, qui relie l'importance de son « expérience » dans son sentiment de légitimité. Monsieur C adopte une perspective différente en déclarant que « ce n'est pas parce que je fais plein de formations, que j'ai 25 ans d'expérience que je vais mieux savoir que les autres ». Pour Monsieur C, ce qui l'aide à se sentir légitime est sa capacité à se remettre en question : « De ne pas me sentir trop légitime non plus quoi. De savoir me remettre en question ». Madame A partage l'opinion de Monsieur C sur la place de son expérience dans sa pratique en affirmant que « Alors l'expérience, je vais dire elle ne veut pas dire grand-chose, c'est plutôt les formations qui font que l'on va être plus pertinent. »

Nous avons émis l'hypothèse que l'expérience serait un levier intrinsèque en défaveur de la formation. Cela signifierait donc que l'expérience se peut substituer à la formation. Cependant, il existe une évolution de la formation initiale des MK avec une augmentation de « l'éducation initiale ». (Vincens, 2001) Ainsi, les générations ayant connu des formations initiales non actualisées doivent rattraper ces lacunes par l'intermédiaire de la formation. Selon Vincens, l'évolution de l'éducation initiale donne « aux jeunes » plus de possibilité d'adaptation aux changements, suivant ainsi la logique selon laquelle « plus on a appris, plus on peut apprendre. » (Vincens, 2001). Cela ne signifie pas que les personnes plus âgées se forment moins, mais plutôt que les jeunes ont plus de possibilités de formation.

Ainsi, il semblerait qu'il existe un lien entre l'expérience professionnelle et le sentiment de légitimité des Masseurs-kinésithérapeutes. Cependant, nous ne pouvons pas affirmer que l'acquisition d'une expérience professionnelle est un levier en défaveur de la motivation à se former chez les MK. En effet, certains professionnels expérimentés pourraient soutenir qu'il est préférable de continuer à se former en permanence, tandis que d'autres pourraient estimer que cela ne leur est pas utile compte tenu de ce qu'ils ont acquis par eux-mêmes au fil des ans.

#### *4.2.1.12 Impact de la formation initiale*

L'évolution des recherches dans le domaine de la kinésithérapie impliquant l'évolution de la formation initiale impacte la formation des MK. Plusieurs kinésithérapeutes interrogés dans nos entretiens semi-directifs ont exprimé un sentiment de lacune concernant le contenu de leur formation initiale, ce que nous pouvons interpréter comme un facteur extrinsèque motivant les kinésithérapeutes à se former. En effet, ce besoin de compléter des

connaissances peut être rattaché à la théorie de P. Carré et associé à la notion de motif opératoire professionnel, qui font partie des motivations extrinsèques à l'apprentissage. Nous retrouvons ce facteur chez Madame A « Et puis t'as pas les armes pour ça parce que ce n'était pas ta formation initiale. » Monsieur B exprime également ce sentiment de lacune « j'ai constaté que y'a des choses qu'on ne nous a pas enseignées à nous et qu'on vous apprend, par exemple la rééducation du périnée. Je me suis formé tout de suite à la rééducation du périnée [...] on ne l'apprenait pas ça n'existait pas. » Monsieur D remet également en question le contenu de sa formation initiale : « c'est vrai quand on a la formation initiale [...] on se demande si vraiment ces premiers apports-là est ce qu'ils sont suffisants pour être pertinents dans ce qu'on fait. ». Ces déficits de connaissances provenant de la formation initiale, les kinésithérapeutes s'en aperçoivent souvent lorsqu'ils rencontrent des patients aux pathologies pour le moins inconnues « des fois y'a des patients qui viennent pour des trucs, je ne sais pas faire mais les patients viennent parce qu'ils me connaissent. » (Monsieur C) « il y a des gens qui arrivent avec des prescriptions sur des choses qu'on ne connaît pas » (Monsieur B).

Au-delà d'une formation initiale incomplète, la profession est en constante évolution et les pratiques changent, nécessitant ainsi une remise à jour des connaissances anciennes « on a nos propres pratiques et nos connaissances et puis se réactualiser, aller piocher dans la mise à jour par les pairs » (Monsieur C). La formation initiale est, comme le métier, en constante évolution. L'arrêté du 2 septembre 2015 a officialisé le passage de 3 à 4 ans de formation. (Légifrance, Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute). La formation démarre son intégration au « processus de licence, master, doctorat ». L'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes justifie ce choix car les soins « nécessitent une formation conforme exigeante [...] pour affronter les grands enjeux de santé publique. ». Les étudiants MK sont de plus en plus confrontés à des cours demandant de la « réflexivité » et donc de la « remise en question ». Ce regard critique supplémentaire permet de mettre davantage en lumière les possibles lacunes que ressentent les jeunes Masseurs-kinésithérapeutes diplômés dans leurs pratiques et donc possiblement augmenter leurs motivations à se former. L'Ordre précise également que la création du domaine universitaire va permettre de « mener des travaux de recherche et obtenir ainsi une reconnaissance internationale, et cela dans l'intérêt supérieur des patients. » (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, 2015). L'intérêt supérieur des patients est très largement privilégié dans le domaine de la kinésithérapie, notamment par l'objectif de responsabiliser le patient dans sa prise en charge. Cette place centrale du patient est retrouvée dans l'approche de la Pratique Basée sur les Preuves (EBP).

#### 4.2.1.13 La démarche EBP

Les patients sont au centre de la démarche de formation. En effet, certains patients ont des besoins, des envies particulières qui amènent les kinés à se former « j'ai une patiente qui m'expliquait [...] par rapport au post-partum, comme on est vraiment isolé, y a rien pour les femmes enceintes dans le secteur. Elle m'a dit "ça serait vraiment bien des groupes de gym » (Madame A) « donc j'ai appris beaucoup de choses comme ça et très souvent un, deux, trois patients qu'on accepte et du coup je vais chercher des formations. » (Monsieur C). Cette place centrale du patient, Monsieur C la justifie par la triade EBP : « c'est l'équilibre... fin c'est la triade EBP ». Cette triade apparaît dans les choix de formation de Monsieur D « c'est l'agence EBP ». Par définition, l'EBP signifie « Evidence Based Practice » et réunit trois piliers à savoir : l'expertise clinique, les valeurs du patient et les données probantes de la science (Regnaud, Guay, & Marsal, 2009). L'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (OMK) décrit quant à lui l'EBP comme une « démarche qui utilise les meilleures données actuelles de la recherche clinique, l'expertise du clinicien et les choix individuels des patients afin d'améliorer leur qualité de vie ». Les données actuelles de la recherche sont obtenues par l'intermédiaire des formations, l'expertise du clinicien, quant à elle, peut être mise en relation avec l'expérience professionnelle du kinésithérapeute. Nous pouvons donc affirmer que la volonté de tendre vers une kinésithérapie avec « des pratiques basées sur les preuves » comme l'encourage l'OMK serait un levier extrinsèque à la formation continue. (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, Kinésithérapie, une evidence based practice ?, 2019). Néanmoins, même si l'OMK semble viser une approche fondée sur les preuves, il est important de souligner qu'aucune vérification de la cohérence entre le modèle EBP et les techniques de prise en charge des MK n'est effectuée par l'Ordre. Cette observation remet en question la réelle efficacité de ce levier.

L'Ordre recommande aux kinésithérapeutes de « dépasser ce qu'ils ont appris en formation initiale. » pour réaliser cette démarche EBP qui consisterait à « lire les études et de mettre régulièrement à jour ses connaissances. » et une seconde partie à « intégrer ces données scientifiques dans son raisonnement clinique et apprendre à utiliser ou non de telle ou telle méthode en fonction de son patient, des objectifs et du consentement de ce dernier ainsi que du contexte général. ». Cette démarche EBP est fortement liée au développement professionnel continu avec l'idée de devoir se tenir à jour sur ses connaissances, de hiérarchiser ces dernières et de les utiliser au mieux en accord avec le patient. L'Ordre justifie ce choix en émettant l'hypothèse « raisonnable » que « les pratiques basées sur les preuves seront non seulement plus efficaces mais également moins sujettes aux dérives et

moins susceptibles d'être dangereuses. » (Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, Kinésithérapie, une evidence based practice ? , 2019).

Dans cette perspective, l'Ordre recommande aux kinésithérapeutes d'adopter une approche fondée sur les preuves (EBP), plaçant le patient au cœur de leur prise en charge. Cependant, l'application de cette approche peut varier en fonction des valeurs professionnelles des kinésithérapeutes, certaines de ces valeurs ayant un impact direct sur la volonté du Masseur-kinésithérapeute de dispenser les meilleurs soins aux patients et, par conséquent, à poursuivre leur formation.

#### *4.2.1.14 Écoute active du patient*

Parmi les valeurs professionnelles retrouvées chez les Masseurs-kinésithérapeutes, Madame A, Monsieur B et Monsieur C mentionnent tous les trois l'importance d'être à l'écoute de son patient. En effet, il prend une place centrale dans la prise en charge selon eux : « être à l'écoute du patient » (Madame A), « d'abord faut être à l'écoute des patients » (Monsieur B), « Savoir être un compagnon du patient, mais pas un sachant qui veut le tirer, le pousser sans lui demander son avis » (Monsieur C). L'écoute et notamment l'écoute active a fait l'objet d'un guide sur la simulation et la gestion des risques écrit par l'HAS. (Haute Autorité de Santé, Guide méthodologique : simulation en santé et gestion des risques, n.d). La simulation et gestion des risques est une des méthodes de développement professionnel continu que nous avons précédemment décrite. L'écoute, en plus d'être une valeur qui permet de mettre le patient au centre de sa prise en charge en le « faisant participer le patient au processus décisionnel », contribue également à la formation continue. (Nos valeurs éthiques (Extrait du livre blanc), 2009). Nous la classerons parmi les valeurs éthiques que les Masseurs-kinésithérapeutes possèdent et qui sont motrices de formation, puisqu'être à l'écoute du patient permet de connaître ses besoins et de se former en conséquence.

En tant que professionnel de santé, l'incarnation de valeurs éthiques est essentielle pour assurer une prise en charge optimale du patient, parmi lesquelles l'écoute active joue un rôle crucial, impactant les choix de développement professionnel continu et ainsi la motivation du kinésithérapeute à poursuivre sa formation.

Parallèlement, d'autres valeurs professionnelles plus personnelles agissent également comme moteur de motivation pour les kinésithérapeutes, reflétant leurs aspirations et désirs individuels.

#### *4.2.1.15 Plaisir dans la formation*

Les quatre personnes interrogées lors de nos entretiens semi-directifs expriment leur plaisir à participer à des formations. Ce plaisir étant partagé car cela permet de sortir de la routine, comme le souligne Madame A en déclarant que cela « coupe de [son] train-train habituel » elle ajoute que la formation est comparable à des « vacances annuelles » pour elle. Monsieur D poursuit cette idée en exprimant que cela lui « fait penser à un moment où l'on sort un peu de la routine ». Le besoin de variété et de nouveauté fait référence aux valeurs de stimulation décrites par Schwartz (2006). Ce plaisir de se former est lié au fait que certaines formations sont choisies en fonction des centres d'intérêt du kinésithérapeute, comme le mentionne Monsieur B en affirmant « Par exemple toute la formation, la législation, tout ça. Ce sont plutôt des pôles d'intérêts. ». Cette notion de choisir des formations en fonction de ses goûts personnels peut être interprétée comme une manifestation des valeurs hédoniques qui renvoient à la satisfaction des plaisirs personnels. (Schwartz, Shalom, 2006). De manière plus générale, c'est le plaisir d'apprendre qui rend la formation agréable, selon Monsieur D qui la décrit comme « agréable en général » et « plutôt chouette d'aller en formation », et Monsieur C qui exprime : « J'aime bien apprendre et me former ». Ce plaisir d'apprendre peut-être associé au motif épistémique de P. Carré, comme étant un facteur intrinsèque en lien avec l'apprentissage. (Caspar & Carré, 2017).

Ces valeurs professionnelles centrées sur le plaisir que les kinésithérapeutes trouvent dans leur formation représentent un moteur intrinsèque favorisant leur développement continu. Ce plaisir de s'engager dans des formations est lié à leur amour pour l'apprentissage, à leurs domaines d'intérêt spécifiques, à leur désir de nouveauté, mais aussi à leur profonde passion et engagement envers leur métier.

#### *4.2.1.16 Implication professionnelle*

L'implication professionnelle, parmi les valeurs professionnelles que l'on peut retrouver chez les kinésithérapeutes, joue un rôle significatif dans l'engagement envers la formation continue et le développement des compétences. Nous retrouvons cette notion d'implication, notamment chez Monsieur B : « impliqué dans la profession. Parce que là je vous parlais des patients mais il y a tous les à-côtés. [...] Je pense qu'il faut être impliqué dans la profession pour la faire évoluer et pour la faire bouger ». Cette implication peut être ressentie dans le discours de Monsieur C lorsqu'il évoque la nécessité de devenir formateur

à tout âge : « Mais je pense que devenir formateur ou essayer d'enseigner même assez tôt dans la carrière, ne pas attendre trop longtemps, essayer d'enseigner même si on n'est pas super à l'aise ». L'implication professionnelle selon Thévenet et Neveu fait référence à « un attachement affectif ou émotionnel envers l'organisation » et « le sujet s'engage et prend du plaisir à être membre ». (Péoc'h & Ceaux, 2015). L'étude de Péoc'h et Ceaux précisait que l'implication « présente des variables comme les valeurs, la motivation et l'engagement. ». (Péoc'h & Ceaux, 2015) Nous pouvons affirmer que l'implication dans la profession motive les Masseurs-kinésithérapeutes à se former. Un engagement profond pour la kinésithérapie incite les professionnels à se former afin d'approfondir cette passion, comme le montrent les exemples de Monsieur C et Monsieur B « On a un métier passionnant. En tout cas moi ça m'a passionné quoi ». (Monsieur B) « Donc oui, la formation, l'échange avec les confrères et un peu d'humilité avec une passion. » (Monsieur C). Cette valeur de passion est retrouvée parmi les valeurs de stimulation selon S. Schwartz. La passion pour la kinésithérapie entraîne également de la curiosité pour cette dernière, une notion abordée par Monsieur B et Monsieur C. « Après y'a aussi l'intérêt de la profession et la curiosité.» (Monsieur B) « pour garder un peu de curiosité pour le métier aussi » (Monsieur C). Cette curiosité intègre selon Schwartz (2006) le groupe de valeurs de l'autodétermination ou autonomie et reflète l'indépendance de la pensée et de l'action.

En somme, les valeurs professionnelles des kinésithérapeutes, largement influencées par leurs interactions avec les patients mais également les autres professionnels, sont un facteur intrinsèque qui impacte la formation continue des Masseurs-kinésithérapeutes.

#### *4.2.1.17 Diversification des pratiques*

L'attrait croissant des kinésithérapeutes pour des formations en dehors du domaine de la kinésithérapie, influencé en partie par certaines valeurs qui les poussent à se former selon leurs centres d'intérêts, soulève la question de la pertinence de ces formations hors du champ de la kinésithérapie. Nous l'avons vu plus haut, la kinésithérapie tend à s'appuyer sur « des pratiques basées sur les preuves. ». Pourtant de nombreux kinésithérapeutes, comme Monsieur C, se forment dans des techniques qui sortent des recommandations de l'Ordre « je suis sophrologue aussi, ça faut pas le dire puisque le conseil de l'ordre dit que c'est une technique de charlatan. » ou comme Monsieur B suivant des « pôles d'intérêts » qui sortent de la pratique de la kinésithérapie mais restent étroitement liés à cette dernière. Le système de valeurs du kinésithérapeute est dans ces circonstances mis à l'épreuve. D'une part, le kinésithérapeute peut être tenté de suivre ses valeurs hédoniques et de stimulation en s'autorisant à sortir de la routine du métier pour cultiver des plaisirs personnels. D'autre part,



qualité des soins prodigués par les Masseurs-kinésithérapeutes. Cette étude représente également un intérêt concernant l'hypothèse que nous pouvons émettre sur l'incidence de la qualité de la formation initiale sur l'engagement dans le développement professionnel continu et sur la construction de la légitimité professionnelle.

Les entretiens semi-directifs ont permis de mettre en lumière les différents leviers qui influençaient la participation à la formation continue, en permettant aux interviewés de partager librement leurs expériences. Cependant, il est important de noter que le nombre d'entretiens ainsi que la méthode de sélection des participants introduisent des biais de sélection et de participation dans notre étude. Notre échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des Masseurs-kinésithérapeutes libéraux en France. De plus, tous les kinésithérapeutes interviewés ont répondu positivement à leur participation à la formation continue lors du questionnaire préliminaire. Le point de vue d'un kinésithérapeute qui ne suit pas régulièrement de formation, ou qui le fait simplement pour répondre à une obligation législative, aurait été pertinent à inclure dans nos entretiens semi-directifs.

Le questionnaire préliminaire est également sujet à un biais de sélection étant donné que le nombre de réponses ne garantissait pas la représentativité de la population.

## **4.5 Perspectives et ouverture**

L'analyse présentée soulève plusieurs points à considérer plus en profondeur. Tout d'abord, bien que l'obligation triennale de la formation continue soit généralement connue des Masseurs-kinésithérapeutes, certains professionnels ne la respectent pas, remettant en question la vérification par l'Ordre du DCP des MK. De plus, pour répondre à la qualité demandée de cette formation continue, il serait judicieux d'envisager une vérification plus approfondie des compétences des formateurs permettant aussi de favoriser l'adoption de la démarche EBP prônée par l'Ordre. Cependant, malgré cette incitation à l'EBP, peu de preuves de son application sont disponibles.

En ce qui concerne l'aspect financier des formations, il est nécessaire d'explorer plusieurs pistes, notamment les modalités de remboursement et l'accès au DPC pour les remplaçants. Une valorisation plus importante de la formation pourrait également influencer positivement la motivation des kinésithérapeutes à se former et avoir un impact sur la contrainte de temps très largement retrouvée dans leurs discours, leurs garantissant ainsi de réduire l'impact financier de la formation sur leur activité professionnelle.

Par ailleurs, la répartition géographique des formations présentielle en France est un sujet à approfondir. L'utilisation accrue des formations en ligne pourrait être une solution,

bien que cela puisse entraîner une perte de contact avec les patients et encourager la profession vers une pratique « Hand-off ».

Les réseaux sociaux, de plus en plus présents dans la profession, soulèvent des questions quant à la fiabilité des informations qu'ils véhiculent. Cependant ces plateformes offrent l'accès à un contenu étranger, notamment anglo-saxon qui semble plus avancé dans le domaine de la recherche que le territoire français. Cette disparité soulève la question de la cohérence de la promotion d'une démarche basée sur les preuves lorsque la communauté scientifique française semble être en retard.

Enfin, l'expérience professionnelle semble également jouer un rôle dans la formation des kinésithérapeutes, abordée brièvement dans cette analyse. Il serait intéressant d'explorer davantage son impact en établissant des données démographiques sur la formation en fonction de l'âge de l'obtention du diplôme et du nombre d'années d'expérience, afin de répondre à la question : les kinésithérapeutes les plus expérimentés sont-ils ceux qui se forment le moins ?

## **5 Conclusion**

Ce mémoire visait à évaluer les facteurs intrinsèques et extrinsèques susceptibles d'influencer la participation des Masseurs-Kinésithérapeutes à leur développement professionnel continu. Parmi les obstacles à la réalisation de la formation continue des MK, plusieurs points majeurs sont à considérer. Tout d'abord, le manque de temps est fréquemment cité, souvent en raison des responsabilités familiales et de possibles répercussions financières sur l'activité professionnelle des kinésithérapeutes. Parallèlement, les coûts qu'induisent le DPC, notamment les prix des formations, constituent un frein extrinsèque, de même que la localisation des formations qui pose des défis logistiques. L'organisme de formation, les formateurs et le type de formation impactent également de manière extrinsèque la motivation des MK à se former. De plus, des facteurs intrinsèques, tels que les valeurs professionnelles et le sentiment d'efficacité et de légitimité du MK, influencent la motivation des professionnels et leurs choix de formation, les poussant parfois à explorer des domaines en dehors de leurs compétences habituelles. Cette observation soulève une question fondamentale : Quel est l'impact de la formation dans des domaines hors compétences des Masseurs-kinésithérapeutes sur leur pratique professionnelle.

## 6 Bibliographie

- Académie de Versailles. (2015, février 4). Légitimité du dirigeant et performances de l'entreprise . *Centre de Ressources en Économie-Gestion*.
- Agence de Développement Professionnel Continu. (2024, février 15). Fraude au DPC : l'Agence poursuit ses contrôles et durcit le ton.
- Agence du Développement Professionnel Continu. (2022, janvier 1). Une analyse renforcée des demandes d'enregistrement des organismes.
- Agence du Développement Professionnel Continu. (2023, décembre 31). Chiffres clés de L'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu.
- Agence du Développement Professionnel Continu. (2023, 06 20). Le DPC.
- Agence du Développement Professionnel Continu. (2024). Règles de prise en charge " Masseurs-kinésithérapeutes" .
- Agence du Développement Professionnel Continu. (2024, 01 25). Une action de formation continue en e-learning exclusif est-elle possible ? .
- Agence du Développement Professionnel Continu;. (2018). Charte éthique du DPC.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2015). *L'entretien*. Armand Colin.
- Bouquet, B. (2014). La complexité de la légitimité. Dans *Vie sociale* (pp. 13-23). Erès.
- Caspar, P., & Carré, P. (2017). *Chapitre 15 . Motivation et rapport à la formation*. Paris.
- Chamberland, M., & Hivon, R. (2005). Les compétences de l'enseignant clinicien et le modèle de rôle en formation clinique.
- Clot, Y. (2008). Travail et pouvoir d'agir. Dans *La formation des enseignants* (pp. 151-153). ENS Editions.
- Code de déontologie des Masseurs-kinésithérapeutes. (2024). R. 4321-62 Formation continue et évaluation des pratiques professionnelles .
- Fenouillet, F. (2023). *Chapitre 2. Présentation intégrée de 101 théories motivationnelles*.
- FIF PL . (2023). Critères de prise en charge 2024 mandataires judiciaires à la protection des majeurs.
- FIF PL. (2024). Catalogue des sessions de formation.
- Haute Autorité de santé. (2022). Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification périodique des professions de santé à ordre.
- Haute Autorité de Santé. (n.d). Démarches et Méthodes de DPC.
- Haute Autorité de Santé. (n.d). Formation présentielle.

Haute Autorité de Santé. (n.d). Guide méthodologique : simulation en santé et gestion des risques.

Haute Autorité de Santé. (n.d). Revue de pertinence des soins.

kinésithérapeutes, O. d. (2023). *La formation continue* .

Ladage, C. P. (2023). Les réseaux sociaux numériques comme milieu pour le développement professionnel ? *Education et socialisation* .

LE ROY, J., & PIERRETTE, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche*. Paris: Enrick Edition .

Lebeau, J., Aubin-Auger, I., Cadwallader, J., & De La Londe, J. (2021). Initiation à la recherche qualitative en santé : le guide pour réussir sa thèse ou son mémoire.

Légifrance. (2015). Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapie.

Légifrance. (2023). *Arrêté du 21 août 2023 portant approbation de l'avenant n° 7 à la convention nationale organisant les rapports entre les masseurs-kinésithérapeutes libéraux et l'assurance maladie*.

Légifrance. (s.d.). Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute.

Ministère des Solidarités de la Santé. (2017, novembre 6). Avenant N°5 à la convention nationale destinée à organiser les rapports entre les Masseurs Kinésithérapeutes libéraux et l'Union nationale des Caisses d'Assurance Maladie. p. 93.

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion . (2024, Janvier). Référentiel national qualité Mentionné à l'article L. 6316-3 du Code du travail.

n.p. (2009). Nos valeurs éthiques. Dans n.p, *Humanisme* (pp. 19-22). Grand Orient de France.

Nos valeurs éthiques (Extrait du livre blanc). (2009). *Humanisme*, pp. 19-22.

Ordre des Masseurs kinésithérapeutes . (2023, septembre 20 et 21). Charte du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes relative aux engagements des organismes de formation.

Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes. (2021). La certification périodique des kinés dès 2023 pour accompagner l'actualisation des acquis professionnels.

Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes. (n.d). la formation continue.

Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes. (n.d). La formation continue.

Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. (2015, Septembre 4). Réforme de la formation initiale .

Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. (2019, mars). Kinésithérapie, une evidence based practice ? .

- Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes. (2022). Le Développement Professionnel Continu (DPC), qu'est ce que c'est?
- Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes. (2023). Rapport 2022 sur la démographie.
- Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes. (2024). Honoraires des kinésithérapeutes.
- Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes. (2024). R. 4321-87 Charlatanisme. Dans *Code de déontologie* .
- Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. (s.d.). Charte de l'Ordre relative aux organismes de formation.
- Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes. (n.d.). La déontologie des Masseurs-Kinésithérapeutes.
- Orisha Healthcare. (2022). Kinésithérapeute, quel salaire ?
- Péoc'h, N., & Ceaux, C. (2015). Chapitre 6. Professionnalisation des infirmiers dans l'organisation hospitalière : entre intention et exigence sociale. Dans *Accompagner le changement dans le champ de la santé* (pp. 81-96). Paris: Vuibert.
- Quali-sante.com*. (2024, mars 19).
- Regnaud , J.-P., Guay, V., & Marsal, C. (2009, 10 01). "Evidence Based Praticce" ou la pratique basée sur les preuves en rééducation. pp. 55-61.
- Schwartz, Shalom, H. (2006). Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. 929-928.
- Singly, F. d. (2020). *Le questionnaire* . Armand colin .
- Vial, M. (2005). Travailler les valeurs professionnelles ou comment se professionnaliser. *Soins cadres*.
- Victor-Pujebet, L. (2021, Mai). Kinésithérapie et réseau social Instagram. Pertinence de la mise en place d'un cadre réglementaire pour les influenceurs de la santé.
- Vincens, J. (2001). Expérience professionnelle et formation. *Agora débats/jeunesses*, 25.
- Wittorski, R. (2008). La professionnalisation. pp. 9-36.

## **7 Table des annexes**

<b>Annexe 1 : Entretien N°1 : Madame A .....</b>	<b>1</b>
<b>Annexe 2 : Entretien N°2 : Monsieur B.....</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 3 : Entretien N°3 : Monsieur C.....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe 4 : Entretien N°4 : Monsieur D.....</b>	<b>51</b>
<b>Annexe 5 : Lettre à destination des participants des entretiens semi-directifs.....</b>	<b>67</b>
<b>Annexe 6 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Dans quels domaines/spécialités réalisez-vous des formations ? » .....</b>	<b>69</b>
<b>Annexe 7 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation ? » .....</b>	<b>72</b>
<b>Annexe 8 : Tableau des réponses à l'enquête préliminaire « Avez-vous des remarques ? ».....</b>	<b>76</b>
<b>Annexe 9 : Tableau de réponse à l'enquête préliminaire à la question « Quel type de formation réalisez-vous ? ».....</b>	<b>79</b>
<b>Annexe 10 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Quel âge avez-vous ? » « De quel genre êtes-vous ? » « En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme ? » « A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ? ».....</b>	<b>82</b>



## **Annexe 1 : Entretien N°1 : Madame A**

**Étudiant** [00:00:00] Vous m'entendez ?

**Kiné** [00:00:00] Oui, je vous entends.

**Étudiant** [00:00:00] Très bien merci d'avoir répondu positivement à ma demande d'entretien, c'est la première fois que vous participez à une étude dans le cadre d'un mémoire?

**Kiné** [00:00:00] Non c'est pas la première fois.

**Étudiant** [00:00:00] Super ! Moi, vous êtes mon premier entretien officiel ! Est-ce que je peux vous enregistrer par dictaphone ?

**Kiné** [00:00:00] C'est donc moi qui ouvre le bal ! Oui pas de problème !

**Étudiant** [00:00:00] C'est ça, haha. Bah du coup, on va commencer. Est-ce que vous pouvez vous présenter et m'expliquer votre parcours professionnel s'il vous plaît ?

**Kiné** [00:00:09] Alors moi je m'appelle \*\*\*\*\* j'ai 54 ans donc j'ai été diplômée en 1992, donc ça fait trèèèèès longtemps de l'école d'Orléans. A l'époque on était vingt, donc une autre époque et voilà. Et en fait moi, dès la première, dès la première année en fait, j'étais diplômée en juin et en octobre on est parti en formation avec mon mari refaire le... On était la première promo pour qui c'était obligatoire, enfin où c'était inclus dans la formation la rééducation uro enfaite, mais on trouvait qu'au niveau de la pratique qu'on était, on n'avait quand même pas été très bien formé. Donc on est repartis tout de suite en formation. Et puis en fait on est partis ensuite tous les ans, tous les ans, tous les ans en formation au moins une fois. Maintenant nos enfants sont grands donc du coup on est tout seuls à la maison. Donc du coup nous partons plusieurs fois par an maintenant et ça permet aussi de se tenir un petit peu au courant des nouveautés, d'être performant et de se changer les idées. Donc voilà. Après moi j'ai bossé deux ans à faire des remplacements, de l'assistanat quand j'étais jeune diplômée et puis ensuite je suis allée bosser huit ou neuf ans à l'hôpital de B\*\*\*\*\*. J'en ai profité pour faire mes trois enfants voilà. Donc du coup je suis vite passée à temps partiel.

Et puis en fait, l'arrivée des 35 h m'a vraiment aidée plus sur l'organisation des services. Parce que nous, à l'hôpital de B\*\*\*\*\*, ont changé tous les six mois de service. Moi, j'ai fait beaucoup, beaucoup pneumo, réa et secteur mères et enfants. Mais en fait, tous les six mois je changeais, on n'était pas très...C'est pas une vraie vie d'équipe dans le service et une vraie vie d'équipe au sein des kinés, mais pas dans les services en fait. Donc les médecins nous reconnaissent presque on repartait et l'arrivée des 35 h, en fait, il y a tout le temps quelqu'un de l'équipe qui partait enfin qui était absent et du coup je n'étais jamais dans mon service. Donc voilà, parce que j'allais aider à droite à gauche, donc ça m'a saoulée. Donc du coup je suis repartie en libéral pour travailler avec mon mari. Mes collègues m'ont dit oh là là ça va être la galère avec des petits et tout. En fait non, c'est bien plus simple parce que tu es ton propre patron. Alors oui, il y a des contraintes de temps, il faut travailler...voilà mais en même temps, si les enfants sont malades, et bah tu restes à la maison et t'occupes de tes enfants. C'était vraiment plus simple donc j'ai jamais regretté. Puis du coup, je suis toujours restée en libéral. Je travaille beaucoup plus que quand mes enfants étaient plus jeunes, c'est clair. Moi, je faisais les heures d'école grosso modo quand ils étaient petits, je m'en suis vraiment beaucoup occupés. On a fait plein d'activités, mais maintenant qu'ils ne sont plus là, je travaille comme une malade. Un peu trop, mais c'est comme ça.

**Étudiant** [00 :02:53] Donc du coup, une journée à peu près, vous commencez à quelle heure? Vous finissez à quelle heure ?

**Kiné** [00:02:57] Moi je fais 9h/21h.

**Étudiant** [00:02 :58] Oui, donc ce sont quand même des grosses journées.

**Kiné** [00:03:00] C'est des grosses journées, oui.

**Étudiant** [00:03:01] Vous faites une pause de combien ?

**Kiné** [00:03:03] Pas de pause.

**Étudiant** [00:03:03] Pas de pause repas ?

**Kiné** [00:03:05] Non.

**Étudiant** [00:03:05] Ok, vous mangez entre des patients... quelquefois...

**Kiné** [00:03:08] Des fois un quart d'heure, non, c'est compliqué quand même. Nous, on est en milieu rural. Moi, j'habite à S\*\*\*\*\*. Fin je travaille à S\*\*\*\*\*, c'est un milieu rural. On est loin de tout. En fait. Les grosses villes, ça ne veut rien dire, on est entre B\*\*\*\*\* et N\*\*\*\*\*, donc c'est des villes moyennes quand même. Et sinon, sinon on est entre Orléans à Clermont. Mais tu vois, c'est qu'en milieu rural, avec beaucoup de professionnels de santé qui sont âgés. Bon, ça coupe et on commence à avoir beaucoup de jeunes chez les kinés, même chez les médecins, mais ça reste très compliqué. On est vraiment en sous-effectif, on peut faire beaucoup de kilomètres. Alors nous, on limite maintenant domicile. Parce qu'en fait le problème c'est qu'on a...on ne peut pas tout faire. Donc ça fait 20 ans, moi j'allais, je faisais des fois 20/25 kilomètres parce que t'as des gens qui sont tout seuls au milieu de leur ferme et que tu peux pas leur dire maintenant, j'en ai rien à foutre. On peut le dire mais...

**Étudiant** [00:04:04] Mais c'est pas éthique.

**Kiné** [00:04:06] Ça paraît difficile à certains moments et...Mais maintenant on dit quand même non parce que là on a vraiment des grosses grosses grosses demandes et qu'on peut pas. Donc maintenant tu ne réponds plus au téléphone, On ne fait plus des domiciles très loin, à de rares exceptions, quand il y a vraiment des pathologies un peu, un peu un peu particulières, on va le faire, mais bon, on essaie de limiter.

**Étudiant** [00:04:31] Je vois. Du coup, vous êtes en cabinet avec votre mari, vous êtes que deux?

**Kiné** [00:04:34] Avec mon mari et on a une collaboratrice. Voilà qui est là depuis deux ans, donc à l'âge de notre fils aîné qui a 28 ans. Et puis après alors S\*\*\*\*\* c'est une espèce de petite montage, notre cabinet il donne sur deux étages, en fait sur deux rues et en dessous on a, mais on est associés, mais elles nous sous-louent en fait, on a deux psychomotriciennes.

**Étudiant** [00:04:58] D'accord.

**Étudiant** [00:05:01] Ok, très bien. Du coup, on va directement à son sujet. Que pouvez-vous me dire sur la formation continue ? [Silence] Si je vous dis formation continue, à quoi ça vous fait penser?

**Kiné** [00:05:16] Eh bien alors nous, plein de choses, puisqu'on en fait beaucoup. Donc euuh... Alors, nous on part du principe, avec mon mari, que l'on a le droit tu sais qu'on a le

droit à des financements, DPC et FIF-PL. Donc on se dit que comme on donne quand même beaucoup de charges, on essaye de récupérer notre dû comme ça, c'est-à-dire que systématiquement on mange notre DPC et on mange FIF-PL tous les ans. Ça, c'est un acquis, et c'est obligatoire. Donc maintenant on fait de toute façon deux formations par an pour récupérer un petit peu notre dû on se dit qu'après tout, on cotise et qu'on a bien le droit. Bon alors après on...depuis plusieurs années, on rajoute d'autres formations en cours de route, qu'on finance nous-mêmes. La formation continue alors on en a fait vraiment beaucoup, beaucoup, beaucoup. Et il y a des choses qu'on a....qui nous ont servi à rien. Ces dernières années le gros avantage, c'est les réseaux sociaux, ce qui fait qu'on a des retours sur les formations. Donc en fait, on a moins d'erreurs de choix en fait. Et quand... bon des fois, il y a des modes chez les kinés, comme partout. Mais si tu veux, quand tout le monde, fin, quand t'as 80 % des échos, dise " cette formation elle est top" . Tu sais qu'elle est top. Et en vrai, elle est vraiment top quand on l'a fait on s'est dit bah oui et vraiment on a....Ça change notre pratique quotidienne au cabinet si tu veux, voilà. Je pense à "Jo Gibson" si tu veux moi avec l'agence EBP, est-ce qu'on aurait fait un e-learning ? Pas sûr. On aimait bien être en présentiel, d'abord pour rencontrer nos collègues et tout. Et en fait, tout le monde disait "ah oui, Jo Gibson, c'est vraiment la formation qu'il faut faire sur l'épaule la nana nanana". On avait fait déjà beaucoup de formations sur l'épaule, mais effectivement "Jo Gibson" elle nous a mangé plein de mercredi pendant six mois et la formation qui est top pour les épaules et vraiment qu'on recommande à tout le monde. Donc voilà. Et ça nous a réconciliés avec le e-learning parce qu'on en avait fait une chacun, pas la même, où vraiment ça avait été chiant et pas très intéressant, vraiment. Mais là non, là vraiment, on a, on a fait des grosses formations qui étaient en e-learning qui étaient vraiment bien, mais on aime bien présentiel quand même donc pour rencontrer nos jeunes collègues qui nous disent "ah mais on espère qu'à votre âge on sera comme vous" bah là on se dit "bah sympaaa". On est souvent les plus vieux en formation, on a acté la chose maintenant.

**Étudiant** [00:07:42] Ok, très bien. Mais du coup pour vous la formation continue ça consiste uniquement à réaliser des formations. Ou ça va autre part pour vous ? A partir d'où vous commencez votre formation continue ?

**Kiné** [00:07:58] C'est-à-dire ?

**Étudiant** [00:07:59] C'est-à-dire les méthodes en fait qui vous permettent de vous former au quotidien. Donc vous m'avez parlé des méthodes via des formations financées etc. Mais est-ce que vous vous utilisez d'autres méthodes pour réaliser votre formation continue ? Par exemple les échanges entre collègues dont vous m'avez parlé ?

**Kiné** [00:08:20] Alors, c'est formateur. Après, mon mari et moi, on a fait quasiment les mêmes formations, mais pas tout à fait. Moi je fais de la maxillo, lui fait du vestibulaire, ce qu'on n'a pas fait l'un et l'autre. J'ai fait aussi d'école du dos que lui n'a pas faite, mais du coup, par exemple, dernièrement là ma formation mail 14 que lui n'avait pas fait, je l'ai, je l'ai un peu formé là-dessus parce que en fait, il coïncait avec un patient, mais souvent on intervertit nos patients si on coince on dit bah "allez voir l'autre" voilà. Mais là, du coup, je vais quand même donner les... Montrer, donner les infos c'était sur un de nos amis. Donc voilà, après nous on échange beaucoup avec nos collègues, même sur les réseaux sociaux, ça a ses limites, mais ça permet aussi d'avoir des infos. Et nous à la campagne, on est loin de tout et on ne peut pas tout savoir. Même si on forme beaucoup. On connaît nos limites aussi, mais du coup, on peut se former aussi comme ça, à donner des infos, à poser des questions. Dernièrement, je suis dans une prise en charge très lourde d'une jeune demoiselle qui s'est elle-même amputé ses deux jambes et si tu veux moi les amputés ça fait plus de 30 ans mon stage de troisième année donc, je me suis dit de toute façon y'a pas le choix, c'est moi ou c'est personne, donc ça va être moi. Les centres de rééducation ne veulent pas la prendre parce qu'elle leur fait peur et en même temps mes connaissances sont lointaines. Donc du coup, j'ai contacté une collègue qui je sais, bosse... et qui avait fait un stage avec moi. Ça fait longtemps, mais je l'ai contactée par Messenger et elle m'a donné plein d'infos et peut être que sans elle j'aurais été moins pertinente, fin moins...tu vois. Donc je trouve que non. De toute façon, on apprend tous les jours dans notre métier hein. Il y a plein d'inconvénients, mais il a aussi plein d'avantages pour ça. C'est qu'on peut apprendre et franchement internet ça nous aide beaucoup quand même dans notre pratique quotidienne. Après nous on lit beaucoup... On est beaucoup sur les réseaux sociaux parce qu'il y a quand même beaucoup d'infos qui passent par là aussi. Donc euuh voilà.

**Étudiant** [00:10:44] Très bien. Si je veux poursuivre un peu sur les méthodes et que par exemple, si je vous parle d'auto-évaluation, est-ce que vous en faites souvent sur votre pratique ? [Silence] Est-ce que vous considérez ça aussi comme de la formation ?

**Kiné** [00:11:05] Alors, et j'allais dire inconsciemment, on va pas prendre un temps pour le faire, mais on va le faire inconsciemment. Et puis après il y a le retour patient, et puis on n'est pas encore blasé [rire] de notre boulot, on aime être pertinent. Donc du coup, il y a un moment, quand ça coince, ben tu vois, on va demander. Alors bon, on demande moins à notre jeune collègue qu'on adore et qui est top mais si tu veux qui repart pas en formation. Donc elle a les bases, elle est hyper proche de ses patients et tout, mais c'est pas vers elle que je vais de prime abord aller demander si je vais aller demander à mon mari. Voilà. Parce

que lui il a une approche kiné du sport que moi j'ai pas. Et sinon je vais demander à des collègues. Mais de toute façon tous les deux on va toujours se poser des questions sur le pourquoi cela n'a pas avoir marché avec un patient, on va pas dire on s'en fout, c'est un parmi tant d'autres. Nous, ce qu'on veut c'est qu'ils repartent et qu'il y ait une amélioration et quelques fois... fin régulièrement tu n'apportes pas d'amélioration. Parce que toi... voilà. Après on a une CPTS ou l'équipe de kiné, on est quand même assez proches. Donc on fait quand même pas mal de réunions ou même trop. Et donc discuter aussi avec tes collègues locaux, c'est bien aussi. Après, on a quelques collègues qui font beaucoup de formations comme nous. Donc du coup voilà, ça permet de faire le point sur ta façon de travailler aussi, nous on trouve que c'est important.

**Étudiant** [00:12:32] Je vois. Et du coup oui, pour vous, être pertinent, ça fait partie d'une de vos sources de motivation pour à la formation ?

**Kiné** [00:12:41] Ah oui, ah oui.

**Étudiant** [00:12:43] Est-ce que vous pouvez me définir ce que signifie pour vous d'être pertinent dans votre pratique ?

**Kiné** [00:12:48] Être pertinent, c'est déjà apporter un mieux-être au patient. Il vient pour un problème, donc c'est déjà essayer d'améliorer son problème, même si quelques fois tu ne peux pas l'enlever le problème hein. La kiné elle a ses limites et des fois c'est pas nous la solution. Faut aussi savoir se dire que c'est pas nous la solution. Nous on garde pas très longtemps les gens, moi j'ai très peu de chronique, un petit peu, mon mari un peu plus mais on les garde pas beaucoup. Quand on regarde les moyennes régionales et nationales, on les garde pas beaucoup. Il faut savoir réorienter quand c'est pas toi la solution, c'est pas toi la solution. Et...Et après il faut aussi savoir se mettre à l'écoute de la personne et de ce qu'elle veut si tu veux. Et en fait c'est ça le truc, des fois tu sais que, là aujourd'hui, il y a une dame qui veut arrêter, elle fait, elle a un camping-car, ils arrêtent pas alors qu'elle a mal au dos. Elle est vraiment en perte de vitesse au niveau condition physique donc elle a fait déjà pas mal depuis pause là, veut arrêter un mois, un mois et demi. Je dis que clairement c'était bête, mais en même temps elle veut, elle veut faire son camping-car machin, alors elle va se flinguer le dos un peu plus, mais elle veut. Donc t'es bien obligé d'accepter. Là aujourd'hui, je lui ai tiré la sonnette d'alarme en lui disant "clairement vous êtes à l'âge de la soixantaine " elle est pas en bonne condition physique, peut-être même qu'elle picole un peu. Voilà, je me pose la question, tu vois et donc je ne peux pas me dire j'ai pas solutionné son problème, mais je l'ai pas solutionné parce qu'on a fait trop peu de séances et je lui ai dit "aujourd'hui

moi je conçois que vous fassiez une pause, je conçois même éventuellement que vous arrêtiez les soins. Mais en attendant, vous êtes à un tournant, un tournant de votre vie physique, parce que vous êtes en perte musculaire" et elle me disait "Oui, mais vous avez raison en fait" tu vois, elle se rend compte et en fait c'est aussi ça être pertinent, c'est savoir dire aux gens peut-être que voilà, des soins kiné ça convient pas, mais là il va devoir se prendre en charge pour trouver une solution pour vous à moyen terme. Moi j'attends pas une amélioration à court terme, c'est que dans sa vie quotidienne elle aille mieux à moyen terme et à long terme. Et ça, c'est compliqué parce que les gens ils voudraient que là ils sortent du cabinet, et qu'en fin de la séance ça aille bien, ils te disent "ah mais moi je vais chez telle kiné parce qu'elle masse beaucoup » moi, je masse un peu sur les premières séances, parce que les gens ils attendent ça, mais pas longtemps si tu veux. Après voilà, on fait autre chose. Et donc c'est tout ça, et être pertinent c'est aussi savoir dire aux gens "Moi je pense que ça, mais si c'est pas ce que vous attendez..." tu vois c'est aussi une discussion, c'est savoir écouter. J'avais fait une formation NOPAINNOGAIN avec l'agence EBP, et c'est aussi ça la communication par rapport à la douleur et tout. C'est savoir aussi s'adapter à la personne qui est en face de toi. Ça, c'est une super formation. Je te la conseille, dans la communication, parce que je sais pas, maintenant dans les écoles de kiné mais nous, à notre époque, la communication en fait, c'était le kiné, il savait tout, le patient, il savait rien, c'était très descendant. Alors que maintenant, ça fonctionne pas comme ça. Parce que d'abord les gens ils vont chercher des infos qui sont nulles et vont écouter le voisin, et pas le thérapeute voilà. Mais donc du coup, ça permet aussi d'adapter ta communication à la personne que t'as en face de toi, c'est ça être pertinent, c'est savoir ce que la personne elle veut et pas ce que toi t'aimerais pour la personne. Donc voilà.

**Étudiant** [00:16:14] Oui oui alors nous maintenant on a beaucoup plus de cours sur la relation soignant-soigné, vraiment apprendre à mixer nos objectifs en tant que thérapeute et les objectifs du patient pour le laisser au centre de sa prise en charge.

**Kiné** [00:16:42] Oui, voilà ce que nous on avait pas du tout à l'époque, hein.

**Étudiant** [00:16:50] Oui, j'imagine [ Silence ]. Quelles valeurs professionnelles vous pensez incarner en tant que kinésithérapeute ? Est-ce qu'être pertinente dans votre pratique, ça rentre dans ces valeurs-là?

**Kiné** [00:16:53] Alors, j'allais dire, être à l'écoute du patient, mais c'est quelques fois difficile dans le quotidien. [Rire] Y a des moments où tu es fatigué et tu es moins ouvert, tu vois ? Voilà, t'as envie de secouer un petit peu les gens. Moi, je suis honnête avec les patients,

c'est-à-dire je leur mens jamais par rapport à leur pathologie. Quelques fois je vais pas dire le fond de ma pensée par rapport à des pathologies lourdes, mais je vais jamais mentir, ça, c'est une obligation chez moi. J'ai jamais dit "non mais ça va aller mieux" quand je sais que ça va pas aller mieux. Par exemple dans certains cancers et tout euh je vais pas lui dire "non mais vous allez mourir dans six mois" mais je vais dire, on est... L'avenir paraît sombre mais on peut toujours laisser une porte d'espoir. Voilà, moi je suis toujours honnête. Jamais je mens. Jamais, jamais. C'est une question de principe. Il n'est pas question que je mentes. Voilà, je suis, on est assez disponible, on s'adapte quand même. En ce moment, j'ai des internes, donc moi je suis de maxillo donc, mais même pour des dos. Bah ils sortent, comme on est en milieu rural, ils arrivent il est 20 h le vendredi, bah nous le vendredi, on est encore au cabinet, on essaye tu vois de... Le problème de la campagne, c'est que les gens peuvent faire beaucoup de kilomètres. Le problème de la maxillo, là où on est, c'est qu'on est que 3, y'a personne dans la N\*\*\*\*\*, le département d'à côté donc t'as des gens des fois qui font 45 minutes de route ou 1 h pour venir faire des soins. Donc moi j'essaie d'être assez respectueuse de ça et de les arranger. Donc pour moi, j'ai travaillé pas mal de samedi matin, alors je fais déjà des grosses semaines, mais parce qu'il y a un moment où les gens, ils ont aussi besoin de soins. Donc nous, on essaie d'être assez disponible. Après, faut être respectueux de mon travail si tu veux. Si on oublie tout ça... Les lapins et tout ça. Moi si tu veux, quand y'a un lapin, ils ont rendez-vous dans quinze jours. En général, ça calme quand même. C'est donnant donnant. J'aime qu'on me respecte, je respecte les gens mais j'aime qu'on me respecte. Donc voilà. Et puis après on essaye de trouver la solution qui va être la plus rapide afin de pas faire perdre du temps. Et même par rapport à la sécu. Voilà, on n'est pas... Je sais pas par exemple des gens qu'on adore, mais si tu veux d'être respecté aussi par rapport à... Aux dépenses de santé. Et quand tu vois que des fois certains collègues vont faire traîner des traitements parce que la personne elle est gentille, parce que c'est pas chiant comme rééducation. Là nous, clairement, on n'est pas là-dedans, non non non. Nous le but c'est qu'ils partent vite. Éventuellement, on va leur donner un rendez-vous dans un mois ou deux pour faire le point et voir si ça va. Là, aujourd'hui, en maxillo j'ai une dame, elle est venue, ça faisait un mois que je ne l'ai pas vue, je lui ai dit "on laisse passer un mois vous faites vos exos et si ça va on arrête. «. Et là elle est arrivée et elle était au top et on a arrêté et elle a eu le sourire tu vois. J'aurais pu lui dire on se revoit encore toutes les semaines pendant un mois et voilà. Non, en fait, clairement, ça ne nous intéresse pas du tout, ni pour la sécu, ni pour la personne et ni pour nous parce que notre planning est chargé donc voilà. Mais pourtant c'est confortable. C'est une dame qui est adorable nanana, fin tu vois? et ça on l'a vu beaucoup, on l'a vu beaucoup. On en a eu quelques assistants... Et on s'est dit... Ben oui, il y a des moments " qu'est-ce que tu fais? "Parce que nous, on est respectueux, nous, notre collègue alors elle est top hein mais par le passé, si tu veux, on

laisse nos assistants/collaborateurs, ils font ce qu'ils veulent, l'emploi du temps qu'ils veulent, l'organisation qu'ils veulent voilà. On est content de les avoir déjà, c'est pas mal quoi. Même si ils font pas la même...Il y a eu une fois où on avait demandé tu vois par rapport à la kiné respi que la kiné respi chez les bébés elle soit, à l'époque on en faisait beaucoup beaucoup, qu'elle la pratique comme nous ont la pratiquait parce qu'en fait les médecins nous les envoyaient pour notre pratique. Donc si après on a quelqu'un d'un peu farfelu qui te fait avec les deux doigts comme ça sur les côtes, euh non, après c'est aussi tu vois...

**Étudiant** [00:21:08] Quand vous voyez ça, vous, vous avez envie que le patient, il ait les bons soins avec un minimum quand même...

**Kiné** [00:21:12] C'est ça, c'est ça...

**Étudiant** [00:21:13] Vous vous devez d'intervenir. Oui, je vois.

**Kiné** [00:21:15] Ouais ouais, c'est ça.

**Étudiant** [00:21:16] Et ça je pense que vous l'avez aussi acquis avec votre expérience. C'était une de mes questions, c'était l'impact de votre expérience en fait sur votre vision du métier et sur votre évolution dans votre pratique quotidienne.

**Kiné** [00:21:28] Alors l'expérience, je vais dire elle veut pas dire grand-chose, c'est-à-dire que c'est plutôt les formations qui font que on va être plus pertinent. Parce que l'expérience tu sais moi mon mari il a bossé dix ans avec un collègue qui l'avait vu quand il était lycéen pour une entorse de cheville et 20 ans après il faisait exactement les mêmes exos et nous on ne fait pas du tout la même chose. Pour les épaules par exemple, on ne fait pas du tout la même chose depuis 30 ans. Mais je veux dire, vous faites pas du tout la même chose que depuis cinq six ans non plus, hein. Parce ce qu'on a fait depuis ce temps-là on a fait plein d'autres formations. Donc notre expérience, oui, bien sûr, il y a des choses, tu vois, on a eu des fois des mauvaises surprises, mais en fait c'est pas tant, c'est pas tant l'expérience, moi je vais dire c'est vraiment les dernières formations qu'on fait, qui vont faire qu'on est meilleur kiné, que celui que l'on était avant, après, quand on était plus jeune, on était...euuh... J'allais dire on a toujours dit mon mari on est pas des super kinés, ce qu'on pense mais par contre on a toujours fait le B-A-BA. Tu vois le B.A.BA ce qu'on nous apprend à l'école ? Il y a beaucoup de cabinets où ce B.A.BA là il n'est pas fait ou tu dis mais qu'est-ce qu'ils font ? Après tu peux être pro massage, pas pro massage, mais je dirais il y a quand même des choses que tu dois prendre en charge dans certaines pathologies et quand les gens te

racontent. Alors bien sûr, faut se méfier de ce que te racontent les gens mais tu te dis, alors nous on fait jamais de commentaires. Et les gens qui arrivent et qui vont commencer à débiter ton collègue du cabinet d'à côté parce que machin machin, là, je leur dis « écoutez moi, ça, ça ne m'intéresse pas. Vous y êtes allés pour x raisons, vous n'y allez plus pour x raisons, c'est pas mon souci ». Tu vois parce que les gens ils t'embrouillent et tout. Mais nous on a toujours dit, on a toujours fait le B-A-BA de l'école ce qu'on nous avez appris. Donc voilà et qui marche bien parce que sinon on nous l'enseignerait pas. Et au fur et à mesure des années on a, on a enrichi nos pratiques mais euhh mais voilà donc après l'expérience, il faut garder l'expérience des cinq dernières années par exemple tu vois. Et notre métier, il évolue beaucoup, vraiment beaucoup et j'allais dire presque de plus en plus. Donc après l'expérience de... ça fait 20 ans... Alors tu vois, je fais de l'uro aussi. Et en fait pendant le confinement, je me disais on a beaucoup de résidences secondaires et de parisiens et j'ai des dames qui venaient puis tu sais S\*\*\*\*\* c'est le milieu des viticoles. Il y a de l'argent donc tu vois, les gens vont à Paris se soigner machin. Et en fait des fois j'avais des dames qui disaient en uro, "mais la kiné elle m'a fait travailler ça " et je me disais "mais de quoi elle me parle? " et tu sais les sondes machin " Mais quoi ?? " et je disais à mon mari "Il faut que je refasse le stage de base parce que y a des nouveaux trucs." Et donc à chaque fois je me le disais, puis ça reste que ça coûte de l'argent. Donc je passais pas le cap de refaire quatre jours de truc que je faisais quotidiennement. Et pendant le confinement, ils ont donc mis les e-learning en visio tout ça, bah moitié moins cher et du coup et on avait rien d'autre à faire. Je me suis dit bon allez, je refais la base. Il y avait une fille qui vendait du matériel qui intervenait puis la formatrice, j'avais déjà fait un stage avec elle, et elles m'ont toutes les deux dit " Mais pourquoi tu refais le B.A.BA?" Alors je leur explique je dis " Mais moi j'ai des dames qui ont fait des soins à Paris elle me raconte des trucs je sais pas de quoi elles parlent". Elles m'ont dit "non mais là tu vas leur dire d'arrêter Paris et de rester ici", il y a rien de nouveau sur la planète. Effectivement, j'avais rien appris. Après j'étais contente parce que le gars qui faisait Mister anatomie qui faisait l'anatomie, il le faisait tu sais sur un tableau comment ça s'appelle là? Et du coup, mais c'était avec des stylos de couleurs, tu vois un tableau numérique et là, mais c'était juste fabuleux quoi. T'avais l'impression d'être au ciné. Et je lui ai dit mais franchement, faut faire des vidéos d'anat et de d'autres parties du corps. Parce que bah tu comprends tout avec des crayons de couleur en visio sur ton ordi, du coup moi j'avais adoré. Je lui dis franchement je regrette pas les quatre jours, déjà juste pour l'anat parce ce que c'était top, mais voilà, après l'expérience.... Voilà.

**Étudiant** [00:25:45] Oui c'est pas ce qui ...

**Kiné** [00:25:48] Peut-être par rapport aux comportements des gens, mais encore ils évoluent, ils évoluent beaucoup. C'est pas la même chose qu'avant sur le rapport humain tu vois, les gens ils sont plus inconstants, ils zappent plus, ils passent plus vite à autre chose, ce qui n'existait pas avant. Mais c'est comme ça dans la société partout quoi. Voilà.

**Étudiant** [00:26:16] Une de mes questions, c'était les éléments qui vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique. Et vous, de ce j'ai compris, vous c'est clairement les formations.

**Kiné** [00:26:22] Ah oui très clairement.

**Étudiant** [00:26:22] Vous pensez à d'autres éléments ?

**Kiné** [00:26:28] Non, non, non, non, ça après. Et puis après la communication et les collègues. Tu vois ? vraiment. Alors les collègues médecins ou...et puis après il faut savoir dire bah je sais pas aussi, puis demander... Puis demander à d'autres quoi.

**Étudiant** [00:26:46] Savoir réorienter en fait.

**Kiné** [00:26:48] Oui c'est ça, d'aller chercher l'info quand on l'a pas. Et moi je peux passer des fois beaucoup de temps à chercher des trucs en fait, pas une réponse à... bon en maxillo beaucoup. Mais là, fin, par rapport à certaines pathologies, des fois je vais chercher beaucoup beaucoup et des articles et des bouquins et acheter des bouquins d'ocaz voilà pour essayer de trouver et puis, on aime bien apprendre en même temps. Moi, dans ma vie quotidienne aussi, j'adore apprendre les nouvelles techniques tu vois, là, j'ai appris à faire un pantalon avec ma machine à coudre,, j'étais contente [rire]. Tu vois j'aime bien apprendre en fait. Voilà, c'est comme ça, une fois que je sais, je sais et je refais pas forcément, mais j'aime bien apprendre.

**Étudiant** [00:27:29] [rire] Pour vous, les formations ne sont pas du tout une corvée...

**Kiné** [00:27:35] Ah non, ce sont des vacances annuelles. [Rire] alors, le e-learning, c'est autre chose, mais... T'as pas le même rapport. Mais aller en formation, vraiment, tu rencontres d'autres collègues, presque, tu apprends aut... fin, pas autant de chose que pendant le cours, mais tu sais aux pauses-café. Moi, je trouve que c'est quelque chose d'hyper enrichissant aux pauses repas, parce que tu discutes de comment les gens ils

bossent ,de leur matos, qu'est-ce qu'ils ont acheté...Nous, on adore ce... On adore vraiment rencontrer les gens et tout ça.

**Étudiant** [00:28:11] Et par rapport à la réalisation de vos formations, les éléments, les freins qui empêchent de faire des formations ?

**Kiné** [00:28:27] Alors quand j'ai fait Mail 14, si tu veux, c'est une école du dos. Et moi, je ne suis pas hyper sportive, hein. D'abord, quand j'avais mes enfants, on faisait plein d'activités, plein d'activités manuelles, plein de sorties, du vélo, des trucs comme ça, mais je ne cours pas... voilà. Donc, quand j'ai voulu faire école du dos, ça m'intéressait. Et puis, et puis en même temps, je me disais si c'est un peu chaud physiquement et tout ça, et puis et puis je vois bien que de toute façon, maintenant, je suis toujours dans les plus vieilles. Cette année, j'ai fait yoga par exemple, yoga pré post-natal. Et je leur ai dit, alors bien sûr, j'étais encore la plus vieille. Et je leur ai dit, je vais sûrement être la plus raide. Et bah pas du tout. Et tu vois, c'est ça. Bon, il y a des fois tu te dis... On voulait, on avait fait une année une formation des strappings et taping avec Christophe Geoffroy qui est le kiné de l'équipe de France de foot et il faisait une formation de coaching de ré entraînement.

**Étudiant** [00:29:31] Oui.

**Kiné** [00:29:31] Clairement, j'y serais allée parce que mon mari voulait y aller, une copine voulait y aller, donc j'y serais allée, et je me suis dit il va nous faire courir, c'est pas mon truc. Là, c'était un frein [rire]. Mais j'y serais allée. Après, il y a eu COVID et tout, on l'a pas fait... Mais non, j'ai pas beaucoup de freins. Mais sinon, non, j'ai pas beaucoup de freins. Par exemple, Mail 14 c'est pas du tout ça, on est vraiment sur des choses adaptées, assis sur des ballons... J'ai fait quatre formations avec eux, je te dis. La première, j'ai quand même un peu galéré mais, en même temps, ça m'a fait du bien et du coup, j'ai refait trois formations et maintenant, je donne 7 h de cours dans la semaine, comme ça maintenant je bouge beaucoup.

**Étudiant** [00:30:19] [Rire] Est-ce que vous pouvez me parler de l'impact des prix et de la localisation sur la réalisation de vos formations ?

**Kiné** [00:30:30] Alors nous, comme on est à 2 h de Paris, on va souvent à Paris quand même. Dans la région centre y'a pas grand-chose, donc on n'est pas souvent dans la région centre, on va plutôt à Paris. Mais en fait, si on veut faire une formation avec un formateur particulier, on traversera la France, c'est pas un problème. Moi j'ai fait, j'ai fait beaucoup de

formations maxillo sur Paris, toutes et une sur Limoges, la toute première en 2007 à Limoges, mais après sur Paris et la toute dernière, j'ai refait la complète, là deux fois une semaine, je l'ai faite à Bordeaux. Bordeaux c'est franchement pas pratique de chez moi parce qu'il faut que je repasse en train. J'y suis allée en train, parce que sinon c'est 5 h de voiture. Je suis repassée par Paris pour reprendre le TGV. Tu vois c'était... J'aurais mieux fait de prendre Paris, c'est clair. Mais je voulais faire avec ce formateur-là et le concept de cette formation-là. Donc non, y a pas de freins par rapport à ça. Après, nous, on part du principe que oui, les formations c'est fatiguant. Quand je te dis que c'est des vacances c'est des vacances mentales parce que t'es pas dans ton quotidien, le cabinet, la maison t'es à l'hôtel. Mais n'empêche que intellectuellement et physiquement assis sur une... Tu vois des fois... on a fait mc Kenzie les deux premiers niveaux, tu es quand même quatre jours et puis McKenzie c'est intense, faut tout le temps réfléchir, c'est usant on est rentré on était claqué. Et en plus c'est jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Et nous, souvent, on ré enchaîne sur la semaine. C'est... Voilà. Mais en même temps, ça te coupe de ton train-train habituel, donc. Et donc effectivement. Alors Mc kenzie à 2 h de chez nous et là on voudrait faire l'autre niveau, ça sera plus loin sûrement, mais voilà, ça t'aère la tête en fait. Et ça c'est important dans notre métier, parce qu'il y a quand même des choses un peu redondantes. Tu peux vite te lasser du boulot si tu sors pas du train-train.

**Étudiant** [00:32:21] Et du coup oui, au niveau du temps. Donc vous faites des très grosses journées. Comment vous gérez ça avec le fait de réaliser vos formations ?

**Kiné** [00:32:49] On dit à nos patients, on part en formation, c'est aussi un plus pour eux. Et puis, et puis, et puis en même temps, comme on est quand même assez disponible et qu'on fait des grosses journées, il y a un moment c'est stop, on part en formation. Et là on va pas se dire « mais non ça va être trop compliqué ». Après si c'est pas très loin, une fois, on a fait une formation à Nevers qui est à 1 h de chez nous. On rentrait le soir et on retournait travailler. Mais sinon non. Et puis on a été habitué nous comme on est à la campagne, pendant on va dire 25 ans, à ne pas avoir de remplaçant. Les gens ne voulaient pas venir travailler à la campagne chez nous. Donc du coup, on a pris l'habitude de s'organiser par rapport à nos post-op et tout ça. On va donner une fiche d'exercice, on va leur dire vous faites ça ça ça ça tu vois. Bon maintenant on a notre collaboratrice, on trouve des remplaçants donc que si on veut... voilà. Puis on sait arranger certaines fois avec des gens un peu lourds, avec nos collègues des autres cabinets. C'était ponctuel, C'est pas arrivé souvent, mais dire quand on partait en vacances, je pars en vacances une semaine ce monsieur là il est pas bien. Est-ce que tu peux le voir ? Tu vois, il y a aussi ça aussi, hein ? Après dans notre métier, faut pas avoir un égo surdimensionné, contrairement à ce que

certaines collègues ont. Il faut aussi faire confiance à tes collègues, On travaille pas tous pareils, mais voilà, après les gens y reviennent, de toute façon ils s'en vont s'ils veulent s'en aller voir ailleurs, voir si c'est mieux chez les autres, ils reviennent ou pas fin je veux dire. Tu vois, faut aussi être humble, même si les gens ne viennent pas, ils viennent pas c'est que tu leur conviens pas. Et moi avec mon mari on travaille pas du tout de la même façon, on a pas la même patientèle. Au début on partageait certains patients pour certaines choses. Tu vois, moi, on a suivi Monsieur pendant très longtemps et au début je l'ai eu parce que c'était mon mari qu'il avait en charge et parce que moi je fais de la relaxation. Euh. Et du coup, il était vraiment, il avait une pathologie lourde et il était vraiment pas bien. Donc je lui faisais tous les lundis de la relaxation et puis après je l'ai gardé pour de la mob tout ça. Et on avait pas la même, le même contact entre lui et moi que entre lui et mon mari et on parlait pas des mêmes choses. Et en fait du coup c'était un vrai plus tu vois. Donc faut voilà faut dire. Bah, moi je suis que y'a des patients de mon mari qui ne viendront jamais avec moi parce que je suis pas kiné du sport parce que je m'en tape. Tu vois c'est ça aussi... nous quand on veut partir on part, on s'occupe pas...alors après on fait gaffe de si on part que dans la semaine d'après on reparte pas en vacances. Mais bon nous nos enfants sont grands maintenant, donc les contraintes de vacances nous on fait comme on veut aussi. Alors voilà.

**Étudiant** [00:35:28] Très bien...

**Kiné** [00:35:45] Alors il y a le bouche-à-oreille. Par exemple, Jo Gibson, est ce qu'on l'aurait fait sans bouche à oreille? Non, parce qu'on avait déjà fait beaucoup de formation de l'épaule. On l'aurait sûrement pas fait, mais vraiment les gens faisaient des tels retours que bon bah on va pas mourir idiot non plus. Après, il y a aussi la qualité de l'organisme. Déjà tous ceux qui nous appellent au cabinet pour nous dire votre DPC blabla, déjà clairement moi je coupe parce que s'ils nous appellent c'est qu'ils remplissent pas. Donc non, c'est pas la peine, clairement. Et puis après, il y a aussi dans l'organisation du cabinet des choses dont on a envie.

**Étudiant** [00:36:24] Oui.

**Kiné** [00:36:25] Là, moi par exemple, le yoga pré post-natal, comme j'ai ouvert, ça fait un an et demi sous mon cabinet, donc à côté des psychomot', j'avais une salle où j'ai ouvert une école du dos, donc pour faire de la gym du sport santé en fait, clairement. Et puisque je suis formée depuis que je travaillais à l'hôpital de B\*\*\*\*\* pour la rééducation cardiaque, en relaxation. L'année dernière, je faisais une semaine sur deux des groupes de relaxation et je me suis dit... j'ai une patiente qui m'expliquait...Tu vois, par rapport au post-partum, comme

on est vraiment isolé, y a rien pour les femmes enceintes dans le secteur. Elle m'a dit "ça serait vraiment bien des groupes de gym " et en même temps... ou l'école du dos sur des ballons tu peux faire sur les femmes enceintes ou en post-partum. La relaxation clairement aussi. Et du coup, j'ai cherché dans les formations qui pouvaient aller par rapport à un groupe sport santé femme enceinte. Et du coup j'ai fait yoga pré post-natal, je les ai pas mis en place, je voulais les mettre en place en octobre mais je t'avouerais que cette année j'ai rajouté des groupes et ça m'use parce que j'en suis à sept heures. Et là je me dis pfiouuuu voilà. Puis dans ma pratique quotidienne, ça mange du temps. Donc voilà, sur le temps, j'ai envie, je le mettrais en place, mais là pour le moment je..., faut déjà que j'avale les nouveaux cours de l'année. Oui voilà. Mais en fait c'est ça si tu veux, mon mari il a fait vestibulaire parce qu'effectivement dans le secteur y avait pas et que les gens ils font beaucoup de kilomètres pour ça. Quand j'ai fait maxillo, c'est une collègue de Bourges qui voulait que je parte avec elle et en fait on avait des demandes récurrentes et il y a plus d'orthophoniste sur le secteur. Celles qui sont là, elles sont débordées. Donc franchement, les problèmes de langue, de dentition, elles ont pas le temps et en fait. Bah du coup, les familles elles avaient... Soient-elles faisaient 50 kilomètres, soit elles faisaient pas, souvent elles faisaient pas. Et donc du coup je me suis dit bon bah ça m'intéressait et je me suis...m'y suis collée. Puis du coup ben oui, après t'as toutes les fractures, les machins t'as pas que les enfants. En faite j'avais pas imaginé... Et puis en fait, tu vois, en commençant parce que j'ai fait les dyspraxies, en commençant les enfants, les gens, les médecins savent que tu fais les langues, les mâchoires, ils y connaissent rien hein. Donc il t'envoie l'autre qui fait du bruxisme, l'autre qui se luxe. Et puis t'as pas les armes pour ça parce que c'était pas ta formation initiale. Donc du coup j'ai refait plein d'autres formations, normalement j'ai fait la totale et maintenant si tu veux là je me dis j'irais bien voir ce que raconte un autre formateur. Parce que après y'a le formateur qui est important. Voilà. Donc là en maxillo clairement, moi j'ai fait normalement, j'ai fait le tour sur le papier, mais maintenant j'ai envie d'aller écouter ce que raconte un autre formateur, tu vois. Et donc avec ma copine de promo de 30 ans, tu vois qui est en Bretagne on est allé faire la totale toutes les deux parce que elle, elle a fait, elle a fait maxillo bien longtemps après moi... Quinze ans après moi je lui disais " fais maxillo fais maxillo" et du coup elle a fait maxillo aussi un petit peu. Et puis après on s'est dit allez on se fait la grosse formation. Parce que d'abord, on sera deux semaines en vacances ensemble. On se fera des restos [rire ]. C'était raté parce qu'on avait le couvre-feu après le covid mais c'est pas grave. Et puis bah tu vois, on s'est dit bah là on a bouclé parce qu'on a fait tout, fin tout ce qu'y est maxillo on l'a fait. Mais en fait ben non, parce que t'avais d'autres formateurs qui te racontent pas tout à fait la même chose. Donc moi clairement j'ai pas fini quoi. Voilà y'a l'organisme... Il y a la réputation, l'organisme, le formateur et puis aussi comment tu envisages ton cabinet, tu vois, comment tu vas l'orienter. Et nous, alors c'est là où

l'expérience joue, c'est qu'on voit bien que notre profession est en train de changer et donc il faut aussi...Il nous reste une grosse quinzaine d'années à travailler si tu veux. Il faut aussi que ce soit confortable, agréable et puis que financièrement on s'y retrouve moi clairement le sport santé, au départ, ce n'est pas mon métier, mais financièrement y a pas photo. Et puis on voit aussi que maintenant, dans nos campagnes, il y a beaucoup de collègues qui s'installent. Si tu veux, nous ça fait dix ans on nous aurait dit que à quinze kilomètres de chez nous, dans un petit patelin, y'aurait quatre kinés qui s'installent. On se serait roulé par terre de rire. Et n'empêchent qu'elles sont installées, elles bossent, elles sont adorables voilà. Et donc ça, il faut l'anticiper parce qu'on se dit nous, on a encore quinze ans à travailler. Et clairement, on voit bien que la densité de kiné, même si à la campagne, nous on est encore en sous-effectif, elle tend à augmenter exponentiellement. Donc il faut que notre cabinet continue à tourner. Même si on espère lever le pied un peu mais tu vois c'est ça, se dire on a les choix, on va pas dire mais "attention ..." tu vois, de se laisser des portes ouvertes pour faire autre chose et puis proposer et qu'on puisse aller à la fin de notre carrière comme ça. Bon après sinon on fera autre chose. L'idée c'est ça, c'est de faire vivre notre cabinet pour assurer notre fin de carrière aussi. Donc voilà. Alors te dire que je ferais 7 heures de sport santé jusqu'à la fin je ne sais pas [rire]. Peut-être, mais je ne suis pas sûre.

**Étudiant** [00:41:44] Je vois ce que vous voulez dire. Il faut quand même répondre aux attentes de la patientèle.

**Kiné** [00:41:49] Oui oui, c'est important aussi. Et puis du territoire quoi.

**Étudiant** [00:41:53] Oui, parce que je sais pas si on en a parlé, je pense que vous l'avez abordé au tout début parce que vous avez exercé dans plusieurs lieux différents en France ?

**Kiné** [00:42:02] Non. Alors au début, les deux premières années, j'ai fait des remplacements sur mon département. Et puis très vite, j'ai été assistante à 45 kilomètres d'où j'habite avec une jeune femme. Voilà. Et après je suis allée à l'hôpital de B\*\*\*\*\* en tant que salariée. Non, en fait, je suis restée sur le même département. Et les remplacements ? Bah non, ça s'est pas trouvé de temps. Quand j'ai fait kiné moi, je voulais faire kiné du monde enfin aller en humanitaire. Puis j'ai rencontré mon mari qui est un grand s\*\*\*\*\* pur souche et qui peut pas quitter son clocher. Donc on est resté à côté de son clocher. Et lui ça fait quelques années il dit "on partirait bien...". Et je lui ai dit attends tu me saoules parce que on sait ce qu'on perd mais on sait pas totalement... tu vois.

**Étudiant** [00:42:51] Oui.

**Kiné** [00:42:54] Non, nous on est restés, on n'a pas bougé.

**Étudiant** [00:42:59] Bah écoutez, moi j'ai fait le tour. Est-ce que vous avez des remarques, des choses à ajouter qui vous viennent, auxquelles vous avez pensé pendant l'entretien ?

**Kiné** [00:43:07] Non, bah c'était sympa, très sympa.

**Étudiant** [00:43:09] Bah moi je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

**Kiné** [00:43:14] Et du coup là, tu interrogues que les gens qui ont répondu à ton questionnaire ?

**Étudiant** [00:43:16] Non non pas forcément.

**Kiné** [00:43:16] Après, si t'as besoin d'avoir d'autres personnes j'ai ma copine en Bretagne, elle, elle s'est moins formée, elle a fait un DU, elle a bossé longtemps à l'hôpital et elle a fait un DU de neuro sur le Parkinson. Mais elle s'est moins formée que nous parce qu'elle a trois enfants aussi, mais un fils qui est en fauteuil roulant électrique, celui-là ça a été chronophage. Son mari qui est kiné aussi, qui s'occupe beaucoup d'enfants. Et ils ont fait McKenzie et certifié, puis voilà. Donc si t'as besoin, eux je sais qu'ils répondront mais ils ont pas le même profil par rapport à la formation.

**Étudiant** [00:44:39] Si j'ai besoin sans problème, je reviendrai vers vous.

**Kiné** [00:44:42] Bah tu m'envoies un petit mail et puis je te donnerai leurs contacts.

**Étudiant** [00:44:45] Mais en tout cas merci beaucoup d'avoir pris le temps, c'était très agréable comme entretien.

**Kiné** [00:44:50] et bah je t'en prie.

**Étudiant** [00:44:50] bonne soirée, bonne continuation et merci.

**Kiné** [00:44:53] Bonne continuation à toi aussi, au revoir !



## **Annexe 2 : Entretien N°2 : Monsieur B**

*Le speaker 1 est l'étudiant. Le speaker 2 correspond au kinésithérapeute interrogé.*

**Speaker 1** [00:02:59] Allo ? Vous m'entendez ?

**Speaker 2** [00:03:03] Pas du tout.

**Speaker 1** [00:03:03] Argh! Bon bah tant pis, on va faire comme ça alors. Malheureusement, vous ne me verrez pas mais on va faire avec, ça va quand même bien se passer.

**Speaker 2** [00:03:12] Oui oui, pas de souci. Voilà, c'était simplement plus agréable de voir les gens.

**Speaker 1** [00:03:15] Oui, oui, je comprends. Bon, vous allez bien ?

**Speaker 2** [00:03:18] Eh bien et vous. ?

**Speaker 1** [00:03:21] Oui, ça va très bien merci. Bon, malheureusement vous n'avez pas pu aller vous balader pendant notre appel. Il ne fait pas très beau.

**Speaker 2** [00:03:25] Ah oui je n'ai pas pu aller faire une promenade.

**Speaker 1** [00:03:30] C'est la première fois que vous répondez à un entretien dans le cadre d'un mémoire ? Pardon, d'abord, est-ce que vous m'autorisez à enregistrer cet entretien ?

**Speaker 2** [00:03:35] Aucun problème ! Ça m'arrive assez souvent, ça m'arrive assez souvent sur le sujet. Après je ne suis plus directement dans le domaine, car je suis retraité mais voilà.

**Speaker 1** [00:03:51] Bon bah on va commencer du coup. Pouvez-vous vous présenter et m'expliquer votre parcours professionnel s'il vous plaît ?

**Speaker 2** [00:03:58] Alors c'est un long parcours, donc alors j'ai eu mon diplôme en 78. Après j'ai fait quelques remplacements et de l'assistantat jusqu'en fin 81. Ensuite, j'étais dans un cabinet, je remplaçais un kiné qui avait la sclérose en plaque depuis début 80 et j'ai

racheté sa patientèle en 82. J'ai exercé en libéral jusqu'en juillet 2022 et j'ai vécu avec période où j'ai eu un exercice mixte de 82 à 88 parce que je travaillais dans un centre d'enfants handicapés. Et depuis 2022, eh bien, je n'ai gardé que l'enseignement et l'expertise et je siège aussi en chambre disciplinaire nationale.

**Speaker 1** [00:05:04] Très bien. Pouvez-vous me détailler ce que vous faites en et chambre disciplinaire nationale, étant donné que ce sont des secteurs que je ne connais pas très bien ? En quoi cela consiste ?

**Speaker 2** [00:05:18] Alors pour l'expertise et j'ai trois domaines dans lesquels je suis expert, un domaine qu'on appelle le dommage corporel. Par exemple imaginez que vous blessiez un patient. Hum, Eh bien, Le juge n'est pas kiné. Il ne sait pas si vous avez fait une bonne technique ou une mauvaise technique. Et il va donc demander à un expert kiné de savoir si les techniques sont valables. Et il va demander dans la même ligne, dans la même, dans la foulée, dans la même mission d'évaluer le dommage corporel qu'il a infligé à la victime. Dans la même chose, on a des expertises pour des personnes qui sont victimes d'un accident, tout simplement. Là encore une fois on vous demande d'évaluer le dommage. Alors là on est sur du civil. Vous connaissez la différence ?

**Speaker 1** [00:06:27] Entre civil ?

**Speaker 2** [00:06:29] Et le pénal ?

**Speaker 1** [00:06:30] Un petit peu. Mon père m'a rapidement fait un topo car il est surveillant pénitencier. Mais du coup vous pouvez me faire un petit rappel, ça me fera pas de mal je pense.

**Speaker 2** [00:06:38] Le civil, c'est la pénalisation en espèces sonnantes et trébuchantes, alors que le pénal, ce sont des sanctions.

**Speaker 1** [00:06:46] Je vois.

**Speaker 2** [00:06:47] Alors en pénal on m'a proposé deux sortes d'affaires. La première que j'ai refusée c'est celle d'un kiné qui a manipulé quelqu'un qui a eu des problèmes neurologiques à la suite de ça. Alors je l'ai refusé parce que le kiné était un de mes élèves.

Et puis la deuxième affaire que j'ai refusée également parce que je connaissais la victime et le médecin.

C'était une personne qui avait un kyste au niveau du foie, et lorsque l'ostéopathe a manipulé le patient il a fait éclater le kyste et le patient est mort dans les bras de l'ostéopathe. Et là j'ai refusé parce que je connaissais les deux personnes. Sinon j'ai eu six expertises sur des affaires de mœurs, agressions sexuelles ou viols. Ça c'est la première partie. La deuxième partie c'est comment dire... par exemple vous avez la MDPH donc la Maison départementale des personnes handicapées, on fait une évaluation du handicap ou bien les accidents de travail qui donnent un pourcentage d'accident du travail si les gens le contestent on peut nommer un expert. Voilà, ça ça fait partie de mon domaine si c'est sur un handicap qui fait partie de mon domaine je peux faire une expertise pour évaluer le handicap. Et ensuite le troisième, le troisième domaine, et bien ce sont les plaintes de la Sécurité sociale sur des cotations abusives, sur des fausses factures, des fausses ordonnances des choses comme ça.

**Speaker 1** [00:08:52] Ok, très bien. Et du coup, ce domaine d'expertise judiciaire, vous l'avez acquis par l'intermédiaire de formations ?

**Speaker 2** [00:09:05] Ça, c'est compliqué. Par rapport aux formations moi je me suis toujours formé, au moins 2 de formations par an. Et puis aux alentours de 2000 ma femme travaillait dans une boîte d'assurances. Elle a passé un BTS d'assurances et j'ai fait connaissance avec le droit en la faisant réviser. Oui, il y a des tas de choses qui correspondaient au kiné dont on n'était pas du tout au courant. Les notions de responsabilité c'est plus comme maintenant, on est sûr maintenant c'est que vous êtes bien formés là-dessus alors que nous on était pas du tout formés là-dessus. Et alors après en 2006, y'a eu le Conseil de l'Ordre j'ai été élu au Conseil de l'Ordre et donc cette histoire de droit c'est revenu d'autant plus qu'il y avait un kiné qui faisait de l'expertise judiciaire, moi je savais pas du tout que ça existait l'expertise judiciaire dans ce domaine. C'était assez confidentiel et à l'époque où j'étais nommé expert en 2012, on était une quarantaine, hein. Pas plus. Maintenant on doit être 70 à peu près. Et donc j'ai connu l'expertise et ça m'a intéressé. J'ai suivi des cours qui m'ont permis d'aborder des bases. J'ai été nommé expert. Ensuite j'ai suivi des cours parce que je ne sais pas, je dois être malade dans ma tête, j'ai voulu m'améliorer. J'ai eu trois DU dans ce domaine. Et la semaine dernière, j'ai validé mon master de droit de l'expertise.

**Speaker 1** [00:10:36] Et bien félicitations !

**Speaker 2** [00:10:40] Merci.

**Speaker 1** [00:10:42] Et vous me disiez aussi que vous étiez aussi enseignant ?

**Speaker 2** [00:10:45] Oui, j'enseigne dans deux IFMK. Alors un à \*\*\*\*\* à Paris. Et l'autre c'est à V\*\*\*\*\* en banlieue parisienne ce sont des déficients visuels. Et j'enseigne aussi à la fac de T\*\*\*\*\* donc en expertise. On m'a demandé d'enseigner à Paris à la S\*\*\*\*\*.

**Speaker 1** [00:11:15] Ok. Et lorsque vous enseignez dans les ISTR. Du coup, c'est pour quelle matière que vous enseignez exactement ?

**Speaker 2** [00:11:21] Législation, Déontologie.

**Speaker 1** [00:11:24] Ça marche. Je ne sais plus si vous l'avez abordé. Est-ce que vous avez des enfants?

**Speaker 2** [00:11:29] Oui, j'ai deux enfants.

**Speaker 1** [00:11:30] Mais bon, ils sont grands maintenant j'imagine.

**Speaker 2** [00:11:32] Oui, il y en a un qui a 40 ans et l'autre 38. Parce que du coup j'ai 68 ans moi.

**Speaker 1** [00:11:37] Mais du coup voilà, c'était pour me donner une idée. Hum. Très bien.

**Speaker 2** [00:11:43] Dont un qui est kiné hein !

**Speaker 1** [00:11:53] Aha je vois. Hum, que pouvez-vous me dire sur la formation continue? Si je vous dis formation continue, qu'est-ce que ça vous évoque ?

**Speaker 2** [00:11:59] A moi la formation continue, c'est quelque chose d'essentiel. Qui est, qui est obligatoire tous les trois ans par le form... alors il y a deux sortes de formation continues. Il y a le DPC et puis l'autre formation continue, je trouve que la moins intéressante c'est le. DPC parce que le DPC c'est autour du besoin de la Sécurité sociale des ARS et tout ça. Alors que l'autre formation continue c'est fonction des besoins de de nos patients. Voilà.

**Speaker 1** [00:12:37] Très bien. Et du coup, pour vous, où commence la formation continue?

**Speaker 2** [00:12:47] Dès qu'on a notre DE tout ce qu'on fait après c'est de la formation continue. Après, il y a plusieurs formes de formations par exemple il y a la formation pour progresser. Moi, par exemple, j'ai constaté que y'a des choses qu'on ne nous a pas enseignées à nous et qu'on vous apprend, par exemple la rééducation du périnée. Je me suis formé tout de suite à la rééducation du périnée, la rééducation vestibulaire on ne l'apprenait pas ça n'existait pas. On apprenait à peine le drainage lymphatique, donc ça c'est la formation pour progresser. Et puis il y a aussi la formation continue parce que nos connaissances s'émeussent. Toute la rééducation de la colonne vertébrale, du membre, la neurologie. J'ai passé DU en neurologie aussi. Eh bien tout ça, ce sont des connaissances qui s'émeussent. Il faut réapprendre.

**Speaker 1** [00:13:48] Oui, totalement. Ce que vous êtes en train de me dire, c'est que du coup, votre formation continue elle est motivée par votre formation initiale qui a été par moment non suffisante et aussi parce que les pratiques changent, les choses évoluent. Et puis même vous, vous êtes amené à oublier un peu ce que vous avez appris à l'école.

**Speaker 2** [00:14:05] C'est pas qu'elle était non suffisante, je pense qu'elle était bien pour l'époque. Comme la vôtre je pense qu'elle est bien pour maintenant. Vous allez exercer pour 40 ans et dans 40 ans on n'exercera plus comme aujourd'hui. Et puis en plus, il y a des choses qu'il faudra refaire.

**Speaker 1** [00:14:22] Totalement. Donc là, vous, vous êtes plutôt dans l'expertise, mais comment cette formation avant vous l'intégriez dans votre parcours, dans votre pratique quotidienne avant ?

**Speaker 2** [00:14:37] Parce que je faisais plutôt de l'expertise mais j'ai continué à me former aussi en pratique hein. Alors, il y a des gens qui arrivent avec des prescriptions sur des choses qu'on ne connaît pas, on a soit la curiosité de vouloir les connaître soit pas. Donc c'est des choses qui nous intéressent ou pas. Et après on s'aperçoit qu'il y a des manques dans notre pratique quotidienne ou des choses qu'on a oubliées et voilà faut pas hésiter à faire une formation et voilà. C'est comme ça que je procède. Est-ce que ça répond à votre question ?

**Speaker 1** [00:15:17] Oui, oui merci. Et du coup par rapport à cette formation, quels éléments étaient un frein à votre formation ?

ne sont pas forcément voilà quoi. Moi je pense que le patient paye, donc on lui doit le mieux possible.

**Speaker 1** [00:16:03] Je vois.

**Speaker 2** [00:16:09] Après y'a aussi l'intérêt de la profession et la curiosité.

Après moi j'ai des kinés, des copains qui ne sont jamais formés dans toute leur carrière. Parce que c'était possible avant, maintenant ça devrait plus être possible parce que tous les trois ans, on est obligé de faire une formation. C'est le code de déontologie.

**Speaker 1** [00:16:37] Très bien. Et du coup oui, donc vous me disiez que ça c'était plutôt aussi pour les patients, parce qu'on leur doit. Du coup, ça fait un peu partie de vos valeurs professionnelles. Est-ce que vous pouvez me développer les valeurs professionnelles que vous incarnez, vous, en tant que kiné et qui vous semblent importantes pour être un bon professionnel de santé?

**Speaker 2** [00:16:58] D'abord faut être à l'écoute des patients, leurs demandes, etc. Être techniquement au point. Et puis, avoir des bonnes bases théoriques et bonnes bases pratiques, et puis empathique, à l'écoute des patients.

**Speaker 1** [00:17:26] Très bien.

**Speaker 2** [00:17:29] Impliqué. En plus, impliqué dans la profession. Parce que là je vous parlais des patients mais y'a tout l'a-côté. Parce que j'ai une carrière de syndicaliste aussi. J'étais secrétaire général de mon syndicat départemental et j'ai été en chambre disciplinaire nationale. Je pense qu'il faut être impliqué dans la profession pour la faire évoluer et pour la faire bouger. Voilà. Faut pas l'attendre des autres. Oui, je pense qu'il faut mettre les mains dans le cambouis pour faire évoluer aussi.

**Speaker 1** [00:18:19] On a parlé du temps, on a parlé du point de vue financier. Est-ce qu'au niveau logistique, au niveau localisation, ça vous a déjà posé problème pour aller vous former ?

**Speaker 2** [00:18:28] Alors non, parce que je suis né en banlieue parisienne. Oui, c'est facile pour aller à Paris, mais je me suis formé aussi à Toulouse. Je me suis formé dans l'Ariège, je suis allé à Montpellier. Je suis allé où est-ce que je suis allé ? En Belgique? À Namur. Peut-être parce que je suis sur Paris, c'est central. Pour se déplacer, c'était plus facile. Là je suis

en vacances en campagne peut-être que si j'avais habité en campagne ça aurait été plus compliqué.

**Speaker 1** [00:19:00] Au niveau localisation, est-ce que vous êtes tout le temps resté sur la région parisienne?

**Speaker 2** [00:19:10] Tout le temps, tout le temps. Pendant 42 ans, au même endroit, dans le même cabinet, d'abord en remplacement, puis ensuite comme titulaire. Mais j'ai exercé dans un autre cabinet à dix kilomètres pendant un certain temps pour pouvoir avoir de l'argent parce que j'avais deux cabinets en même temps.

**Speaker 1** [00:19:44] Je vois. Quels éléments vous permettent de vous sentir légitime aujourd'hui dans votre pratique ?

**Speaker 2** [00:19:55] L'expérience et puis les connaissances je pense.

**Speaker 1** [00:20:00] D'ailleurs, pour cette expérience, qu'est-ce qu'elle a apporté dans votre évolution professionnelle ?

**Speaker 2** [00:20:11] L'expérience à mon avis ça apporte deux choses. D'abord, il y a quelque chose de bien qui est peut-être une rapidité de compréhension du problème de la personne. Et le côté négatif, c'est qu'on a tendance peut-être à s'appuyer dessus et réussir à faire des âneries des fois. On est trop en confiance des fois.

**Speaker 1** [00:20:39] Est-ce que vous avez un exemple précis auquel ça vous fait penser?

**Speaker 2** [00:20:45] Précis pas forcément. Mais on peut passer à côté de quelque chose parce que on a fait trop confiance à notre expérience passée. Non mais je pense que ça a dû arriver quelques fois. Comme à tout le monde d'ailleurs.

**Speaker 1** [00:21:01] Et est-ce que vous pouvez dire que c'est grâce à vos formations que vous avez développé votre expérience? Ou sans ces formations votre expérience va quand même se faire ?

**Speaker 2** [00:21:12] Il y a deux types expériences mais l'expérience elle peut se développer qu'à partir d'une théorie donc d'une base pratique. Donc il faut avoir une formation et une expérience qui va se développer à partir de nos connaissances en

formation. Le fait d'être à côté du patient, si on n'a pas ces formations par exemple on peut prendre l'exemple de la rééducation vestibulaire, je n'ai pas pratiqué la rééducation vestibulaire parce que ça ne me plaisait pas trop. Je vais prendre l'exemple de la rééducation du périnée si je n'ai pas appris les bases en rééducation du périnée on ne peut pas acquérir une expérience auprès du patient parce qu'on ne peut pas, on connaît pas les pathologies, on ne connaît pas les problèmes, les handicaps que ça peut poser, les déficits. Il faut vraiment avoir appris au départ, je pense, pour pouvoir développer l'expérience.

**Speaker 1** [00:22:07] On en a un peu parlé tout à l'heure. Mais lorsque vous choisissez vos formations, quels paramètres vous permettent de vous orienter ? On a dit c'étaient plutôt les besoins aussi du patient. Quand vous rencontriez un patient et que vous n'arriviez pas en fait à voir sa problématique, ça va aiguiller pour vous dire ok il faudrait que je me forme un peu plus là-dessus. Est-ce qu'il y a d'autres choses qui rentrent en jeu pour vos choix de formation ?

**Speaker 2** [00:22:30] Oh bah des pôles d'intérêt. Par exemple toute la formation, la législation, tout ça. Ce sont plutôt des pôles d'intérêts. À mon avis, là le patient n'a rien à voir là-dedans.

**Speaker 1** [00:22:43] Est-ce que le bouche-à-oreille a joué un peu dans des choix de formation que vous avez faites ?

**Speaker 2** [00:22:56] la rééducation du périnée, par exemple oui, et c'est un collègue qui m'a poussé à le faire. Je ne voulais pas trop le faire, mais il m'a convaincu de le faire. Puis je vous ai dit, pour l'expertise, c'est la rencontre d'un kiné qui était dans ce milieu qui m'a poussé à le faire.

**Speaker 1** [00:23:30] Je vois, oui. Et est-ce que par ailleurs, le choix des formateurs est important pour vous ?

**Speaker 2** [00:23:42] Alors je pense qu'il y a deux choses importantes. Parce qu'il peut y avoir un formateur qui a d'énormes connaissances, mais qui soit pas très pédagogue, mais ce qui est surtout important c'est l'organisme de formation, il y a les organismes qui sont sérieux, puis d'autres organismes qui ne le sont pas. Maintenant c'est plus facile parce qu'avec le Conseil de l'Ordre bon a les possibilités de savoir si les organismes sont assez

fiables ou pas. Mais avant, c'était assez compliqué. Il y a des formations où je me suis bien fait avoir.

**Speaker 2** [00:24:23] En plus, vous avez une formation scientifique? Alors que nous nous n'avions pas cette formation qui nous permettait de faire des choix.

**Speaker 1** [00:24:30] Oui, c'est ça, oui, nous on peut un peu se baser sur les niveaux de preuves etc.

**Speaker 1** [00:24:40] D'ailleurs vous vous avez fait votre formation d'expertise judiciaire du coup, et je pense que ça a beaucoup impacté votre pratique de la kiné, non ?

**Speaker 2** [00:24:51] Ah bah oui totalement. Les connaissances que m'avait données ma femme, par exemple sur le consentement. Nous avant on baissait les culottes, on baissait les pantalons, on enlevait les soutiens-gorges et le consentement c'est quelque chose qu'on ne demandait jamais, qu'on ne faisait jamais, Jamais. Vous avez sûrement entendu parler, baisser les culottes, retirer les X. J'avais. La rééducation du périnée j'ai commencé en 1986 je crois. Les dames arrivaient, elles étaient en jogging. Elles ne savaient même pas ce que c'était que le périnée et comment faire de la rééducation du périnée. Et elles venaient en jogging et la première séance, on commençait à faire de bilan. Donc assez rapidement je me suis aperçu avant la formation de la femme, qu'il y avait un problème et j'ai commencé à expliquer. Mais dans les autres domaines, on n'expliquait pas. Maintenant, pour vous, ça paraît évident, mais c'était obsolète pour nous et on était complètement à côté. Alors oui, même la formation d'expertises m'a complètement changé. Oui, au moins à ce niveau-là.

**Speaker 1** [00:26:27] Mais du coup, dans vos cours que vous donnez, vous abordez aussi ces notions-là...

**Speaker 2** [00:26:32] Oui oui bien sûr. Sur le secret médical, avec le consentement et tout un tas d'autres thèmes, bien sûr, Oui, oui. Et il y a des, il y a pas mal de, alors y'a deux IFMK, y'a un IFMK à l'APHP où j'ai six cours de six matinées de cours alors que chez déficients visuels je donne des cours déjà en première année parce qu'eux ils font pas de médecine, ils font pas médecine, ils ont quelque chose d'équivalent, C'est aussi dur. Mais donc on commence à la législation là. En K2, donc ce que vous vous appelez la K1 c'est la formation en droit de la santé. Puis en dernière année, juste avant le master j'ai douze cours, j'ai douze matinées à leur consacrer sur le droit de la santé, etc. etc... Et je les emmène, je

les emmène tous, que ce soit à l'APHP ou que ce soit les déficients visuels, je les emmène en chambre disciplinaire nationale pour qu'ils se rendent bien compte que je dis pas que des âneries.

**Speaker 1** [00:27:48] C'est intéressant ça de pouvoir participer à ce genre d'événement.

**Speaker 2** [00:27:53] Vous pouvez le faire. Vous êtes sur Lyon vous ? Et bien vous avez le champ disciplinaire de première instance de la CDPI qui est au siège du Conseil régional. Vous pouvez demander soit à vos enseignants de vous y emmener, soit y aller toute seule. Les séances sont publiques, vous avez le droit d'y aller comme vous voulez. Alors c'est la chambre disciplinaire de première instance là moi je les emmène en chambre disciplinaire nationale. Le système est le même mais ce sont des trucs un peu plus compliqués parfois. Mais je vous conseille d'y aller.

**Speaker 1** [00:28:34] Eh bien, je vais je vais me pencher là-dessus parce que je trouve ça vraiment très intéressant de voir un peu concrètement ce que ça donne, parce que c'est vrai quand on est dans les cours, on a beaucoup de textes. Mais je pense qu'appliquer ça, ça doit être plus facile à comprendre et à analyser après.

**Speaker 2** [00:28:50] Oui, oui, et c'est impressionnant des fois de voir des débats d'avocats entre la défense avocat, c'est intéressant. Si vous y allez-vous me laisserez un petit mot pour dire ce que vous en avez pensé.

**Speaker 1** [00:29:02] Ça marche, je vous ferai un petit, un petit résumé de ce que ce que j'ai appris et ce que cela m'a apporté. Est-ce qu'on a parlé un peu de votre auto-évaluation dans votre pratique ?

**Speaker 2** [00:29:13] De ma ?

**Speaker 1** [00:29:14] De votre auto-évaluation? Est-ce que vous pouvez me parler de l'auto-évaluation que vous avez un peu dans votre pratique?

**Speaker 2** [00:29:22] Il y a plusieurs choses dans cette auto-évaluation. En fait, je ne sais pas ce que vous entendez par là?

**Speaker 1** [00:29:29] Et bien allez y développez, n'hésitez pas.

**Speaker 2** [00:29:32] Le contact avec le patient. Je pense que là, c'est quelque chose qui se passait bien. D'ailleurs. Si on prend une grille de mauvais, pas trop bon, moyen, bien et très bien on va dire que là le contact avec le patient, je pense que c'était très bien. Puis après, dans la pratique, il y a des domaines où c'était bien, des domaines où c'était moyen, et quand je sentais que c'était à bon j'arrêtais, je renvoyais chez des collègues.

**Speaker 1** [00:30:14] Je vous parle d'autoévaluation parce que c'est aussi des méthodes de formation continue. Ça inclut cette auto-évaluation-là. Et puis je voulais savoir comment vous, vous la pratiquez au quotidien cette auto-évaluation.

**Speaker 2** [00:30:30] Alors c'est quelque chose, on ne la fait pas en tant que telle. C'est quelque chose qu'on fait sans s'en apercevoir.

**Speaker 1** [00:30:36] Oui, j'imagine. Oui.

**Speaker 2** [00:30:38] Donc je vous dis, il y a des domaines où je m'aperçois que mes connaissances commencent à partir. Eh bien voilà, c'est une forme d'auto-évaluation, mais sans m'en rendre compte. Je ne me note pas de 0 à 5. Par exemple, j'y pense pas je me dis pas « bah là faut que je fasse quelque chose » ou un domaine que je connais pas du tout, c'est nouveau, ça vient de sortir comme la rééducation du périnée par exemple. Eh bien je me suis dit qu'on peut le faire. Il y a des choses comme ça. Où des fois un collègue qui m'a conseillé de le faire, mais on pense pas en termes d'auto-évaluation, on pense en termes « j'en ai besoin, j'en ai pas besoin ». Et là « je ne sens pas bien », « ça il faut que je le fasse » fin moi c'est comme ça que je le sentais.

**Speaker 1** [00:31:20] Oui, vous pensez plutôt en termes de compétences, quand même.

**Speaker 2** [00:31:24] Oui. Ah oui, oui. Bien sûr.

**Speaker 1** [00:31:24] Et c'était plus un but de compétence, du coup, lorsque vous vouliez vous former.

**Speaker 2** [00:31:30] Très bien. Tout à fait.

**Speaker 1** [00:31:32] Et bah écoutez, j'ai fait le tour de mes questions. Est-ce que vous avez des remarques à rajouter ?

**Speaker 2** [00:31:42] On parlait de champ disciplinaire national. Il y a pas besoin de compétences particulières. Il faut être élu au Conseil de l'Ordre fin faut se faire élire. Voilà, j'ai été élu d'abord en champ disciplinaire de première instance. C'est la chambre disciplinaire nationale, c'est l'appel vous avez suivi des cours là-dessus je pense, c'est en appel et il y a pas besoin de compétences particulières, il faut avoir envie de la faire simplement. Voilà. Après je sais pas. Vous m'avez beaucoup interrogé sur l'expertise? Est-ce que vous, est-ce que vous êtes intéressé ? J'ai anonymisé des expertises. Est-ce que vous êtes intéressé que je vous en envoie une ou deux pour vous montrer ce que c'est?

**Speaker 1** [00:32:27] Ah oui, oui, Moi ça, ça me complèterait mon sujet. Donc oui, oui, pourquoi pas. Non, je pense que ça peut être pertinent. Si vous avez le temps ça m'intéresserait.

**Speaker 2** [00:32:37] Ah bah oui j'ai le temps je suis retraité. Le tout c'est de fouiller et de les retrouver sur mon ordinateur. Là je suis en vacances jusqu'à vendredi samedi, pas demain ni après-demain je regarderai la semaine prochaine. Si je les ai pas là je les aurai sur A\*\*\*\*\*, en banlieue parisienne. Si je vous envoie rien d'ici quinze jours c'est que j'ai oublié donc n'hésitez pas à envoyer un message dans quinze jours.

**Speaker 1** [00:33:11] Mais du coup, vous me dites que vous êtes retraité, mais vous êtes quand même encore très actif parce que vous donnez des cours etc...

**Speaker 2** [00:33:21] Eh oui, la retraite. Mon problème ça été de plus voir de patients. Ça été un gros problème dans ma tête. J'ai été pendant un an bien bien impacté par ça, surtout que j'habite dans l'endroit où je travaillais. J'ai toujours habité là, j'ai exercé là où j'ai été élevé, donc revoir des anciens patients etc... J'ai la chance de pouvoir encore faire des expertises. Il y a des jeunes qui ont repris mon cabinet, je leur ai donné ma patientèle ça me permet de revoir des anciens patients quand j'y vais. Ça c'est dur. Mais vous savez à la retraite y'a des gens qui jouent aux cartes, d'autres qui jouent aux boules, des gens qui bricolent. Moi j'aime pas ça. Donc voilà, je fais des choses que j'aime bien. Et puis voilà de rester prof ça me permet de rester en contact avec le milieu de la kiné, avec des gens qui sont jeunes, qui me bousculent, qui me posent des questions et qui m'obligent à réfléchir. Ça m'oblige à rester au courant. Et puis de là, j'ai eu mon master et peut-être que je vais passer un doctorat je vais voir. Il y a des gens qui font des sudokus moi j'aime pas ça et j'ai trouvé un autre moyen de réfléchir aussi non ?

**Speaker 1** [00:34:51] C'est tellement agréable quand on a le temps de le faire. Autant le faire quoi.

**Speaker 2** [00:34:57] On a un métier passionnant. Fin en tout cas moi qui m'a passionné quoi.

**Speaker 1** [00:35:00] Mais du coup, j'ai une question qui peut paraître un peu bête, mais vous avez encore le droit de donner des cours et de pratiquer en tant qu'expert judiciaire, même si vous êtes retraité et que vous avez envie de pratiquer auprès des patients, c'est une interdiction ?

**Speaker 2** [00:35:16] Ah non, c'est un choix. J'ai arrêté mon cabinet avec mon cabinet parce que ça me prenait douze à quinze heures par jour. Donc entre le cabinet, les cours, la préparation des cours, les formations, ça me prenait douze à quinze heures par jour, et là maintenant que je n'ai plus de cabinet ça ne me prend que quatre ou cinq heures par jour.

**Speaker 1** [00:35:42] Oui, c'était plutôt un choix d'organisation de journée quoi. Parce que sinon ça faisait beaucoup trop pour vous.

**Speaker 2** [00:35:51] Oui et puis la retraite voilà je peux profiter de mon épouse. Ça me permet d'un peu plus l'embêter aussi. Et puis, les petits enfants, profiter de mes petits-enfants. J'ai beaucoup plus de temps pour le faire quoi. Il y a un moment où faut dire stop et puis je pense que c'est ça... Maintenant, je suis dans autre chose mais qui est toujours proche de la kiné.

**Speaker 1** [00:36:23] Oui oui, vous n'avez pas quitté complètement la kiné finalement.

**Speaker 2** [00:36:27] Ah non non non. C'est compliqué, c'est un métier qui est compliqué. Et encore, je l'ai fait par hasard. Je l'ai fait parce que j'étais en échec sur autre chose. J'ai fait des études de prof de sport que j'ai ratées et j'ai fait de la kiné pour revenir, pour revenir dans le sport en faisant de la kiné du sport. Et finalement je n'ai pas fait de la kiné du sport, j'ai fait un stage, ça m'a déplu comme pas possible. Le milieu sportif est assez terrible. Oui, c'était en compétition, compétition, compétition. Et je n'étais pas dans ce trip. Donc je me suis occupé de personnes âgées et ça m'allait très bien. Ils ont des polyopathologies donc c'est voilà.

**Speaker 1** [00:37:07] Parce que du coup avant la kiné il n'y avait pas de première année de médecine pour y accéder, on pouvait directement y accéder ?

**Speaker 2** [00:37:15] On y rentrait par concours. Voilà c'était un concours d'entrée pour les écoles de kiné. Mais bon, comme j'avais fait des études de prof de sport, on m'a pris avec un niveau que j'avais enfin voilà. On m'a pris un peu sur dossier j'ai privilégié d'un régime de faveur presque.

**Speaker 1** [00:37:37] Mais bon, finalement, ça vous a tellement plu...fin... tant mieux.

**Speaker 2** [00:37:41] C'est extraordinaire. Alors que je ne savais quasiment pas ce que c'était hein. Je savais que y'avais du massage un peu de mouvement et voilà quoi.

**Speaker 1** [00:37:52] Bon, eh bien je vais pas vous déranger plus longtemps. Ben merci beaucoup, ça a été très enrichissant, et ça va beaucoup me servir pour mon mémoire. Je vous tiens au courant pour la chambre, la chambre disciplinaire de première instance, tout ça tout ça.

**Speaker 2** [00:38:06] Bon alors oui, si vous y allez, c'est bien. Si vous avez le temps d'y aller. Oui et puis lorsque vous aurez fini votre mémoire, n'hésitez pas à me l'envoyer que je puisse lire ce que vous avez écrit dessus.

**Speaker 1** [00:38:18] Aucun problème, je vous l'enverrai.

**Speaker 2** [00:38:20] Sur les autres, sur les autres. Savoir ce que vous aurons dit les autres kinés sur la formation continue. Parce que j'imagine que vous n'avez pas que des retraités, mais des kinés qui eux effectuent actuellement leur formation continue.

**Speaker 1** [00:38:33] Ah non je n'ai pas interrogé que des retraités. Bon bah merci beaucoup. Je ne vous retiens pas plus.

**Speaker 2** [00:39:02] Merci beaucoup à vous.

**Speaker 1** [00:40:28] et finissez bien vos vacances.

**Speaker 2** [00:40:31] Merci bien, au revoir.





### **Annexe 3 : Entretien N°3 : Monsieur C**

**Étudiant** [00:00:00] Eh bien écoutez, déjà, merci d'avoir pris le temps de répondre à mon entretien. Encore désolé pour la semaine dernière, je me suis vraiment laissé déborder par le temps donc c'était un peu compliqué. Mais bon, nous y sommes. C'est la première fois que vous répondez à un questionnaire dans le cadre d'un mémoire?

**Kiné** [00:00:15] Non? Ça en fait quelques-uns quand même.

**Étudiant** [00:00:15] Je vois, très bien ! Est-ce que vous autorisez l'enregistrement de cet entretien par dictaphone ?

**Kiné** [00:00:16] Oui, vous pouvez.

**Étudiant** [00:00:17] Merci. Bon bah très bien. On va commencer tout de suite du coup. Est-ce que vous pouvez rapidement vous présenter et me présenter votre parcours professionnel, s'il vous plaît?

**Kiné** [00:00:26] Alors je m'appelle P\*\*\*\*\*, j'ai 48 ans. J'ai passé mon DE en 98 l'IFMK de Marseille. Et j'ai travaillé tout de suite en libéral, j'ai jamais eu d'autres exercices. J'ai fait différentes expériences. J'étais assistant, jamais remplaçant, assistant et titulaire. J'ai commencé trois ans dans un cabinet généraliste plutôt orienté kiné du sport, avec aussi des domiciles. Ensuite, j'ai travaillé dans un cabinet spécialisé en maxillo-faciale pendant un an, deux ans à domicile et maison de retraite. En fait la kiné qui était dans le cabinet de Maxillo recrutait des assistants pour soi-disant prendre sa retraite et les épuiser au bout d'un an d'exploitation. A l'époque, on payait 35 % de rétro. J'ai tenu un an. Ensuite, deux ans en maison de retraite je suis redescendu et j'ai monté mon activité. J'ai fait du domicile, puis j'ai monté un cabinet solo, que j'ai vendu et là j'ai remonté un cabinet, on est trois, j'ai deux collaborateurs. Et depuis, petit à petit, j'ai fait pas mal de formation, dans pleins de domaines. Et là, je me suis spécialisé en maxillo-faciale et je sais que ça représente 85 % de mon activité.

**Étudiant** [00:01:51] Ok.

**Étudiant** [00:01:54] Juste une question basique en termes de situation familiale, vous êtes marié, vous avez des enfants?

**Kiné** [00:01:59] Je suis marié. J'ai deux enfants.

**Étudiant** [00:02:01] Très bien. Et donc là, vous exercez, vous exercez à Marseille. Du coup.

**Kiné** [00:02:09] Quand je suis à P\*\*\*\*\*, j'ai commencé à Marseille c'est mon IFMK d'origine.

**Étudiant** [00:02:13] Oui.

**Kiné** [00:02:15] Je bosse à Paris. Ensuite à côté d'Aix en Provence où j'habite toujours, et à P\*\*\*\*\* parce que c'est une question d'opportunité de prix immobiliers pour faire un cabinet où il y a peu de surface on doit choisir des coins où c'est pas... fin je sais pas si vous connaissez encore le système mais il y a des quotas d'installation pour les kinés donc y'a des zones où on peut plus s'installer et il y a les mêmes tarifs partout, donc autant aller où les loyers sont plutôt moins cher.

**Étudiant** [00:02:38] Oui, c'est sûr.

**Kiné** [00:02:40] En gros hein.

**Étudiant** [00:02:41] Il y a les zones maintenant sous dotées, en kiné, etc.

**Kiné** [00:02:44] Bah les zones sous dotées y'a des incitations à l'installation. Mais quand on a une vie de famille, qu'on est déjà installé avec des enfants grands au lycée, des zones sous dotées c'est un peu compliqué quoi.

**Étudiant** [00:02:52] C'est un peu compliqué.

**Kiné** [00:02:53] Mon épouse est pas kiné elle bosse dans les grandes routes.

**Étudiant** [00:02:55] Ok.

**Kiné** [00:02:57] Donc on est quand même limité en termes de zone géographique.

**Étudiant** [00:02:59] Ok. Et donc je vais vous faire un peu répéter, mais est-ce que vous pouvez rapidement m'expliquer l'organisation d'une de vos journées type? Aujourd'hui? Vous faites essentiellement de la kiné? Vous ne faites pas d'autres spécialités comme de l'enseignement ou autre?

**Kiné** [00:03:17] Si j'en ai mais c'est pas ,fin sur la journée, ça va pas me prendre beaucoup de temps, peut être sur l'année par exemple.

**Étudiant** [00:03:22] Vous faites...

**Kiné** [00:03:23] Une journée type je commence à 8 h 30, le premier patient, je fais un soin par demi-heure. Je fais que du cabinet, maxillo je vais pas à domicile. Et j'ai une activité...Ouais, je vais finir en général le dernier patient entre 18h30 et 19 h. Je travaille sur une semaine de quatre jours, quatre jours et demi parce que le mercredi après-midi je suis indispo pour autre chose fin autre chose...Essentiellement m'occuper des enfants, mais aussi essayer de développer d'autres activités. Quand je fais pas la kiné conventionnée, j'ai euuuuh on est formé tous les trois au cabinet à des ateliers école du dos mail quatorze.

**Étudiant** [00:04:28] Aha

**Kiné** [00:04:30] Des sectes. Mais on va dire que c'est de la relaxation et donc que j'ai pratiqué. fin je vais enseigner aussi. J'ai eu un organisme de formation j'avais pris la suite de là où je m'étais formé. J'ai mis entre parenthèses pendant quelques années pour des raisons d'emploi du temps, je peux plus m'en occuper. Et là je suis en train de commencer une formation de formateur pour structurer un peu plus cet enseignement et reprendre la formation. HUUUUUM.

**Étudiant** [00:04:57] Dans quel domaine?

**Kiné** [00:05:00] En sophro, toujours.

**Étudiant** [00:05:01] Toujours.

**Kiné** [00:05:02] Former à la relaxation et puis...mais en axant un peu plus ma pratique sur l'utilisation que j'en fais en maxillo.

**Étudiant** [00:05:09] OK.

**Kiné** [00:05:10] ...pour l'enseigner aux kinés, aux dentistes. Et humm j'ai de temps en temps des demandes pour des interventions en entreprise, pour faire des séances de prévention école du dos, gestes et postures, manutention. C'est vraiment ponctuel puisque souvent c'est en sous-traitance pour des entreprises. Moi j'ai plus de structure organisme de formation comme ça et j'ai pas le temps de faire de la prospection donc je le fais pas, voilà.

**Étudiant** [00:05:47] C'est quand même bien chargé comme emploi du temps, vous faites quand même pas mal de choses assez diverses, donc c'est pas mal. On va un peu axer sur la formation du coup, quand je vous parle de formation continue, qu'est-ce que ça vous évoque tout de suite?

**Kiné** [00:06:06] Ça peut prendre plusieurs formes. Déjà, c'est quelque chose qui me paraît nécessaire, indispensable, nécessaire pour bien se tenir à jour et pour garder un peu de curiosité pour le métier aussi, éviter de tomber dans la routine. Pour moi, ça prend plusieurs formes. C'est se tenir au courant simplement par la lecture de la presse kiné, enfin la presse ou en tout cas les sources. Avant c'était de la presse papier. Maintenant sur internet, on a accès à tout, y compris aux pratiques des physio à l'étranger, du monde anglosaxon et autres. Pour peu qu'on parle un peu anglais, il y a pas mal de choses à aller chercher de ce côté-là et dans d'autres disciplines aussi. En maxillo on est au carrefour avec la dentisterie, l'orthodontie, l'ORL, la respi fin la pneumo y'a pas mal de choses. J'essaie de lire, de me documenter sur tous ces trucs-là. Et notamment des professions qui n'existent pas en France mais qui sont représentées au Canada par exemple qui s'appellent les hygiénistes dentaires et qui font de la rééducation fonctionnelle en cabinet dentaire et d'orthodontie. C'est pas quelque chose qui est fait par les physio là-bas. C'est assez spécifique c'est plutôt intéressant parce qu'il y a aussi une part de rédigés d'hygiène dentaire, de conseils d'hygiène ça rejoint...en France c'est en train de se développer. Les orthodontistes forment leurs assistants très souvent. Pour l'instant ils n'ont pas la compétence fin le décret de compétence ne le permet pas de le faire, mais dans le cadre d'une délégation ils sont médecins et donc ils ont tout à fait le loisir de le faire donc c'est une partie qui peut être intéressante, bien que ça rogne un peu sur la compétence du kiné c'est déjà flou dans mon domaine, un peu les orthophonistes un peu les ostéo qui s'en mêlent enfin bon ça devient un peu compliqué mais bon. C'est pour ça que je me suis amené vers cette spécialité. C'est quelque chose où on peut encore apporter quelque chose en tant que kiné qui ne soit pas trop attaqué par d'autres métiers, et qui est une reconnaissance pour ça... Pour plein de raison par exemple la spécialité d'exercice c'est intéressant aussi pour justement contourner les contraintes d'installation. Parce que c'est une des seules raisons pour lesquelles on peut

passer outre les quotas d'installations pour entrer dans les zones surdotées si on a une spé. C'est un des seuls moyens en fait, si la spé est pas trop représentée dans la zone on peut quand même s'installer. Ouais et puis parce que ça m'intéresse et après en deuxième partie de carrière aussi, c'est moins lourd. C'est vrai que en termes de physique et d'interaction avec les gens, c'est beaucoup d'exercice. On voit les patients moins souvent. Ça, c'est intéressant comme approche par rapport à ce que moi j'ai appris en école de kiné. Donc oui, la formation, ça m'a permis de me tenir à jour, de m'intéresser, de découvrir plein de choses et j'ai fait beaucoup de formations que j'ai jamais utilisées ou très peu, mais qui m'ont apporté pour ma pratique. Au début, c'était très très large ce qui était pris en charge fin y'avais pas le DPC quand j'ai commencé maintenant y'a... fin si je dois compartimenter les formations, je vous remettrais en ordre après puisque ça va partir dans tous les sens. Donc la partie lecture de presse, prise d'information, simplement. Y a pas mal de choses qu'on apprend en échangeant avec des confrères et des outils dont Facebook ou autres bon c'est un truc de vieux mais mine de rien, il y a quand même des groupes de kiné des groupes spécialisés, on peut aller poser des questions et échanger. On apprend pas mal de choses, ne serait-ce qu'en cherchant des réponses. J'essaye d'aller voir un peu les questions qui sont posées, essayer de voir comment on peut raisonner, y'a des gens qui présentent des cas de patients bon c'est pas du cas clinique très poussé mais on peut quand même échanger un peu. De la formation e-learning et j'avoue que j'accroche pas du tout. J'ai beaucoup de mal à rester attentif derrière un écran si c'est des vidéos qu'il faut visionner à ses moments perdus. J'ai fait la formation en visio, c'est déjà un peu plus facile parce qu'on a rendez-vous à une certaine heure faut être là mais j'essaie de privilégier le présentiel quand même. Et j'en fais au moins une par an. Il y a peu d'années où je me suis pas formé alors, pas toujours formé en kiné parce que la formation sophro par exemple, ça m'a pris quatre ans et demi et c'est un budget donc ça prenait du temps. Donc j'ai pas, j'ai pas fait autre chose comme formation pendant ces moments-là. Après il y a les bouquins, il y a, il y a les échanges avec les confrères et des fois y'a des patients qui viennent pour des trucs je sais pas faire mais les patients viennent parce qu'ils me connaissent et ça m'arrive d'appeler quelqu'un qui est spécialisé. Là dernièrement j'ai une patiente qui est venue pour les suites de chirurgie de cancer du sein et je l'avais jamais fait, j'ai appelé une consœur j'ai envoyé la patiente chez la consœur. C'était un peu loin mais elle est allée faire un bilan elle m'a fait le retour, on s'est fait une Visio et j'ai pu la prendre en charge comme ça, me renseigner après deux trois fois encore. Donc ça aussi c'est de la formation par apprentissage par euh par compagnonnage. C'est comme ça que j'ai commencé la maxillo d'ailleurs en étant assistant, j'avais pas fait de formation avant. J'avais fait un stage un mois pendant mes études en service ORL on voyait un peu de tout, puis j'étais avec cette kiné, bosser comme ça alors c'était il y a 20 ans donc, euh donc c'est plus un jour je me suis reformé mais hum fin les

techniques ont évolué quoi, la prise en charge a évolué surtout sur le champ, le champ de compétence de prise en charge. C'était très articulaire au début, puis maintenant on est beaucoup plus sur du fonctionnel et c'est beaucoup plus intéressant. Donc oui c'est de la formation. Après, pour moi c'est une bouffée d'oxygène la formation par rapport à la pratique quotidienne. C'est un moment où on va voir les confrères et consœurs où souvent euuh fin de plus en plus, alors ça doit être dû au thème de formation que je choisis et à l'évolution de la profession, je sais pas, vous me direz peut-être vous dans les études moi quand j'ai fait mes études, y'avait 40 % de filles, 60 % de gars dans les écoles. Je pense que c'est plutôt inversé maintenant.

**Étudiant** [00:12:21] Exactement.

**Kiné** [00:12:23] Comme dans toutes les études médicales. Et quand je vais en formation, c'est plutôt 80/20 parce que je suis pas en formation kiné du sport ou ostéo hein. Je sais que si j'allais faire l'école du coureur ou des choses comme ça, ce serait une autre proportion. Voilà c'est sûr que là les derniers trucs que j'ai fait donc la maxillo j'ai repris un cycle complet parce que l'ordre reconnaissait pas ce que j'avais fait moi, parce que c'était pas condensé fin maintenant il y a une charte pour pouvoir inscrire la spé il faut avoir fait les 80 heures sur 22 ans. Mais bon, c'était bien de se mettre à jour, mais j'étais plus fin, il y a pas mal de cas où j'arrive et je suis plus âgé que le formateur on a un peu près le même nombre d'années d'expérience mais c'est intéressant ces gens qui font ça depuis longtemps l'échange est différent. C'est de la révision et des nouveaux échanges, c'est super sympa. Donc là en maxillo on était plutôt équilibré. Mais beaucoup, beaucoup de jeunes ça c'est sympa. Des gens qui ont bossé deux ou trois ans, qui sont jeunes diplômés, qui ont une autre approche. Et puis des pratiques différentes et qui me sortent un peu de la routine. Parce que au bout d'un temps, il y a des trucs que moi, quand j'ai commencé, il y a des choses qu'on ne faisait pas ou que vous vous interdisiez de faire. On bossait jusqu'à pas d'heure en fait, quand les patients demandaient à venir le soir tard en disant oui, vous envoyez pas bouler en disant que vous pouvez venir la semaine d'après fin plein de bêtises comme ça qu'on aurait jamais dû faire mais bon. On a donné le mauvais pli. Et on les [00:13:50] chroniciser beaucoup fin... on avait une pratique qui était... maintenant on est beaucoup basé end off bon ça prend un peu le pas inverse ou on touche plus les patients on les fout dans un gymnase mais bon. La maxillo c'est entre les deux. C'est plutôt pas mal. Et y'a des trucs nouveau là-dessus. Donc mes dernières formations c'était pour les cicatrices, maxillo et école du dos. Donc cette année, j'en ai fait un, deux, trois, quatre, dix jours maxillo, deux jours sur les cicatrices, trois jours pour... oui ce fut une grosse année particulièrement, j'ai un peu cramé les budgets l'année dernière je sais plus ce que j'avais fait. Mais bon, globalement, j'essaie de faire sur

des petits thèmes, sur des trucs un peu plus généralistes et toujours des choses intéressantes. Et là, les prochains thèmes que je vais faire cette année, c'est explication de la douleur chronique.

**Étudiant** [00:14:53] De la quoi pardon ?

**Kiné** [00:14:54] Comment expliquer la douleur? Et comment l'expliquer à un patient. C'est pas de l'éducation thérapeutique mais plus de l'éducation à la santé.

**Étudiant** [00:14:55] Ok.

**Kiné** [00:14:56] C'est une démarche intéressante qui est orientée essentiellement sur la lombalgie et la douleur chronique mais que moi je vais aborder sous l'angle des douleurs maxillaires. Et une formation longue à l'entretien motivationnel. Que je vais démarrer en juin. Qui est pas spécialement dédié au kiné qui est faite auprès de l'Association française de l'entretien motivationnel en pluri pro, donc avec des psy, des éduc, des infirmiers, des addictologues, tout ça. Donc j'espère aussi en retirer quelque chose. Quelques fois j'essaie de faire des formations dans des contextes hors kiné, mais aussi des échanges avec d'autres. C'est toujours intéressant de voir les approches différentes, même dans des métiers complètement différents. Même si c'est des trucs de pseudo charlatans, des fois il y a des trucs marrants à faire d'autres fois effectivement on se barre en courant au soir du premier jour pour pas tomber dans la secte. Mais non mais... voilà y'a plein de trucs intéressants. Mais oui, j'en fais tous les ans depuis que je suis sorti de l'école et sur des thèmes différents. Quelquefois c'est juste deux jours parce que c'est une obligation annuelle. Quelques fois c'est juste la mise à jour pour les gestes de premiers secours, des choses comme ça et d'autres fois c'est des cycles un peu plus longs quoi... J'aime bien apprendre et me former parce que ça permet de voir les choses différemment, même sur des choses qu'on va pas forcément appliquer tout de suite. C'est une approche différente, ne serait-ce que pour expliquer aux patients. Je m'étais formé à la périnéo, tout le cursus périnéo masculine. J'ai eu surtout des patients hommes, mais le fait d'avoir la formation quand je reçois mes patients, je peux aussi dans mon bilan poser la question de plusieurs problèmes respiratoires, des problèmes de pression, de stress. Y a toujours des dysfonctions ou des dysfonctionnements périnéo intéressantes à explorer ou au moins juste orienter le patient sur le fait qu'il pense que c'est normal de trouver une incontinence à cinquante ans, alors que ce n'est pas du tout le cas et qui ne vont pas consulter ... Voilà des fois c'est juste des choix personnels pour ajouter à la prise de quelque chose. Toutefois, y'a des choses que je vais pousser assez loin dans la pratique ou pas.

**Étudiant** [00:17:29] Très bien, vous en avez un petit peu parlé. On a beaucoup parlé de vos motivations à vous former mais concernant les freins...vous m'avez parlé un peu de budget est ce que vous en voyez d'autres qui vous empêcheraient de vous former ?

**Kiné** [00:17:43] C'est plus le temps parce que le budget, si on cherche bien et qu'on planifie, on arrive à trouver, même si effectivement ça coûte un peu cher. Mais globalement, j'ai plus tendance aaaah... je paye, je sors plus facilement la carte pour faire une formation que pour acheter une machine qui va prendre la poussière dans un coin parce qu'il y a le commercial de chez machin qui vient de la sortir. J'ai quelques machines parce que ce qu'il faut les avoir. Mais très franchement, si je pouvais bosser avec un tapis une chaise, deux coussins et un miroir...plus ça va, moins j'ai de machines. J'ai plus d'électrodes. Les ultrasons j'en ai eu une fois dans un cabinet... moi dans ma pratique ça me sert à rien. Après, il y a des pratiques qui auraient pu m'intéresser, moi je voulais faire du vestibulaire. Et ce qui m'a freiné, c'est l'investissement derrière alors pas la formation parce que la formation est courte et j'avais déjà pas mal de bases parce que j'ai fait mon mémoire dessus. Mais c'était l'investissement machine. Il fallait soit reprendre un cabinet, soit monter un cabinet avec les machines, c'était cinquante milles balles de matos en plus avec deux ans pour développer, donc c'était un peu compliqué mais ça m'aurait plu. Et il y a de la demande mais bon, c'est pareil on ne peut pas valoriser y'a pas de dépassement pour ça. Donc non, le financier ce n'est pas spécialement un frein dans la mesure où là franchement, depuis qu'il y a le DPC il y a pas mal de prise en charge, on a deux jours, si on fait DPC FIF-PL on en a un trois jours maintenant fin cinq jours, bon maintenant c'est plus que quatre cette année. Ça fait quatre jours de formation par an en présentiel plus l'indemnisation DPC, ça paye une journée de plus si on se débrouille pour se faire héberger chez les copains, prendre les billets d'avion, de train à l'avance ou trouver des formations pas trop loin de là où on habite, c'est pas si cher que ça, ça rentre dans un budget je veux dire. Il suffit de ne pas changer la voiture... fin voilà je préfère rouler avec une voiture qui a dix ans et je fais des formations que l'inverse et rouler en Tesla toute neuve et pas faire de formation, c'est un choix. Non, le frein principal, c'est le temps disponible puisque maintenant c'est un peu moins le cas. Mais avant c'est beaucoup en Week end et bah c'est du temps qu'on ne passe pas avec la famille quoi. Et puis quand on enchaînait une semaine au cab après deux ou trois jours en formation puis une semaine, ça pique un peu. Quand on fait quinze jours de boulot d'affilée, c'est un peu dur quoi. Donc c'est plutôt l'énergie et le temps que le financier quoi.

**Étudiant** [00:20:42] Et la localisation. Dont on en a encore un petit peu parlé aussi, c'est vous organiser pour toujours faire des formations pas très loin.

**Kiné** [00:20:48] Non, ce soir, pas de coin où j'ai intérêt à aller parce que c'est sympa, je coupe du monde, ça va pas très loin.

**Étudiant** [00:20:56] Ok.

**Kiné** [00:21:15] Alors moi j'ai la chance d'avoir été à Marseille, j'ai bossé à Paris maintenant je privilégie...Il y a pas mal de formations qui viennent à Lyon, c'est très facile 1 h 15 de train en transport on se loge facilement et j'ai ma belle-sœur qui habite là-bas donc je suis logé et je paye pas cher le billet de train, c'est pas loin. Donc si j'ai le choix par exemple j'habite à 30...à 30 kilomètres de Marseille, je préfère aller me former à Lyon deux trois jours, que à Marseille parce qu'à Lyon je vais dormir sur place, je me pose je suis immergé dedans. Si je vais à Marseille je vais me taper deux heures de bouchons et devenir fou et perdre toute l'ambiance de la formation. Donc c'est pas forcément d'être près. Mais oui, si j'étais en campagne, je sais pas où, y a des gens qui viennent assez loin, des régions du centre, c'est un peu plus compliqué. Après y a beaucoup de formations en hybride avec e-learning, quelques Visio et du présentiel. Donc c'est compliqué pour ceux qui sont dans les... dans les départements d'outre-mer, là oui.

**Étudiant** [00:22:19] Oui.

**Kiné** [00:22:20] Euh quelques fois y a les formateurs qui viennent et qui font des sessions mais sinon il faut que les gens viennent ici, les gens le font. Moi ça m'a jamais posé problème, mais probablement parce que je suis sur l'axe Paris-Lyon Marseille. Donc si il y a un TGV c'est super facile quoi, je peux partir le matin rentrer le lendemain soir. Mais ça fait sortir de... ça fait des petites vacances aussi qui n'en sont pas mais ça change un peu aussi quoi.

**Étudiant** [00:22:53] Comme vous l'avez dit c'est une petite bouffée d'air frais pour vous quoi.

**Kiné** [00:22:59] Et puis c'est pas le même horaire, c'est pas... oui.

**Étudiant** [00:23:06] Très bien. Euuuuuuuh. Aujourd'hui, quels éléments vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique de la kinésithérapie?

**Kiné** [00:23:33] De pas me sentir trop légitime non plus quoi. De savoir me remettre en question?

**Étudiant** [00:23:36] Humm.

**Kiné** [00:23:38] Pas être assuré d'avoir toujours raison, de remettre en question à chaque fois, pas à chaque séance, mais souvent le traitement, ce que je fais ce que je fais pas , qu'est-ce que j'ai pu oublier? D 'accepter qu'on peut se tromper. Donc oui, la formation, l'échange avec les confrères et un peu d'humilité avec une passion.

**Étudiant** [00:24:02] Oui oui, du coup, ça fait partie un peu de vous, par vos valeurs. Ça c'est une autre question que j'avais pour vous quelle valeur professionnelle il faut incarner pour être entre guillemets, un bon kinésithérapeute? Les valeurs que vous vous incarnez en tant que kiné et qui vous semblent....

**Kiné** [00:24:17] Que moi j'incarne plutôt que j'espère que j'espère incarner aha.

**Étudiant** [00:24:22] Oui.

**Kiné** [00:24:24] Voilà donc de l'humilité savoir... Savoir être un compagnon du patient, mais pas un sachant qui veut le tirer, le pousser sans lui demander son avis. Juste être quelqu'un qui va être un point d'appui. Donc euhh ma valeur première à moi c'est la liberté, laisser les gens choisir, pas imposer quelque chose et choisir en connaissance de cause. Je vais être plutôt euhh... dans masseur-Kinésithérapeute j'aime bien "rééducateur" et "éducateur" informer le patient, vérifier qu'il y a bien compris. Mes premières séances, mon bilan, il tient beaucoup aussi à on reprend les comptes rendus de radio, l'ordonnance et j'explique et ma première question" c'est est ce que vous savez pourquoi vous êtes là?" "Qu'est-ce que vous venez chercher?" "Est ce que c'est le médecin qui vous l'a dit?" Après pas mal de gamins aussi, souvent c'est les parents qui les trainent et ils ont pas compris , même quelques fois, même les parents savent pas pourquoi on les envoie chez le kiné. C'est comme ça, ça a été prescrit puis ils viennent. Donc la liberté vis à vis de la personne. C'est un truc important. Après euhh... Si on part de ça et qu'on arrive à essayer de s'y tenir... et garder la mienne aussi hein. Liberté d'expression, tout ça mais pas imposer mes vues.

**Étudiant** [00:25:55] Si je comprends bien vous faites beaucoup d'auto-évaluation sur votre pratique et sur vous même en fait constamment pour....

**Kiné** [00:26:00] Je sais pas si c'est de l'auto-évaluation. C'est juste une remise en question. Est-ce que c'est pertinent ce que je suis en train de faire? Est-ce que je suis en train de reproduire un schéma parce que j'ai pris l'habitude et qu'avec ce patient c'est toujours la même chose? Et est-ce que je m'en occupe pas parce qu'il a une tête qui me revient pas et qui me saoule et qu'il vaut mieux que je lui dise d'aller voir ailleurs? Ou parce que je suis mal luné aujourd'hui, ou parce qu'on n'a pas trouvé, ou parce que c'est pas moi qui lui faut parce que vous verrez dans la pratique que parfois c'est presque on est prescrit, mais parfois on est prescrit parce qu'on va pas encombrer autre chose quoi. Parce que le médecin il en a marre de voir le patient toutes les semaines alors il l'envoie chez le kiné pour qu'il aille se plaindre à quelqu'un d'autre où qu'il faudrait l'envoyer chez le psy mais... il n'ose pas lui dire. Fin bon, il y a plein de cas où c'est comme ça aussi. Donc savoir rester à ma place, c'est pas parce que je fais plein de formation, que j'ai 25 ans d'expérience que je vais mieux savoir que les autres et que c'est le patient qui a en premier la connaissance de ce qu'il a. Si on le laisse exprimer ce qui sait de sa patho, de ce qu'il veut et de son besoin. C'est important aussi. Pas qu'il prenne toute la place hein c'est pas lui qui décide non plus. Parce que y'en a qui arrive et qui ont tout vu ce qui fallait sur YouTube et donc ils ont le plan de traitement. Ceux je leur dis " bah puisque vous avez tout, faites-le chez vous." mais j'en ai pas beaucoup des comme ça. Et...non c'est un équilibre, mais c'est l'équilibre... fin c'est la triade EBP, il y a la pratique basée sur des preuves. On s'occupe du patient, on a nos propres pratiques et nos connaissances et puis se réactualiser aller piocher dans la mise à jour par les pairs et...et par d'autres disciplines pour essayer de se tenir à jour de ce qui se fait, de ce qui se fait plus. De ce qui se fait toujours, mais qui finalement sert à rien. Et. De ce qui a l'air nouveau et qui brille mais peut être que si c'est pas prouvé est ce que je vais m'en servir? Est-ce que je vais le tester? Donc ouais de l'humilité, de me questionner c'est ça qui fait que je me sens légitime, surtout ça.

**Étudiant** [00:28:06] Très bien.

**Kiné** [00:28:08] Dès que je me suis confronté en fait j'ai eu une approche un peu...Je le vois avec mes collabs qui sont un peu plus jeunes mais qui... je sais pas si c'est une question de jeunesse ou question de frein , pas d'envie. Moi j'ai un patient bon là maintenant ... En maxillo, je prends plus que de la maxillo mais sinon j'ai un patient qui vient avec un truc que je sais pas faire, c'est un patient fin. J'ai jamais dit à quelqu'un "je sais pas faire" sauf si j'ai pas le matos, ça je peux dire. J'ai pas les ondes de choc ou je fais pas le vestibulaire parce que j'ai pas la machine . Je peux pas faire de balnéo puisque j'ai pas de piscine. Mais sinon je me rappelle pas avoir dit à un patient "Je sais pas faire". J'accueille le patient, je fais mon bilan. Parce que un bilan kiné on sait faire même si on sait pas l'orienter hein les incapacités,

c'est pas très compliqué. Et j'ouvre un bouquin, j'ouvre internet, j'appelle les collègues. Et de toute façon on a 15,20 séances pour faire le traitement. Personne m'a demandé d'être efficace en une séance. Et au bout de cinq je vois que je sais pas faire que c'est pas mon boulot, j'oriente. Mais... mais donc j'ai appris beaucoup de choses comme ça et très souvent un, deux, trois patients qu'on accepte et du coup je vais chercher des formations. "Tiens, c'est intéressant" je me forme, j'ai appris des trucs. Donc maintenant, en raisonnant même sur des thématiques que je connais pas du tout, j'ai un raisonnement clinique qui tient la route. Après je dis pas que je saurais utiliser les bonnes techniques mais globalement c'est du corps humain. ... Autant il y a des domaines où j'irai pas m'amuser, j'irai jamais en réa quoi, là, demain, je suis incapable de bosser, j'aurais jamais fait. J'ai eu la théorie des appareils de respi il y a 25 ans. Je saurais refaire un réglage et recalculer des pressions mais sur un papier quoi. Il y aurait pas beaucoup de survivants à la fin de ma garde. Donc ça je m'amuserai pas à ça, mais du musculo squelettique, classique euh les principes sont toujours les mêmes. Y a quelques particularités sur la main par exemple où c'est un peu spécial, mais le reste, une fois qu'on a compris comment ça marche, globalement c'est pareil. Après, il y a des typologies de patients que je me sens pas juste par euh... c'est des gros à priori mais je préfère pas les avoir parce que je sais que je vais pas les soigner, c'est typiquement les sportifs. Un mec se blesse parce qu'il fait trop de sport. On lui dit arrête le sport et qui continue d'aller au cabinet pour continuer à courir 60 bornes par semaine j'en veux pas dans mon cab en fait. Arrête de faire 60 bornes, quand ça sera cicatrisé tu reviendras, mais ça j'arrive pas. J'ai du mal à prendre en charge les troubles neuro un peu lourds, je suis pas à l'aise du tout. Les gens qui ont des pathos psychiatriques parce que je sais pas gérer derrière, mais bon, je crois qu'on est tous un peu embêtés avec ça. J'en ai eu mais c'est compliqué. Parce que il y a beaucoup de trucs sur la sphère ORL qui ressorte, des gens qui se font craquer la mâchoire mais en fait c'est un problème psy. Euuuuuh non sinon ça va quoi. J'ai eu... pas de le néo nat, mais des tout-petits...

**Étudiant** [00:31:32] En maxillo?

**Kiné** [00:31:34] Euh non. En global, en respi. Torticolis congénitaux, pied bots, un peu de neuro. fin, des petits IMC des trucs comme ça. Et juste qu'à de la géronto, du palliatif à domicile ça, ça me pose pas de soucis. Je vous dis à part les sportifs, ça va.

**Étudiant** [00:31:44] Ahah

**Kiné** [00:31:59] Je fais du sport hein mais je m'arrête quoi fin.

**Étudiant** [00:32:03] Je comprends ce que vous voulez dire.

**Kiné** [00:32:06] Voilà.

**Étudiant** [00:32:06] Bah écoutez, vous avez quand même répondu à l'ensemble de mes questions. Est-ce que vous avez des remarques, des choses à ajouter qui vous viennent en tête concernant la formation continue ou juste la kinésithérapie?

**Kiné** [00:32:25] Je pense que... Mais je pense que devenir formateur ou essayer d'enseigner même assez tôt dans la carrière, pas attendre trop longtemps, essayer d'enseigner même si on n'est pas super à l'aise. Je vois plein de formation, on a des formateurs super jeunes, des gens qui ont sept huit dix ans de kiné et qui deviennent formateurs . Faut pas les prendre de haut en disant à c'est des petits cons qui ont pas assez d'expérience. Mais non, non, il faut, il faut s'y mettre tôt à essayer de former aussi. Je pense que c'est important. Et de toute façon dans la démarche d'apprentissage, même pendant qu'on est ... Je sais plus vous êtes en K4?

**Étudiant** [00:33:14] Oui je suis en dernière année.

**Kiné** [00:33:15] Donc c'est intéressant de faire du tutorat ou de prendre des stagiaires. Tout ça . Parce que ça créer une obligation de regard extérieur, de recul sur sa pratique et d'essayer de conceptualiser sa pratique différemment si on doit l'expliquer à quelqu'un. Ce qu'on fait, ça oblige à tout décortiquer et on se rend compte qu'on fait plein de trucs juste par habitude parce qu'on a pas compris ou parce qu'on reproduit ce qu'on nous a montré sans comprendre. Et c'est super intéressant. Quand j'ai commencé à faire de la formation... j'ai commencé... ça faisait dix, douze ans que j'étais kiné. Et je me suis dit ça fait dix ans que je reproduis des trucs qu'on m'a montrés, qui sont débiles, j'ai pas compris ce que je faisais. Je fais n'importe quoi en fait. Et le fait de devoir expliquer les choses "pourquoi tu fais ça " ah ouais effectivement je me suis pas posé la question. Donc je pense que autant se former c'est important, mais essayer de prendre une posture de formateur au moins de temps en temps, de tester et de recevoir des stagiaires. Moi je suis un peu loin l'IFMK le plus proche c'est Marseille. J'ai pas fait mais maintenant il faut faire une petite formation pour être tuteur de stage en libéral. Moi, à l'époque on avait une semaine de stage en libéral. Autant vous dire que c'était une semaine de révisions, de vacances. On allait, on allait voir le kiné du coin, on buvait un apéro avec lui, puis on voyait une journée et après on se barrait on rentrait à la maison. Vu qu'il tamponnait toujours la feuille, c'était pipeau mais maintenant vous avez un mois?

**Étudiant** [00:34:49] C'est assez réparti. Par exemple cette année, j'ai eu, j'ai deux fois six semaines, là je suis en plein dedans.

**Kiné** [00:35:01] ça c'est bien. Donc non, essayer d'être... ouais de voir le truc de l'autre côté ou d'aller en IFMK, dans les organismes de formation, se positionner comme assistant de formation. ça c'est un truc qui m'a beaucoup aidé. On fait des formations, et après on propose après à la fin si c'est pas trop loin, si on a bien aimé le truc de devenir répétiteur, assistant etc..

**Étudiant** [00:35:23] Oui parce que je me demande, c'est quoi le procédé pour devenir formateur? Parce que à ce compte-là, sortie du diplôme tout le monde peut devenir formateur, on peut se poser la question de la légitimité du formateur. Vous voyez ce que je veux dire ou pas?

**Kiné** [00:35:35] En fait, il faut juste arriver à se positionner avec un tout petit temps d'avance sur les gens à qui on explique le truc et l'avoir décortiqué, c'est tout. Si vous avez plein de stages je sais pas en neuro... il y a des gens qui l'ont pas fait, il y avait un truc dans la neuro, vous pouvez aller pousser un peu plus au bout de six mois, un an peut être pas tout de suite en sortant du diplôme, mais commencer à faire... aller approcher des gens qui ont plus d'expérience mais qui eux structurent pas leurs pratiques, leur poser des questions, le mettre en forme. Il faut approcher des gens qui sont formateurs mais qui ont pas le temps ou qui ont besoin des équipes. Aujourd'hui les organismes sont beaucoup plus structurés. Avant, c'étaient des indépendants. Chacun dans son coin. Moi chaque fois qu'on m'a proposé, c'était parce que j'avais suivi la formation, je me suis intéressé, j'essayais de structurer un peu, souvent c'est on rend ses rapports, si on arrive à être, à analyser et à synthétiser un peu correctement ce qu'on a vu et à leur expliquer, on sent si on a la fibre pédagogique. Et puis aller leur demander aux formateurs, est ce que je peux venir à une prochaine session? Pas pour être apprenant, mais pour filer un coup de main. Après oui, on pousse les tables, on aide un peu, on passe...on vérifie... souvent il y a des gens à qu'on peut aider parce qu'ils ne sont pas fichus de brancher un rétro projecteur ou de faire défiler des diapos, ça peut être des trucs comme ça, ça peut être d'aller aider à la pratique quand c'est des grands groupes, plein de truc. C'est comme ça qu'on y rentre. En se proposant quoi, en essayant d'expliquer, de structurer. Après, ça peut être... y'a un exercice qui maintenant est super facile fin il y a plein de gens qui font mais c'est de... d'ouvrir une chaîne YouTube faire des shorts sur des trucs qu'on fait au quotidien, d'expliquer une partie, des trucs qu'on fait pour les patients. Par manque de temps, je me dis faut que je fasse, faut que

je fasse ça Puis j'empile dans un coin et j'ai toujours pas fait. Mais pendant le confinement j'ai fait des petites vidéos pour pouvoir expliquer à mes patients ce qu'ils pouvaient faire pendant qu'ils pouvaient pas venir en cabinet. Ça oblige à structurer ce qu'on fait, à l'expliquer et ça peut être commencer par ça en fait, ça peut commencer par ça. Et après dire ...allez voir un IFMK, en disant voilà moi ça fait un an que je fais des vidéos sur YouTube pour expliquer telle ou telle pratique. Est-ce que...j'aimerais bien enseigner, j'aimerais bien faire des TD. ça peut être sympa, ça sort un peu du cab et c'est aussi une façon d'apprendre en s'obligeant... on est obligé d'apprendre pour le restituer, on est obligé de le savoir correctement. Et toujours l'astuce de... si il y a une question à laquelle on ne sait pas répondre de dire "Ça vient plus tard dans le programme" "je te dirai la prochaine fois".

**Étudiant** [00:38:37] Aha c'est pas mal ça comme réponse !

**Kiné** [00:38:40] Vous verrez souvent ça en formation, des formateurs " Non non mais c'est pas tout à fait maintenant dans le programme."

**Étudiant** [00:38:45] Ok et ça ça veut dire...

**Kiné** [00:38:46] Ça veut dire "je sais pas, Je peux pas répondre tout de suite, je regarderai ce soir, je te répondrai demain". Et je vais pas dire je sais pas sinon je perds toute ma crédibilité.

**Étudiant** [00:38:55] Écoutez, je vous dérange pas plus, mais vraiment merci beaucoup, ça a été hyper intéressant et instructif pour moi. Voilà, c'était vraiment très sympa de votre part d'avoir accepté.

**Kiné** [00:39:04] Et merci à vous.

[00:39:06] bonne continuation dans votre carrière.

**Kiné** [00:39:09] À vous aussi.

**Étudiant** [00:39:10] Et bonne soirée.

**Kiné** [00:39:11] Au revoir.

**Étudiant** [00:39:12] Au revoir



## **Annexe 4 : Entretien N°4 : Monsieur D**

**Kiné** [00:00:19] Ok, voilà. Je crois que. En fait, Il me demandait comment gérer l'audio ... Est-ce que c'est. Est-ce que vous entendez la mention.

**Étudiant** [00:00:52] Oui oui je vous entends Très bien vous?

**Kiné** [00:00:55] Ok, super, c'est bon, j'avais pas trop fait attention à l'heure. Je m'assois et je suis là. Voilà.

**Étudiant** [00:01:17] On aura réussi quand même à savoir malgré tout. Voilà. Est-ce que vous me donnez l'autorisation d'enregistrer cet entretien par dictaphone ?

**Kiné** [00:01:22] Oui, aucun souci, vous pouvez, vous pouvez.

**Étudiant** [00:01:23] Merci en tout cas d'avoir accepté de répondre à cet entretien. Donc, comme je vous l'ai dit, il durera entre 20 et 30 voire 40 minutes en fonction de vous. C'est la première fois que vous participez à un entretien dans le cadre d'un mémoire?

**Kiné** [00:01:39] Je crois. Oui, oui, oui. Enfin, en tout cas kinésithérapeute oui. Une fois, on m'avait sollicité pour...

**Étudiant** [00:01:51] Ah vous couper un petit peu, aaaaaaaaah.

**Kiné** [00:02:08] Alors, est ce que c'est revenu? Oui, parce qu'en fait je pense que c'est chez moi. Parce que j'ai activé le Wi-Fi en pensant que ça serait mieux la connexion.

**Étudiant** [00:02:23] Du coup, vous me répondiez, vous me disiez que vous avez...

**Kiné** [00:02:28] Dans un cadre de CAP petite enfance. Donc c'était vraiment dans un autre contexte.

**Étudiant** [00:02:39] Ok, ça marche. Bah on va commencer hein. Est-ce que vous pouvez vous présenter et m'expliquer votre parcours professionnel, s'il vous plaît?

**Kiné** [00:02:49] Donc J\*\*\*\* F\*\*\*\*\* J'ai 38 ans. Euh. J'ai eu mon diplôme en 2009, DE en 2009, euh après trois années...À l'époque, c'était trois années au Cerf à Saint Denis. J'ai ensuite quasiment toujours travaillé en libéral. J'ai travaillé un mois et demi en salarié à l'hôpital Marie la Longue. C'est beaucoup autour de la cardio pulmonaire. Je bossais en réa, donc des gens greffés du cœur , des poumons... Des valves... Changement de valve et cancer du poumon opéré... Enfin bref. Autrement, voilà, depuis 2009, tout mon temps c'est quasiment... c'est à 99 % du temps en libéral , avec une orientation... pas particulièrement euuuuh... Si vous voulez ma liste de formation continue, je vous l'enverrai. C'est peut-être plus simple, tout ce que j'ai fait en formation continue. Plutôt de vous les énumérer, dans les grandes lignes ce qui est important, c'est que une des premières grosses formations que j'ai faite, la micro-kinésithérapie que j'ai abandonnée par la suite. La deuxième grosse formation que j'ai fait de formation continue, c'est une formation de kinésithérapeute du sport chez kiné sport. La troisième grosse formation que j'ai faite mais que je finirai pas parce que ça se fera plus fin pour différentes raisons. C'est une formation en TMO d'un système canadien et qui euuuuh donne une expertise en musculo squelettiques. Donc je vais pas pouvoir finir le cursus. Voilà. C'était l'organisme Capitaine qui organisait ça à Paris. Et autrement voilà j'ai fait pas mal d'autres petites formations qui se déroulaient que sur deux trois jours. La TMO, c'était...j'ai fait une semaine, deux semaines. J'en étais à cinq semaines je crois. Enfin, je crois que j'ai regardé...il me fallait environ une dizaine de semaines pour valider son cursus et donc c'était quelque chose d'assez conséquent. Et donc actuellement, je travaille depuis 2021 dans un cabinet que j'ai créé en campagne avec une activité plutôt généraliste. J'ai très peu de sportifs. J'ai beaucoup de personnes actives. Beaucoup de retraités aussi. Quatrième âge à domicile, j'ai beaucoup de personnes...des personnes âgées dépendantes. Un tiers de mon activité à domicile. Un tiers de mon activité au cabinet et...Moins d'un tiers, mais on va dire un gros tiers.... On va dire deux cinquième à domicile, deux cinquième au cabinet et un cinquième dans un centre pour les enfants polyhandicapés. SEAPH.. Je sais plus. Je crois que ces structures d'enseignement et d'accompagnement...structures pour les enfants accompagnement polyhandicap... Quelque chose comme ça. J'y vais deux demi-journées. J'accompagne les enfants qui sont dans un profil paralysés cérébraux.

**Étudiant** [00:07:03] Ok.

**Kiné** [00:07:05] Des grosses maladies génétiques...ayant un impact énorme sur le fonctionnel et la communication et la sociabilisation. Ok. Et en fait...je projette, pour des raisons de santé, d'arrêter à moyen terme de travailler en libéral et de travailler en salariat.

**Étudiant** [00:07:34] Très bien. Au niveau de votre situation familiale... Donc, je sais que vous avez des enfants, Combien vous en avez? Vous êtes marié?

**Kiné** [00:07:43] Marié, deux enfants. La première a quatre ans, elle vient d'avoir quatre ans et la deuxième a 18 mois.

**Étudiant** [00:07:52] Ça marche et vous exercez en campagne pour un peu me situer...vous êtes à combien de temps en voiture de la plus proche de la plus grosse ville?

**Kiné** [00:08:05] La plus grosse ville alors. On va dire que Rennes est à 1 heure. La grosse ville du coin c'est Rennes ou S\*\*\*\*\*. Et l'un comme l'autre, c'est une heure. Rennes qui est gros centre universitaire de Bretagne. Bretagne Est.

**Étudiant** [00:08:34] Très bien. Pardon si des fois je vous fais répéter parce qu'à des moments vous coupez, mais pour l'instant ça va, Je vous ai...je vous ai suivi mais des fois ça coupera.

**Kiné** [00:08:45] N'hésitez pas.

**Étudiant** [00:08:46] Et donc vous m'avez dit que sur deux demi-journées, vous travailliez en centre pour enfants polyhandicapés mais sur votre journée libérale, vos tranches horaires, elles s'évaluent à peu près de quelle heure à quelle heure? Pour que je me fasse une idée...

**Kiné** [00:09:00] Alors je pense que je fais 35 heures par semaine, sur quatre jours. Avec une journée où je fais 9 h - 18 h 30/ 19 h. En ce moment par exemple, j'ai pas un emploi du temps particulièrement rempli. Donc je vais finir à 18 h et je me donne 9 h 19 h le lundi maximum. Le mardi, je commence à 9 h et demi et à 16 h à ce moment-là, l'après-midi de 15 à 16, je donne un cours dans une association, un cours d'activité physique. En gros c'est...comme un éducateur sportif quoi. Le mercredi, je ne travaille pas, donc le mardi pardon 9 h et demi 16 h. Le mercredi, je ne travaille pas, le jeudi, je fais 9 h. Si la demande est là 18 h 30, voilà. Et le vendredi je commence à 9 h et demi et je finis au plus tard, je pense à 15 h 30.

**Étudiant** [00:10:13] Ok. Ça marche.

**Kiné** [00:10:18] Je prends pas vraiment le temps de me poser pour manger quand je bosse. On va dire que je mange un peu par ci par là souvent dans la voiture parce que je fais

beaucoup de voiture. Avec les domiciles en campagne. ça laisse le temps de ben... Mettre un croc dans un sandwich. Et ça ne gêne pas tellement parce que j'ai pas un appétit colossal. Si je mange trop d'un coup, après je m'endors.

**Étudiant** [00:10:52] Ok, très bien. Si maintenant je vous parle de formation continue, que pouvez-vous me dire, lorsque je vous dis formation continue? À quoi ça vous fait penser?

**Kiné** [00:11:05] Ça fait penser à plein de choses. C'est pas forcément un ordre d'importance, je prends ce qui me vient. Euuuh ça me fait penser à améliorer sa pratique. Ça fait penser à mettre à jour mes connaissances. Ça me fait penser, oui, augmenter la pertinence, mais ça, ça va avec améliorer sa pratique pour augmenter la pertinence des soins, l'efficacité des soins. Aider à trouver des solutions. Si c'est une formation avec un thème bien précis, eh bien je sais exactement ce que... Voilà, si c'est un truc sur la cervicalgie persistante, bah je vais, je sais ce que je viens de trouver bien précisément. Enfin pas bien précisément, mais d'une certaine manière. Voilà. Qu'est-ce que ça me fait penser d'autre? Ça me fait penser à un moment où l'on sort un peu de la routine. C'est quand même. Voilà, ça fait sortir un peu de son... son cabinet. C'est un moment agréable en général. C'est plutôt chouette d'aller en formation. C'est contraignant d'un point de vue familial. Aujourd'hui j'ai des enfants c'est... J'ai mon épouse qui est kinésithérapeute. Elle, ça fait 18 mois qu'elle n'a pas été en formation parce que elle peut pas avec l'allaitement de la deuxième. Donc voilà, ce que ça peut amener comme contrainte d'être en famille pour une femme mais par contre pour un homme ben oui quand même. Si je me barre trois jours ou deux jours à Paris, ça fait deux ou trois ou quatre jours ou bah ma famille ou ma femme elle est seule pour s'occuper des enfants. Donc. Oui, un moment agréable là-bas. Mais faut bien réfléchir à quand même à s'organiser pour la famille et que ça soit pas trop... ça soit pas trop lourd quoi. Et puis... À quoi d'autre ça me fait penser? Ça fait penser à chercher, s'organiser. Est ce qu'on peut se le permettre financièrement aussi? Parce que baaaah si on prend une formation de TMO comme j'avais commencé à faire, il y en a pour 1 200 € pour six semaines avec une prise en charge en partie du FIF-PL. Vu que vous faites votre mémoire sur la formation continue je pense que vous devez avoir entendu parler du FIF-PL, mais si il y a des trucs que je dis que vous connaissez pas, n'hésitez pas à le dire. Donc non, c'est quand même... ça a quand même un coup ces choses-là et qui sont pas toujours... qui ne sont pas toujours financées non plus quoi. Et la plupart du temps, les formations que je que je lise elles sont pas forcément DPC. Elles peuvent être FIF-PL quoi mais pas forcément DPC, donc c'est pas toujours... Selon moi, les meilleures formations ne sont pas ... alors formation continue du coup, ça me fait penser... il y a des trucs, je comprends pas pourquoi c'est financé et il y a des trucs, je comprends pas pourquoi c'est pas financé. Ça reste un mystère pour moi.

**Étudiant** [00:15:06] Au niveau des formations, vous parlez?

**Kiné** [00:15:13] La pertinence des formations. Enfin la pertinence de... De subventionner des formations qui sont...Par exemple, ne pas subventionner des formations qui pourraient être données par des personnes qui sont des pontes dans leur dans domaine universitaire, qui sont reconnues au niveau mondial, au niveau universitaire et que ça ne soit pas disponible en DPC. Je comprends pas quoi. Alors qu'on peut accéder à des trucs en carton au niveau DPC. Bref. C'est comme les promos, c'est jamais sur les meilleurs produits.

**Étudiant** [00:16:03] Aha. Je vois de quoi vous parlez. Du coup, niveau formation continue, vous m'avez beaucoup parlé des formations en elles-mêmes. Est ce qu'il y a d'autres méthodes que vous utilisez dans votre quotidien qui vous permettent de vous former constamment? Est-ce que vous utilisez d'autres moyens?

**Kiné** [00:16:31] Il y a une époque, avant que j'aie des enfants, je regardais un petit peu régulièrement des petites choses. Soit je regardais les news de kiné sport, je pouvais regarder quelques petites publications sur Facebook de l'agence EBP, je pouvais regarder des sites anglais aussi. Alors je crois que j'ai oublié les noms. Mais sur des petites choses. Puis ça fait plusieurs années maintenant que je mets plus mon nez sur Facebook. Donc j'ai perdu cette source d'information là. D'un autre côté même si aujourd'hui c'est très en vogue, de se dire on n'a pas le temps...Si vous voulez, on vous envoie tous les mois un résumé de la littérature disponible fin je sais plus qui fait ça, mais je crois que c'est Physio Network ou autre comme ça on peut s'abonner à un truc et il y en a plusieurs des trucs comme ça. Ben finalement, je ne sais pas si c'est ...quand on regarde la pratique au quotidien...Il y a un peu de temps long et vous savez y'a beaucoup d'immédiateté dans ce truc-là. Et c'est pas un papier, juste une étude... Si c'est une méta analyse, une grosse revue de littérature qui vraiment montre un truc bien pertinent. Ouais c'est super quoi. Mais si c'est une petite expérience de ci, de ça et qu'on en fait des caisses pour dire ouais il faut plus faire ça faut faire ci... l'impression en fait que j'en ai très subjectivement c'est que... Il y a trop de littérature, peut-être trop de foin autour de la littérature et des publications et que c'est pas forcément structuré pour que ce soit utilisé à bon escient par la suite en tout cas. Moi j'ai jamais payé d'abonnement mais ça, ça me tente pas . On fait pas tous les mois, on fait pas une découverte sur la cervicalgie ni sur la prise en charge d'un syndrome fémoro-patellaire ou d'une lombalgie. Je ne suis pas abonné à un magazine parce que fait si je m'abonne...j'ai déjà été abonné à kinésithérapie la revue et en fait, je ne l'ouvrais jamais le mag. J'ai reçu un an de kinésithérapie la revue je l'ouvrais pas. Quand je me pose une question, je vais

regarder, je vais aller sur Physio pédia par exemple. Si je me pose une question je vais aller sur physio pédia, je vais regarder un peu ce qu'ils disent. Y'a un moment, je faisais c'te truc de veille de littérature, de regarder un peu... fin de suivre la veille de littérature de certaines personnes. La clinique du coureur aussi, ils font une petite veille de la littérature, une grosse veille de la littérature d'ailleurs. Mais maintenant, je regarde plus parce que de 1, j'ai pas le temps je pense. Et puis deux, je me demande si c'est vraiment pertinent. On est chercheur, c'est une chose, mais en tant que praticien... Ouais. Que quelqu'un me fasse une synthèse en formation... ouais je pense que... Que quelqu'un fasse une synthèse en formation un jour, quelqu'un qui a vraiment hyper calé sur le sujet, là, ça va me permettre de changer ma pratique, probablement. C'est ce genre de choses qui me font changer ma pratique. Ou alors une conférence. Des conférences que j'allais regarder... Mais voilà, ça m'avait fait pas mal réfléchir sur les sujets qui avaient été présentés. Parce que c'est l'équivalent d'une formation entre guillemets en e-learning quoi ou y'a quelqu'un qui, pendant une demi-heure, présente l'état des connaissances sur son sujet... Voilà quoi.

**Étudiant** [00:21:09] Ok, c'est intéressant ce que vous dites, parce que du coup vous m'avez plutôt parlé au début des freins, les choses qui vous empêchent un peu d'aller en formation. Donc que ce soit le temps, le prix. Mais du coup les éléments jouent plutôt en faveur d'une formation. Donc là vous êtes en train de m'indiquer par exemple qu'un intervenant spécifique, comme vous dites, en fonction de la personne qui va donner l'information que vous allez plus ou moins être vraiment sûr de la pertinence et ça va vous donner envie d'y aller. Est-ce que...

**Kiné** [00:21:32] Exactement.

**Étudiant** [00:21:33] ...Il y a d'autres éléments comme ça qui vous viennent...

**Kiné** [00:21:37] C'est un peu saccadé. Est-ce que vous pouvez reprendre juste à d'autres éléments?

**Étudiant** [00:21:42] Est ce que vous avez d'autres éléments comme ça qui jouent en faveur de la formation?

**Kiné** [00:21:49] Alors, le premier critère, oui, c'est l'intervenant. Si l'intervenant, je vois que c'est quelqu'un, que c'est un chercheur. Donc, c'est quelqu'un qui a un diplôme universitaire, qui est rattaché à un laboratoire, enfin qui produit de la littérature scientifique. Déjà, c'est pour moi, c'est un gage, c'est un gage de qualité. La deuxième chose, c'est l'organisme qui

propose. L'organisme qui le propose. J'en ai quelques-uns qui pour moi sont crédibles. Et donc je me dis, si je vais briguer une formation... Si je cherche une formation, je vais aller là où là, ou là. Donc, soit, "Kpten". Euh. Parce que eux ils étaient sûrs... De ce que j'ai compris, c'est le premier organisme en France qui a vraiment mis en place des formations EBP. Le E dans KPTEN je crois que c'est pour EBP mais j'ai un doute. Voilà. Y'avait tout un projet autour de donner une autre image de la kinésithérapie et de donner, enfin de donner une autre... fin donner autre chose à manger aux kinésithérapeutes que des études d'ostéo après leurs études, après leur école. Euh, l'agence EBP aussi, parce que bah pareil la plupart du temps des personnes, c'est des personnes qui sont spécialistes dans leur domaine. La plupart du temps, c'est des enseignants chercheurs. Euh. Qu'est-ce qu'il y a d'autre? Euh. J'en connais pas quinze non plus. J'en connais pas quinze non plus et après bah j'essaie de me renseigner en essayant de dire bah voilà, j'ai accroché avec telle ou telle ou telle ou telle formation, tel ou tel chercheur, je cherche cet aspect-là et j'avais déjà posé deux trois fois des questions comme ça sur les réseaux sociaux. On m'avait indiqué. Mais en France, dans les organismes... il y a beaucoup d'organismes de formation... avec des intervenants français et elles comptent pas forcément... peut être qu'ils connaissent très bien un contenu mais ils en sont pas vraiment les créateurs. Et du coup, ils ont développé une expertise. Bah je sais pas, ça me bloque. Je me dis que... Aujourd'hui c'est mon frein de me dire si... Il faut qu'il y ait une reconnaissance, une reconnaissance par les pairs entre guillemets. . Peut-être que dans cinq ans je penserais autrement. Mais aujourd'hui, c'est un peu comme ça que je vois.

**Étudiant** [00:25:02] Ok, très bien. Mais du coup, est ce que vous avez réalisé des formations hors France, à l'étranger?

**Kiné** [00:25:14] Pas du tout. Jamais. J'ai réalisé...fin j'ai eu beaucoup de formation qui étaient faites par des gens de la clinique du coureur, c'est des Québécois. Pour les cervicalgies j'avais suivis un master class avec... Une formation avec Déborah Falla qui est Néo-Zélandaise je crois et maintenant elle fait de la recherche en Grande-Bretagne. Ça vous dit quelque chose?

**Étudiant** [00:25:59] Non, pas du tout, malheureusement.

**Kiné** [00:26:01] David Butler? Marie Barcelon c'est un truc international. Par ailleurs, on peut retrouver des conférences sur YouTube . Elle est la représentante en France...elle a un master sur la douleur de je sais plus quelle université anglaise et en fait elle est la représentante en France de la formation en France. Elle a fait une traduction du livre

Explained pain en français... J'avais suivi un cours sur la douleur aussi avec Mike Stewart. C'est un anglais, c'est l'agence EBP qui le fait venir en France. C'est un anglais qui est spécialisé dans la douleur, la douleur persistante. Comme beaucoup d'anglais il a déjà fait un master sur un truc, il a pas fait de thèse ou quoi. Mais voilà, le fait qu'il est... Le fait qu'il soit ...comment dire...Je regrette pas d'avoir fait le e-learning là, c'est bien carré. Et le fait qu'il soit promotionné par l'agence EBP ça me paraissait être quelque chose de sérieux. J'avais fait une formation avec Tamar Pincus qui est docteur en psychologie, spécialisée dans la prise en charge des patients douloureux chroniques. Et puis là, la TMO c'était avec des Canadiens, donc... Parce qu'en France il y avait pas de personnes qui, à l'époque faisaient ça. Aujourd'hui, il y a quelque chose qui est en train de se mettre en place... En France, il existe un autre truc aussi. Potentiellement, c'est à Lille avec je crois des Belges. Et voilà. Ces dernières années ça, c'est beaucoup tourné autour des intervenants étrangers qui étaient proposés par. ... Parce que y'a peut-être pas beaucoup d'enseignants chercheurs aussi dans le coin quoi. La production de savoirs scientifiques en France mais elle est très faible comparé à d'autres pays qui sont dans un système universitaire depuis des années. Voilà c'est une parenthèse sur le sujet. Et dans la dernière formation que j'ai faite, c'était une formation qui touchait au bilan des enfants paralysés, enfants et adultes paralysés cérébraux. Donc là, c'était l'Institut Moteur cérébral, mais là ce sont des Français qui font la formation. C'est une française qui fait la formation et ce sont que des Français, dans le groupe. Alors voilà. Il y a de la littérature et c'est un sujet qui est tellement... Comment dire...On a pas beaucoup de recherches donc bon. Y'a aussi beaucoup de transmission de l'expérience personnelle même si j'essaie le plus possible d'appuyer avec de la littérature... Il y a des choses...les choses... C'est qu'on fait pas si facilement de l'EBP un enfant TC qu'avec quelqu'un qui a une cervicalgie chronique. Voilà.

**Étudiant** [00:30:13] J'imagine. Très bien. Du coup. Aujourd'hui, quels éléments vous permettent de vous sentir légitime dans votre pratique? Donc vous m'avez un peu parlé de ça tout à l'heure, quand vous me parliez d'être pertinent.

**Kiné** [00:30:45] Quels éléments permettent d'être légitime? Alors, c'est une question à répondre c'est pas évident... Ben je me dis si récemment, j'ai eu, en tout cas, si je connais un peu les recommandations sur le sujet que je prends... par exemple lombalgie ou cervicalgie, et tendinopathie d'épaule, douleurs d'épaule. C'est ce qu'on voit très très très souvent. Ou alors même douleurs de genou. Voilà ce qui me permet de me dire que je suis pertinent c'est euuuuh qu'est-ce que je connais sur le sujet? J'ai un patient qui vient, il a mal à l'épaule, il me raconte. Il m'explique ce qui lui est arrivé. On fait le bilan, je fais des tests, je sais quoi tester, donc je sais quoi aller chercher pour me faire une idée de la situation. Ça me permet

déjà de me dire je peux être pertinent, si je ne sais pas quoi aller chercher... je peux pas être pertinent si quelqu'un vient me dire, parle d'un truc et que je sais pas par où commencer quoi.

**Étudiant** [00:32:25] Que vous ayez un minimum de connaissances sur le sujet. C'est ce que vous voulez dire?

**Kiné** [00:32:28] Voilà, Exactement. Il vous faut des connaissances sur le sujet, en tout cas sur ...sur les potentiels...sur ce qu'il faut chercher. Et qu'est-ce que je peux faire à la suite de ça, en fonction de ce que j'ai trouvé, qui était positif ou négatif, et parce que je sais que dans une tendinopathie d'épaule, il faut du travail actif, en fonction du patient...Enfin bref, voilà je sais ce que j'ai à faire. Parce que la littérature a montré des preuves, etc. Donc, selon les formations et la littérature permettent de savoir. Me permettre de savoir d'une part ce que je peux faire potentiellement, et puis maintenant, avec mon retour d'expérience. Ben oui, je sais que là effectivement, il y a du vrai...c'est très très vrai ce qu'il y a là-dedans quoi. Il y a plein d'autres trucs. Enfin, j'ai l'habitude de partir dans tous les sens etc. Mais pour moi, être pertinent aujourd'hui, c'est de savoir ce que dit la littérature sur le sujet et de savoir comment est-ce que je vais m'y prendre pour amener cette personne là où elle veut aller quoi? Si le patient me dit "je veux recommencer à fendre du bois" parce que c'est plutôt des gens comme ça que j'ai par chez moi. Bon, bah il faut que mon patient puisse fendre du bois bah au début il arrive pas à couper sa viande à la fin du traitement faut qu'il puisse fendre du bois. Et je sais qu'il faut que je fasse comme si, comme ça pour y aller et qu'on évalue telle et telle chose parce que on sait que c'est des éléments clés dans la littérature. Pareil pour un genou, pareil pour une lombalgie, une cervicalgie. Qu'est-ce que je vais évaluer, quels sont les muscles importants à évaluer, les déficits machin? Et là je sais que je vais être pertinent. Voilà. Par contre, si vous me dites...Est ce que je vais être pertinent sur... Eh bien, rééducation vestibulaire.

**Étudiant** [00:34:57] Oui.

**Kiné** [00:34:58] Bachy, Collet, je me souviens plus de rien du tout, rééducation vestibulaire et je peux pas être pertinent parce que je sais même pas comment évaluer les déficits. Je me souviens qu'il y a des trucs avec les montagnes russes ou alors je suis incapable de dire à quelqu'un concrètement oui, on peut, quand je peux faire quelque chose pour vous, oui, on peut essayer. Ben non, je suis pas pertinent parce qu'en fait j'ai aucune, j'ai aucune référence, je n'ai rien. Il y a rien dans là dans ma connaissance qui me permet de d'avoir des repères. J'avais aucun repère et je me dis pas je vais appliquer une recette. Avec un peu les

électrodes des ultrasons, il marchera comme pour les fenêtres. Bah non, je vais pas faire ça parce que j'en ai pas eu. Si je peux vous guider, je peux faire quelque chose si je peux pas vous binarité ou réfléchir concrètement un bilan? Ben si je suis pas pertinent, alors quelqu'un d'autre?

**Étudiant** [00:35:58] Et du coup.

**Kiné** [00:35:59] Je sais pas si ça va être convocation.

**Étudiant** [00:36:02] Je voulais juste revenir un moment sur l'expérience. Que dire du coup sur cette pertinence? L'impact de votre expérience sur votre pratique professionnelle?

**Kiné** [00:36:15] L'impact de l'expansion du coaching en question. Mon expérience. En fait, il y a des choses que moi j'ai remarquées mais que l'on ne m'a pas forcément enseignées, mais à force de chercher. Et d'essayer. Il y a des fois une plante et puis il y a des fois on comprend quelque chose quoi. Et puis un peu comme quelqu'un qui au bout d'un moment, fait de la recherche. Mais à force d'accumuler des petits cailloux. Ah tiens, ça fait deux ou trois fois que j'essaye ça avec quelqu'un qui a une épaule dont on a jamais parlé. Ah oui, ben tiens, finalement, il s'en sort mieux à pouvoir mettre la main dans le dos maintenant qu'il a fait une répétition de ce mouvement-là. Ah tiens, ça c'est mon expérience professionnelle. Je suis. Je n'en ai aucune idée. Si comment Y. Watson ou comment elle s'appelle? Le siège permet, non? Il y a plein de gens, plein de personnes qui sont très très très très calés sur le sujet. Jeremy Lewis ou un truc? Et ben heu. Je sais pas si on en parle, mais moi j'ai remarqué que tiens, ça peut être une clé, ça peut être une clé. Parce que bon, on reste, on réfléchit, on n'arrive pas à faire ça. Qu'est-ce que ça pourrait être les freins? Est ce qu'il y a un problème de limitation de ce côté-là? Est ce qu'il y a un problème de déficit, de force, d'amplitude active? Est-ce que de l'autre côté, c'est hypertonique ou quoi sent bon? On réfléchit et puis on essaye. Tiens, on fait le test de trois fois, vous faites-le et puis bon bah voilà, on construit des petits trucs comme ça, mais il y a des trucs que j'aurais jamais inventés. Par exemple la rééducation des muscles, du pied, des muscles intrinsèques du système. De toucher ou en Suisse, là-bas, je ne vais pas le voir au décollage. Bon, on peut dire que les appuis des orteils sont importants, mais le maintien et le maintien du pied. D'Assassin's que ce que j'ai appris avec le cursus notamment. Et le fou de corps, ils appellent ça comment ça marche? J'aurais pas trop compté quoi. Alors après, il y a d'autres trucs. J'ai pas d'autres exemples comme ça en tête, mais on essaye comme je pense beaucoup de vous, vous verrez, on essaye des

[ La Visio a coupé à ce moment-là, il y a eu un délai de 3 minutes le temps de relancer une nouvelle Visio et de poursuivre.]

**Étudiant** [00:00:05] Je vous entends pas... Ah c'est bon. Non, j'entends pas. C'est bon je vous entends.

**Kiné** [00:00:12] C'est bon. Vous avez déjà assimilé toutes vos réponses?

**Étudiant** [00:00:17] Oui mais on peut continuer. Vous me parliez du fait qu'il y a certaines choses que vous ne pouviez pas trouver tout seul et que forcément, l'expérience n'allait pas vous aider là-dessus. Mais...

**Kiné** [00:00:27] Eh oui!

**Étudiant** [00:00:34] Mais voilà. Est-ce que vous personnellement, vous avez des remarques, des choses à apporter qui vous semblent pertinentes par rapport à la formation continue ou par rapport aux autres questions que je vous ai posées aujourd'hui?

**Kiné** [00:00:49] Non, par contre, j'aurais bien aimé vous demander ce qui vous a orienté vers ce sujet?

**Étudiant** [00:00:56] Ce que je recherche vraiment en faisant ce mémoire-là?

**Kiné** [00:01:05] Oui, voilà.

**Étudiant** [00:01:12] Mon interrogation première c'était "A quel moment je peux me sentir légitime dans ma pratique?" Parce que c'est vrai quand on a la formation initiale et puis après on a de la pratique notamment pendant les stages où on confronte un peu nos connaissances théoriques, on se demande si vraiment ces premiers apports là est ce qu'ils sont suffisants pour être pertinent dans ce qu'on fait. Et puis suite à ça, après je me suis orientée vers les formations autres que la formation initiale et finalement pourquoi les kinés se forment. Il y en a qui se forment parce que, comme vous, veulent améliorer leur pratique. Y en a d'autres qui se forment juste parce que...pour grimper un peu l'échelle sociale...

**Kiné** [00:01:49] Vous connaissez la courbe... euuuh... Alors comment s'appelle cette courbe. La courbe sur les connaissances. Que je retrouve ... je l'ai revue en plus y'a pas longtemps. Donc, c'est une courbe où vous commencez...vous commencez...un sujet, vous

avez l'impression que vous savez que dalle. Et puis au bout de quelques temps, vous avez l'impression que vous savez tout et très vite, vous vous rendez compte que vous savez rien en fait. Et au fur et à mesure, vous savez exactement ce que vous savez. Ça vous parle ou pas cette courbe?

**Étudiant** [00:02:20] Non du tout.

**Kiné** [00:02:22] C'est une courbe apprentissage. Et donc... hum...La question en tout cas qu'on peut se poser, c'est savoir...C'est une question de confiance en soi j'ai l'impression aussi. Savoir quand est ce qu'on est pertinent ou pas pertinent et d'avoir suffisamment de lucidité et d'objectivité sur ce qu'on, sur ce qu'on fait. Et. ...Au départ, c'est pas évident. Ce qui est peut-être pas évident se dire si on est pertinent ou pas au début, on peut pas trop se poser la question. Moi personnellement, quand je suis sorti des études, je savais pas trop, je savais pas que je savais pas. Il y avait plein de trucs que je faisais. J'ai été formé beaucoup par ...euh... C'est comme si on parlait... fin à mon époque et c'était beaucoup autour du massage, de la mobilisation, du passif. Et puis la compréhension, fin vraiment ce que j'ai appris ensuite en kiné sport un petit peu. Parce que finalement, j'ai pas trouvé si utile que ça cette formation pour plusieurs points. Il y a quelques trucs que je garderais aujourd'hui, mais après ce que j'ai appris en TMO, la manière de faire du raisonnement clinique. Je me dis que je suis... ah c'est le mot clé que j'aurais pu vous le dire déjà depuis un petit moment. C'est si mon raisonnement clinique, j'arrive à le mener quelque part, j'arrive à le créer. Si j'arrive à créer un raisonnement clinique avec des éléments, et bah c'est que là, probablement... Je dois pouvoir être pertinent, mais encore faut-il avoir connaissance que bah il faut faire du raisonnement clinique. Mais à l'époque moi je savais pas que ça existait le raisonnement clinique. On cherche ce qu'on cherche ? Savoir si on est pertinent, c'est pas évident. Et se demander si euuuh... Savoir ce qu'on peut éventuellement trouver. Savoir...savoir ce qu'on peut chercher. Savoir si tous les trucs qu'on a trouvé ensemble, c'est normal ou pas normal. Quand vous dites pertinent, c'est légitime ou c'est...?

**Étudiant** [00:04:49] Oui, oui, c'est ça. Oui, pertinent, c'était plutôt légitime.

**Kiné** [00:04:59] A partir du moment où vous aurez votre DE, je pense que vous serez légitime, parce que vous aurez un diplôme de soignant.

**Étudiant** [00:05:05] Je vois ce que vous voulez dire mais c'était plutôt d'un point de vue éthique, ça fait partie des valeurs professionnelles que je veux incarner. J'ai profondément

envie d'être utile à mon patient et envie de lui apporter quelque chose. Je sais pas si tous les kinésithérapeutes pensent comme ça ou non. Vous voyez ce que je veux dire?

**Étudiant** [00:05:38] Oui je comprends. Et des kinés qui pensent autrement ils en existe et je peux vous le confirmer et je vous le confirme pas parce que je veux taper sur d'autres personnes mais je le fais quand même sur un paquet de collègues et euuh... Et...travailler plus ou moins en groupe dans les mêmes salles et tout. Oui j'ai vu, j'ai vu plein de choses différentes.

**Étudiant** [00:05:59] Moi c'est des choses que j'ai côtoyées également directement en stage parce que mes tuteurs de stage ils fluctuent et c'est assez hallucinant de voir, de voir certains tuteurs, la manière d'aborder les choses, même la manière d'accueillir le stagiaire.

**Kiné** [00:06:21] Il y a une disparité profonde dans la profession sur la manière de soigner et il y a plein de personnes qui pourront donner des arguments différents euuh... qui pourraient être valables. Souvent, et ça revient quand même...il y a un truc qui peut tourner autour du financier, mine de rien, c'est pas anodin quand on... quand on... Moi aujourd'hui je me dis je prends un patient par demi-heure et qu'on en parle avec un pote qui s'est beaucoup formé aussi. Et si je prends un patient par demi-heure et que ma demi-heure sur tout ce que j'ai déjà investi dans ma vie sur ce sujet, l'expertise que je peux prétendre avoir sans vraiment... sans ...sans être ronflant, mais juste à dire que oui, bien oui, je peux vous aider à vous emmener dans le bon sens, et puis on va pas prendre euuh...et puis on va pas faire ça...Vous venez trois fois par semaine, je vous massouille et machins non on va... On essaie de structurer correctement les choses et ben ça, de se dire que quelqu'un qui vient pour une épaule avec un problème d'épaule il va, ça va nous être payé 16,13 € pour une séance. On en voit deux comme ça dans 1 h ça fait 33 € et 33 € il y a 50 allez 60 % qui part ailleurs. Donc à la fin 32 € quatre ...trois fois huit ... huit fois quatre 32 il reste euuh... trois fois neuf 27. Je ne sais plus combien ça fait, mais 40 % de 32. Ça fait, ça fait moins de quinze, ça fait moins de 15 € net de l'heure, 14 € net de l'heure même. C'est pas...Ça fait pas rêver de quoi? ça fait pas rêver pour certains. Avec un niveau d'étude et d'investissement, euuh...d'investissement à long terme en fait. Parce que si vous en plus vous investissez correctement régulièrement, ben c'est du temps que vous y passez, c'est des discussions. Donc euuh... On peut comprendre aussi que certains aient un peu, un peu moins d'intérêt. Vous travaillez un peu d'une certaine manière, mais il y a un entre deux aussi... Lui le copain il a un gros bagage, il est certifié en dry-needling. Il avait fait un DU sur la douleur fin c'est quelqu'un qui... s'est pas du tout tourné les pouces, et là il ouvre son cabinet et se dit bah, je vais prendre un patient...Je prends un patient euuh je prends deux séances sur la

première...Le premier rendez-vous. On fait le bilan. Tout le tralala. Et puis après, c'est des séances de 20 minutes. Et il est hyper organisé, il est carré... Il n'a pas perdu du temps comme moi je peux le faire à trop discuter sur des trucs et voilà. Il dit clairement que voilà il aime un peu l'argent quand même quoi. Il n'a pas envie de bosser pour la gloire et donc ouais tout ce qu'il a investi comme temps et comme argent dans l'amélioration de sa pratique et pour qu'elle soit, pour être plus efficace bah il a envie d'en récupérer un peu les fruits quoi. C'est un point de vue, , c'est un point de vue. Mais vous aurez toute l'occasion de le voir différemment. Je sais pas si vous avez déjà eu d'autres sons de cloche mais en tout cas vous aurez sûrement l'occasion d'avoir plein d'autres sons de cloche. Je vous dirais qu'au moins c'est bien si déjà, vous vous dites que vous avez envie de plutôt soigner que de faire du pognon. C'est d'un point de vue personnel ... voilà. Probablement qu'il faut quand même se méfier. Parce ce que vous allez probablement tomber... euh... Vous allez croiser des chacals dans la profession hein. J'ai régulièrement des anecdotes à droite à gauche, mon frère qui est kiné aussi et il m'en a raconté une y'a pas longtemps. Voilà. Il n'y a pas que des gens bien, il y a aussi des gens qui aiment vraiment beaucoup le pognon quoi, donc qui hésiteront pas...A ce.... à s'engraisser sur le dos de gens trop gentils et trop, trop dociles quoi. Méfiance.

**Étudiant** [00:11:23] Oui je comprends bien.... Et bien écoutez, merci beaucoup.

**Kiné** [00:11:26] Je vous en prie.

**Étudiant** [00:11:30] J'ai toutes mes réponses, donc merci d'avoir pris du temps sur votre planning qui m'a l'air bien chargé.

**Kiné** [00:11:36] Ben ouais, ça va hein, mon épouse en train de discuter avec son père là. Donc, ils passent un bon moment, ça va, c'est cool. Et puis ce que j'aime bien faire ça aussi. Pouvoir échanger comme ça, c'est que c'était un plaisir en tout cas.

**Étudiant** [00:11:56] Bah moi aussi en tout cas, plaisir partagé. Merci beaucoup, bonne soirée et bonne continuation.

**Kiné** [00:12:01] Si vous avez besoin d'autres infos ou d'autres...pour... vous pouvez m'envoyer un mail. Notamment des noms des organismes de formation ou des personnes que vous vous voulez interroger. Si un jour il y a besoin à ce niveau-là, vous pouvez m'envoyer un mail, je vous répondrai sauf si je vois pas le mail.

**Étudiant** [00:12:23] Ça marche. C'est gentil, merci beaucoup en tout cas.

**Kiné** [00:12:27] Est ce que vous avez assez de noms pour votre truc?

**Étudiant** [00:12:29] Euh non, il me reste encore... J'en ai fait quatre, il m'en reste encore deux à effectuer et j'ai déjà eu une bonne réponse. Mais sinon oui, pas de souci si vous avez des personnes autour de vous qui semblent peut-être intéressées, ça peut être sympa aussi.

**Kiné** [00:12:47] Vous me dites.

**Étudiant** [00:12:48] Je vous tiens au courant.

**Kiné** [00:12:49] Vous me dites et puis je vous transmettez des coordonnées dans ce cas-là, de personnes qui pourraient peut-être vous aider.

**Étudiant** [00:12:59] C'est gentil. Merci beaucoup.

**Kiné** [00:13:01] Je vous en prie. Bonne soirée et bonne continuation.

**Étudiant** [00:13:04] Bonne soirée Merci.

**Kiné** [00:13:04] Bonne soirée au revoir.



## **Annexe 5 : Lettre à destination des participants des entretiens semi-directifs**

Julie MAURER  
7 Avenue de Murcia  
38080 L'Isle d'Abeau  
06.88.66.47.69  
Julie.maurer@etu.uni-lyon1.fr

Bonjour,

Je m'appelle Maurer Julie et je suis étudiante en dernière année de Masso-Kinésithérapie au sein de l'ISTR de Lyon 1.

Je me permets de vous contacter puisque vous avez répondu à mon enquête préliminaire concernant la formation continue des MKDE qui constitue le sujet de mon mémoire de fin d'étude.

Votre réponse à la dernière question du questionnaire implique que vous êtes intéressé pour répondre à un entretien individuel concernant cette question de recherche.

Durant cet entretien nous aborderons votre parcours professionnel notamment en ce qui concerne votre formation post-diplôme. Celui-ci durera entre 30 minutes et 1 heure en fonction de vous. Il peut se dérouler en présentiel en fonction de la possibilité de la mise en œuvre d'une rencontre et dans le cas contraire il s'effectuera en distanciel via la visio-conférence ou en appel téléphonique selon votre préférence.

La participation à cet entretien ne comporte aucun risque et les données recueillies seront anonymisées.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Cordialement  
MAURER Julie  
Étudiante ISTR Claude Bernard Lyon 1



## Annexe 6 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Dans quels domaines/spécialités réalisez-vous des formations ? »

Dans quels domaines/spécialités réalisez-vous des formations ?
Sport
Épaule, accès direct, Pilates, m ton dos en entreprise et LPG
Msk Kine du sport
SÉNOLOGIE
Périnée, viscéral, thérapie manuelle, épaule, main
Senologie
Neuro dynamique, pédiatrie
Périnéologie, Diagnostic différentiel, communication
VESTIBULAIRE
Musculo squelettique
Tous ceux qui m'intéresse ou ceux où je ne suis pas à l'aise car pas assez formée
Pédiatrie et rééducation pelvienne
Musculo-squelettique / Neuro Vasculaire
Thérapie manuelle, cancer du sein, épaule
Uro-gynécologie
SENOLOGIE/ LYMPHOLOGIE/YOGA
Sport viscéral micronutrition
La mienne c'est donc sur le terrain, en ce qui me concerne plutôt neurologie à domicile (tétraplégie, paraplégie, myopathie, IMC...).
Senologie
senologie / drainage/ cicatrice
Gériatrie, nutrition, musculo squelettique
Bronchiolite du nourrisson
cancérologie, APA, perineologie
kiné du sport/ charge de travail/ course à pieds
Maxillo, prevention lombalgie, yoga
Uro Maxillo
Formation De Gasquet (abdominaux/yoga...)

Kiné du sport
Troubles de la déglutition
Sport
Sport
Douleur, musculo-squeletique , pediatrie(PC )
Pelvi-perineologie + pédiatrie
Rééducation périnéale et rééducation maxillo faciale
Épaule , rachis
Expertise judiciaire
Périnéo - Sport - Pilates
Musculo <span style="float: right;">squelettique</span>
Neuro
Lésions dans le cadre du sport
Perineologie/RPG
Je n'en ai pas fait
Prise en charge cancer du sein (cicatrice,lympho...) et viscéral/micro nutrition
osteo, vertébro, neurodynamiques, économie de la santé
Communication ; Musculo-Squelettique
Pneumologie, pédiatrie, orthopédie
thérapie manuelle, mise à niveau, rhumatologie, trumatologie
Maxillo-facial, cancer du sein, entretien motivationnel, cicatrices, école du Dos,...
Musculo-squelettique, douleur, communication
Epaule
neuro
ORTHO TRAUMATO
Traumato, rhumato
vestibulaire, neuro...
Communication
Nutrition/microbiote
Pédiatrie senologie
Pelvi-périnéologie
maxillo facial



## Annexe 7 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation ? »

Quels éléments peuvent vous freiner à vous inscrire ou suivre une formation continue?
Prix
Le prix et les lieux de formation
Temps
Le temps
Le prix et le lieu
Le réalisation d un mémoire post formation
Le prix, les dates
Le temps et le prix
PRIX
Le prix. La longueur... des condensés seraient intéressants
Le prix trop élevé (je n'ai pas le dpc) ou trop lointaine
Le temps consacré; souvent plusieurs week end par an voire jeudi vendredi inclus. Temps de présence au cabinet diminué, pas assez compense financièrement. Temps perso du week end supprimé les jours de formations. Peu voire pas de reconnaissance financière derrière sur le tarif de la séance
L'absence de prise en charge par les aides telles que le DPC et FIF PL alors que certaines formations ont une approche basée sur les preuves et dont la qualité n'est plus à démontrer. Alors que dans le même temps, d'autres formations tres discutables quant à leur référence et leur plus-value pour les participants, sont éligibles à ces mêmes aides (dixit crochetage, trigger point -_-)
Lieu, prix
Manque de temps
Perte de rémunération
Prix des formations
PRIX, DISTANCE, PROGRAMME
Durée lieu
- En priorité: le prix, la logistique (transport, garde d'enfant, repas, logement, pas de proposition de remplacement...), l'intérêt quelconque de la formation et la vie de famille est prioritaire. - Sinon les "formateurs" que je ne souhaite pas engraisser, ainsi que le "dress code" bien trop guindé et l'apéro souvent trop frugal si toutefois existant.
Aucun

Le lieux (difficultés d'accès en train )
Le prix
Prix trop élevé
manque de temps
localisation
L argent
Demandes dpc ou ipl par informatique !!! Unvrai casse tête ; puis rémunération du temps manquant au cabinet
En fonction des accords de mon employeur..+ le coût élevé+ durée trop longue
Non prise en charge par les mécanismes DPC / FIFPL; prix ; trésorerie
Lieu de formation, prix, durée de la formation
Engagements de plusieurs dates
Dates, lieux, formateurs
(quels éléments peuvent freiner votre inscription?)(suggestion ) coût( formation longue . master / DU ), distance du domicile , temps ( impact familiale).
La durée, les jours de formation en semaine, le prix
Le prix de la formation, les jours/dates de formation et le manque à gagner (jours non travaillés)
Le temps
Coût
Prix, temps de formation
Non prise en charge dpc/fifpl
Éléments incohérents / non validés dans le programme
Distance et frais de déplacement
Le prix, le thème, le lieu
Le coût,le temps et le peu de valorisation des formations
manque de temps, manque de preuves d'efficacité des techniques enseignées (très commercial)
L'intervenant ; le prix ; les retours des autres professionnels
Temps et argent
coût, temps passé
Les finances et le temps disponible
prix, temps d'investissement, lieu de formation, programme de la formation non détaillé
Lieu, tarif
durée

LE TEMPS DEMANDE
Localisation, coût,
le temps
Le coût/la durée de formation/le lieu de formation
Temps
Le e learning
Le sujet
prix



## Annexe 8 : Tableau des réponses à l'enquête préliminaire « Avez-vous des remarques ? »

<b>Avez-vous des remarques ?</b>
Non
Non
Ne pas partir dans des formations ésotériques.
Des réponses fermées sont plus faciles à analyser pour toi derrière. Parler de formation sans parler de prix, de subventions surtout (dpc et fifpl) ou encore d'obligation triennale est incomplet. De plus on ne se forme pas dans un domaine particulier; la question du pourquoi ce domaine est plus légitime et intéressante à analyser. Bref j'espère que tu arriveras à analyser ces réponses pour ton mémoire, courage j'y suis passée y'a 2 ans !
Non
il manque l'option de fréquence < 1/an car je n'effectue pas une formation DPC tous les ans
j'ai débuté en 2009 l'ans 7.5 ( exemple pour une rééducation d'épaule , une lombalgie , une cervicalgie , une entorse de cheville) était facturé 15.30 en 2011 il est passé à 16.13euros rien depuis n'a changé sur les actes les plus courant. je prends comme pas mal de confrère un patient demi heure. me formé pour être pertinent dans mes soins , mais à quel coût? je le fait par curiosité et envie d'aider au mieux les patients. révisé sur le temps perso, lecture sur le temps perso. à quel coût? entre 2006 et 2009 combien de cours inutiles , ai je suivi à l'ifmk ( 3*7200 tout de même) Raisonnement clinique absent.... toutes ces remarques pour en arrivé à : qualité de la formation proposé en Formation initiale/ qui sont les formateurs? qualité de la formation proposé en FC qui sont les formateurs? exemple de formation continue d'une inutilité criante: CGE mod 1 et 2 . et pourtant gros carton. je dérive digresse...bref

Bon courage !!

Elle est obligatoire tous les 3 ans, mais jamais vérifiée. Lorsque la formation DPC n'est pas faite, il y a un risque, en cas d'accident, d'être considéré comme fautif automatiquement

Je ne vois pas bien l'utilité professionnelle d'un mémoire là dessus...

il faut se former du diplôme jusqu'à la fin de sa carrière. Cela permet de rester éveillé, ne pas proposer le même traitement pour une pathologie donnée, s'adapter au patient, proposer le meilleur traitement en accord avec les avancées de la science, prendre du recul, faire évoluer sa pratique

Étant remplaçante (depuis 7 ans), je n'ai plus le droit aux aides du DPC... je trouve ça scandaleux. Ce qui fait que je me forme moins...

non

La 2eme question m'a posé souci.toute formation à pour moi un intérêt de près ou de loin avec ma pratique de ka Pelvi-périnéologie



## Annexe 9 : Tableau de réponse à l'enquête préliminaire à la question « Quel type de formation réalisez-vous ? »

Quel type de formation réalisez-vous?
mixte, parcours long
e-learning, pratique
e-learning, pratique, parcours court, Congrès conférences
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
e-learning, pratique
e-learning, pratique, parcours court
mixte, parcours court
e-learning, pratique, mixte
parcours long
Il n'y a pas une semaine sans que je fasse des recherches, biblio etc. Sur des pratiques des recommandations. La plupart des formations sont des pompes à fric. Bien réfléchir avant de se lancer surtout pour les longues formations.
e-learning, pratique, parcours court
e-learning, pratique
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
e-learning, pratique, parcours long
parcours court
e-learning, pratique
e-learning, pratique
La mienne
pratique
e-learning, pratique, parcours long
e-learning, pratique, parcours long
pratique
mixte
e-learning, pratique, parcours long, parcours court
e-learning, pratique
pratique
pratique, parcours court
mixte
pratique, parcours court
pratique, parcours long, parcours court

pratique, mixte, parcours court
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
mixte
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
e-learning, pratique
pratique
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
e-learning, pratique
pratique
Je n'en ai pas fait
mixte, parcours court
pratique, parcours long, parcours court
pratique
e-learning
e-learning, parcours court
e-learning, pratique, mixte, parcours long, parcours court
e-learning, pratique, mixte, parcours court
pratique
pratique
e-learning, pratique, mixte, parcours court
e-learning, pratique
e-learning
e-learning
pratique, parcours court
pratique
parcours court, Congres
pratique, parcours court



**Annexe 10 : Tableau des réponses de l'enquête préliminaire « Quel âge avez-vous ? » « De quel genre êtes-vous ? » « En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme ? » « A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ? »**

Quel âge avez vous?	De quel genre êtes-vous?	En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme ?	Quel type d'exercice réalisez-vous?	A quelle fréquence réalisez-vous des formations dans le cadre de votre activité professionnelle ?
23	Femme	2023	Libéral	1 par an
36	Femme	2008	Libéral	2 par an
43	Homme	2002	Libéral	3 par an
37	Femme	2008	Libéral	1 par an
32	Femme	2012	Libéral	1 par an
46 ans	Femme	2001	Libéral	2 par an
27	Femme	2021	Libéral	2 par an
27	Femme	2021	Libéral	3 par an
45	Homme	2009	Libéral	1 par an
37	sérieusement	2012	Libéral	0
28	Femme	2021	Mixte remplaçante	1 par an
30	Femme	2014	Libéral	3 par an
30	Homme	2017	Mixte	3 par an
45	Femme	2021	Libéral	2 par an
24	Femme	2023	Libéral	1 par an

47	Femme		1998	Libéral	3 par an
33	Femme		2011	Libéral	3 par an
43	black metal, grind, doom, grunge,...		2003	Libéral	0
55	Femme		1994	Libéral	1 par an
35	Femme		2010	Libéral	3 par an
42	Femme		2002	Libéral	2 par an
24	Femme		2023	Libéral	1 par an
60	Femme		1987	Libéral	1 par an
26	Homme		2019	Libéral	Plus de 3 par an
54	Femme		1992	Libéral	Plus de 3 par an
60	Femme		1987	Libéral	1 par an
44	Femme		2012	Salarial	1 par an
26	Homme		2023	Libéral	2 par an
24	Femme		2022	Salarial	1 par an
28	Homme		2019	Libéral	Plus de 3 par an
36	Homme		2010	Libéral	3 par an
38	Homme		2009	Libéral	1 par an
28	Femme		2019	Libéral	3 par an
25	Femme		2022	Libéral	3 par an
50	Femme		1997	Libéral	1 par an

68 ans	Homme		1978	Libéral	2 par an
23	Femme		2023	Libéral	2 par an
27	Homme		2019	Libéral	2 par an
43	Femme		2001	Libéral	2 par an
22	Homme		2023	Mixte	0
48 ans	Femme		1998	Libéral	2 par an
43	Homme		2004	Libéral	1 par an
24	Homme		2022	Libéral	2 par an
40	Femme		2016	Salarial	2 par an
33	Homme		2012	Libéral	1 par an
48	Homme		1998	Libéral	Plus de 3 par an
37	Homme		2022	Libéral	Plus de 3 par an
28	Femme		2016	Remplacement mixte	1 par an
42	Homme		2004	Libéral	1 par an
50	Femme		1997	Libéral	2 par an
27	Femme		2020	Libéral	2 par an
49	Homme		1999	Libéral	1 par an
25	Femme		2023	Libéral	1 par an
50	Homme		1997	Libéral	1 par an
41	Femme		2005	Libéral	2 par an
59	Femme		1984	Libéral	3 par an

59	Femme		1988	Libéral	1 par an
----	-------	--	------	---------	----------

